47e ANNÉE. — N° 16.589

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris.

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.........	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 1917

Avent.

SOLEIL : lever 7 h. 22; couch. 4 h. 21
LUNE : D. Q. le 6; nouv. le 14

Pensons à la France !

Il y a encore des journaux pour donner dans leurs colonnes la première place aux « scandales » qui ont si légitimement attristé et indigné l'opinion et pour, à leur propos, raviver les plus âpres polémiques de partis. Lorsqu'à la séance de mercredi je voyais aux prises dans les discussions d'une violence inouïe l'extrême droite et l'extrême gauche, je me félicitais que Painlevé eût posé la question de confiance pour éviter de si lamentables débats à la veille de la Conférence interalliée. Notre chute, dans ces conditions, aura du moins montré notre volonté patriotique, tout en assurant le cours rigoureux d'une justice implacable, d'écarter toute cette boue, et de refaire l'union la plus large de tous les bons citoyens pour le salut de la France. Car, vraiment, c'est l'heure où jamais de penser à la France, de ne penser qu'à elle.

Certes, la situation n'est pas désespérée. Aujourd'hui comme aux premiers jours de la guerre, j'ai foi dans la victoire finale, non pas une foi aveugle mais une confiance réfléchie, raisonnée. Nous conservons, avec nos alliés, une supériorité de moyens qu'il suffit de savoir mettre en œuvre pour assurer le succès définitif. Mais il serait puéril de ne pas reconnaître que nous avons contre nous des facteurs nouveaux qui nous obligent à de nouveaux efforts.

La Russie, qui depuis de longs mois, paralysée par la révolution, ne nous apportait plus aucun appui militaire, paraît, au moins pour un temps, hors de cause. Les maximalistes triomphent provisoirement. Vendus à l'Allemagne, ils servent sa cause avec un zèle préalablement récompensé, veulent faire une paix séparée et, pour commencer, concluent un armistice. Cette trahison de l'alliée pour laquelle nous avons pris les armes, va libérer des divisions contre lesquelles il nous faudra combattre sur le front occidental, en Italie, ou en Macédoine. Cette perspective redoutable ne nous émeut pas. Nous combattrons et nous vaincrons. Les soldats de la Marne, de l'Yser et de Verdun, dont l'ascendant s'affirme à chaque bataille, ne laisseront pas briser nos lignes. Leurs camarades anglais viennent de prouver dans les Flandres, par une série d'offensives victorieuses, que « la misérable petite armée » britannique était désormais en état de battre, en toute rencontre, même les troupes d'élite du kaiser. Les Américains arrivent régulièrement accroître les contingents de notre front et compenser par l'effort de soldats valeureux, bien équipés, formidablement armés, la défection des régiments russes. Constatons en passant que les sous-marins boches n'ont pas coulé un seul transport de troupes des Etats-Unis !

Quant aux Italiens, si la propagande pacifiste a pu causer la défection de quelques corps d'armée et favoriser l'avance des Austro-Allemands en Vénétie, ils se sont ressaisis et depuis plusieurs jours ils arrêtent la marche de l'invasion. Ils mobilisent des classes qu'ils n'avaient point encore appelées. Nous osons leur prédire bientôt de glorieuses revanches.

Donc, au point de vue strictement militaire, même sans parler du concours éventuel du Japon et du Brésil, nous sommes assez forts pour lutter contre les empires centraux à armes au moins égales.

Mais la lutte gigantesque qui secoue, jusqu'aux entrailles, le monde civilisé, ne se poursuit pas seulement sur le terrain militaire. Les nations en armes doivent vivre pour pouvoir se battre. Or, ici encore, ici surtout, les alliés ont une incontestable supériorité. Les Amériques nous apportent toutes les matières premières dont l'Allemagne est privée. En vain nos ennemis s'efforcent par des prodiges d'organisation et d'ingéniosité, de remplacer par des succédanés les objets qui leur font défaut. Déjà nous nous apercevons que leur matériel de guerre n'a plus toute sa valeur primitive. Nous l'avons constaté notamment par certaines parties de leur armement naval.

Au point de vue alimentaire, les privations sont plus dures encore. Nous n'avons pas idée en France des restrictions que s'imposent les Allemands et qui, à la longue, produisent une dépression physiologique et morale dont les effets ne peuvent plus être dissimulés. Je voyais récemment un évadé d'Allemagne. Il me contait que lors de la victoire sur les Italiens on avait sonné les cloches, pavoisé les édifices publics. Mais la foule ne témoignait aucune joie. Hommes et femmes promenaient, à travers les rues, des visages attristés et anxieux, soupirant après la paix. Néanmoins, malgré leurs souffrances, les Boches tiennent et tiendront. A nous de tenir plus qu'eux.

Les gouvernements alliés sont tous représentés à Paris. M. Clémenceau préside la Conférence qu'avait organisée M. Painlevé en vue d'assurer une coordination plus étroite et plus efficace des efforts communs. Au point de vue militaire, diplomatique, naval et économique, il faut que nous ne fassions qu'un bloc, un bloc qui sera invincible. Mais comment cimenter cette union nécessaire à l'extérieur si nous ne réalisons pas d'abord l'union à l'intérieur, si nous recommençons à nous déchirer dans des querelles politiques. Trêve aux luttes des partis. Pensons à la France !

Charles CHAUMET.

PROPAGANDE EN MUSIQUE

On sait de reste que l'Allemagne ne néglige aucune des formes, variées à l'infini, de la publicité et de la propagande. Elle a mobilisé la musique comme la chimie, et elle fait marcher ses compositeurs au doigt et à l'œil pour la cause boche. C'est Hindenburg qui conduit l'orchestre de son bâton de maréchal.

La Suisse est l'objet de toutes les complaisances des entrepreneurs de la propagande. Une vaste association a été créée, intitulée : *Gesellschaft zur Forderung des Deutche propaganda in der Schweiz*. Elle a acquis plusieurs immeubles à Berne, et les premiers orchestres d'Allemagne viennent y donner des concerts gratuits avec l'espoir que ces flots d'harmonie éteindront au cœur des Suisses les ressentiments que l'amour du droit aurait pu y allumer.

Or, savez-vous qui paie les frais de ces ondes sonores, appelées comme un gaz de guerre à endormir les haines suisses contre la Bochie ? C'est la maison Krupp. Elle encaisse des bénéfices formidables avec sa fabrication de canons et d'obus, il est juste qu'elle en consacre une partie à la publicité nationale. Ce qui vient du tambour s'en va par la flûte. La maison Krupp conduit la danse des milliards; bons ! Elle constate que la musique est bien le plus cher de tous les bruits.

Elle ne cherche pas, d'ailleurs, à donner le change. Récemment, M. le docteur A. Thorndike, secrétaire général de la direction des usines Krupp, est venu en Suisse faire une tournée d'inspection. Après avoir passé la revue de ses musiciens, à l'instar du fameux colonel Ramollot, et puni sans doute ceux qui comptaient des pauses pour ne rien f..., il a félicité son armée pacifique. « Soldats musiciens, je suis content de vous ! »

Les orchestres boches internés en Suisse pour la propagande se gardent bien de jouer les compositeurs modernes, tels que Richard Strauss, Humperdinck, Weingartner et Siegfried Wagner, qui ont signé le fameux manifeste des 93 sur « la vérité allemande ». Il faut éviter les huées. Mais ils mettent tous les jours au programme le grand Beethoven, enrôlé dans cette entreprise de réclame sans pouvoir défendre ses symphonies contre la maison Krupp.

Par malheur, Beethoven lui-même devient suspect. Il était fortement soupçonné déjà d'être belge. Voici que le final de la *Neuvième Symphonie* le rend indésirable aux énergumènes du pangermanisme. Les choristes de Leipzig se sont refusés à chanter ce final parce qu'il contient un appel à la fraternité : « *Embrassez-vous, millions d'êtres !* » Cette invitation est évidemment une insulte aux fauves.

Rendez-nous Beethoven, rendez-le à l'humanité. Il est fourvoyé dans votre compagnie. Et pour écrire de la musique bien boche, adressez-vous à votre kaiser, l'auteur d'un *Sardanapale* que j'ai entendu à Berlin et dont mes oreilles tintent encore douloureusement. La collaboration du kaiser et de Krupp fera merveille : le kaiser s'entend à « taper » la grosse caisse !

P. B.

SUR LE FRONT FRANCO-ANGLAIS

Violente Attaque allemande repoussée devant Verdun

Communiqués français

Du 30 Novembre (23 heures)

Aucune action d'infanterie au cours de la journée.

L'artillerie s'est montrée assez active dans la REGION AU NORD DU CHEMIN DES DAMES et sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE.

Du 1er Décembre (14 heures)

Des tentatives de coups de main ennemis dans la REGION DE LOIVRE (NORD-OUEST DE REIMS) et EN ARGONNE, AUX COURTES-CHAUSSES, ont échoué sous nos feux.

De notre côté, nous avons réussi des incursions vers SAINTE-MARIE-A-PY et dans la REGION DES HAUTS DE MEUSE et ramené des prisonniers.

SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE, la lutte d'artillerie a augmenté d'intensité dans le SECTEUR DE BEAUMONT-BOIS LE CHAUME et a été suivie d'une violente attaque ennemie sur nos positions AU NORD DU BOIS DES FOSSES. A deux reprises, les assaillants ont été rejetés dans leur tranchée après un vif combat. Notre ligne a été intégralement maintenue.

Une Ecole de Guerre américaine sur le Front de France

Londres, 30 novembre. — Plusieurs officiers supérieurs américains, ayant tous servi dans l'armée américaine au cours des campagnes des Philippines et du Mexique, ont été réunis sous les ordres du commandant en chef dans une ville de la zone des armées, en vue d'y organiser une école de guerre américaine où seront étudiées les méthodes de la stratégie moderne, et particulièrement l'effort réalisé dans ce sens par les armées françaises et britanniques au cours des deux dernières années.

Les Boches ont contre-attaqué dans le Cambrésis

Communiqués anglais

Du 30 Novembre (22 heures)

A huit heures, ce matin, après un violent bombardement, d'importantes forces allemandes ont attaqué sur un large front au SUD DE CAMBRAI, entre VENDHUILE et CREVECŒUR, sur l'Escaut. Peu après, de puissantes attaques ennemies se sont également développées sur nos positions à l'OUEST DE CAMBRAI, dans la REGION BOIS DE BOURLON et MŒUVRES, DE MASNIERES A MŒUVRES.

Toutes les attaques de l'ennemi ont été repoussées après plusieurs heures de violents combats, au cours desquels l'infanterie allemande a eu beaucoup à souffrir des feux de notre artillerie, de nos mitrailleuses et de nos fusils.

AU SUD DE MASNIERES, depuis la REGION BONNAVIE jusqu'à VILLERS-GUISLAIN, l'ennemi a réussi à pénétrer dans nos positions en différents points et est parvenu jusqu'à la VACQUERIE et GOUZEAUCOURT.

Nos contre-attaques ont déjà repris la VACQUERIE et chassé l'ennemi de GOUZEAUCOURT et de la CRETE A L'EST DE CE VILLAGE.

L'avance allemande a été arrêtée sur d'autres points.

Le combat continue.

AVIATION. — Le temps s'étant amélioré, des vols ont eu lieu. Toute la journée, nous avons fait avec succès du travail d'artillerie, pris de nombreuses photographies, et nos pilotes, volant à faible hauteur, ont tiré plusieurs milliers de cartouches sur l'infanterie ennemie.

Pendant la journée, nous avons lancé 480 bombes sur un grand dépôt de munitions au nord de CAMBRAI, sur la gare de ROULERS et sur les cantonnements allemands dans la zone de bataille.

L'aviation ennemie s'est efforcée d'empêcher le travail de nos appareils de réglage et de photographie.

Cinq aéroplanes ennemis ont été abattus en combats aériens et deux sont tombés désemparés; un huitième a été abattu par nos mitrailleuses à terre.

Trois des nôtres ne sont pas rentrés.

Du 1er Décembre (après-midi)

L'ennemi n'a pas renouvelé, pendant la nuit, ses attaques importantes sur le front de bataille de CAMBRAI.

Nous avons repoussé des attaques locales AU SUD DE VENDHUILE.

L'artillerie allemande a été plus active que d'habitude dans la VALLEE DE LA SCARPE.

Nos feux ont arrêté trois tentatives de raid faites, au cours de la nuit, AU SUD-OUEST DE LA BASSEE.

Nous avons exécuté avec succès deux raids aux environs de WARNETON, infligeant chaque fois des pertes sérieuses à l'ennemi et ramenant des prisonniers.

Communiqué roumain

Jassy, 29 novembre.

Calme sur le front roumain. Les artilleries russes ont bombardé des colonnes ennemies dans la vallée de TROTUS et arrêté les mouvements de l'adversaire à GARLESTI et A CRANGENI. Elles ont aussi dispersé des groupes d'ennemis qui venaient fraterniser, notamment dans les régions D'HALTA, VALENI et BRAILA.

Pour l'Hygiène et le Bien-Être de nos Soldats

Paris 30 novembre. — La sous-commission des armements de la commission de l'armée de la Chambre a adopté à l'unanimité le projet de résolution suivant :

« La commission du budget, considérant que depuis le printemps 1917 des efforts insuffisants ont été faits pour assurer aux combattants de bons cantonnements de repos, qu'on n'a pas fourni à temps aux armées les équipes d'ouvriers spécialistes et les matériaux nécessaires pour assurer aux hommes de l'avant les conditions de bien-être et d'hygiène que nos soldats sont en droit d'obtenir lorsqu'ils descendent dans les tranchées, invite le gouvernement à prendre sans délai les mesures qui s'imposent, en particulier à utiliser les arbres morts coupés par les communes de France pour qu'ils fournissent dans la mesure des possibilités les planches et les chevrons dont le nombre et les dimensions sont depuis longtemps fournis par le commandement, au moyen desquels il serait possible de confectionner sans délai dans la zone des armées les couchettes individuelles qui manquent encore. »

Grande Contre-Offensive allemande au sud de Cambrai

NOUVEAUX PROJETS DE L'ENNEMI

Paris, 1er décembre. — La chose était à craindre : les Allemands n'ont pas voulu rester sur l'échec que le général Byng leur avait infligé au sud-ouest de Cambrai. Non seulement avec les puissants renforts qu'ils ont appelés à eux ils ont enrayé l'avance des Anglais, mais hier, 30 novembre, ils ont dirigé contre eux une grande contre-offensive ayant pour but d'encercler nos alliés.

Après un violent bombardement, les Allemands ont attaqué avec de très grandes forces les deux côtés du saillant constitué par l'avance anglaise dans les journées des 20 et 21 novembre. Sur le côté faisant face au nord-est et passant par Masnières, le bois de Bourlon et Mœuvres, l'attaque allemande a été repoussée, mais sur l'autre côté, faisant face à l'est et suivant presque complètement la rive gauche du canal et de l'Escaut, les troupes d'attaque, renforcées par de nouvelles divisions, dont plusieurs ramenées du front russe, ont réussi à enfoncer les positions anglaises récemment conquises et encore imparfaitement organisées, et à s'emparer successivement de Bonavis, de la ferme de la Vacquerie et du village de Gouzeaucourt.

Des renforts étant arrivés en toute hâte à nos alliés, ceux-ci ont contre-attaqué avec furie et ont réussi à reprendre Gouzeaucourt et la ferme de la Vacquerie. A la dernière heure, la bataille continuait.

On prétend que le chef d'état-major allemand Ludendorff assistait à l'opération avec un nombreux état-major venu pour contempler la reprise complète des parties des lignes Hindenburg et Siegfried, enlevées les 20 et 21 novembre. Le résultat de cette revanche n'a pas été aussi complet qu'ils s'y attendaient.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier que l'arrêt de l'offensive anglaise à partir du 23 novembre, et la contre-offensive allemande exécutée le 30, mettent bien en lumière une fois de plus les inconvénients que présentait l'opération isolée du général Byng, opération semblant avoir un but stratégique et qui, par conséquent, aurait dû disposer d'une grosse masse de manœuvre pour exploiter le succès et surtout être combiné avec d'autres attaques sur plusieurs points du front, afin d'empêcher l'ennemi de se faire renforcer. Puisse cette leçon de choses retenir l'attention de la Conférence interalliée réunie en ce moment, et l'amener à établir les règles d'union et de solidarité, sans lesquelles on ne peut espérer vaincre un ennemi qui applique avec tant de succès l'unité d'action et de commandement !

Cette riposte allemande ne doit pas détourner notre attention des autres desseins de l'ennemi. Tous ceux qui suivent attentivement les événements militaires actuels ont l'impression que les Allemands préparent en ce moment une opération pouvant leur procurer une victoire importante, et, par suite, la conclusion de la paix avant l'entrée en ligne des Américains. Il est peu admissible, en effet, qu'ils ne profitent point, pour l'accomplissement d'une telle tentative, des facilités que leur laisse la défection du front russe et la possibilité de récupérer la plus grande partie de leurs divisions employées sur ce front.

Sans avoir la prétention de jouer au prophète et d'indiquer le côté sur lequel se produira l'attaque attendue et prévue, nous examinerons dans un prochain article les facilités qu'elle rencontrerait sur chacun des fronts et les conséquences qui en résulteraient. Mais, dès maintenant, on ne peut se dissimuler la gravité de la situation résulant de la demande d'armistice de Lenine et de ses acolytes. Il faut prévoir qu'en raison des avantages que leur procurera la possibilité de disposer immédiatement des forces qu'ils ont sur le front russe, les Allemands vont accueillir cette demande d'armistice, quitte, bien entendu, au moment de la conclusion de la paix, à imposer à la Russie, qui se sera désarmée elle-même, des conditions qui consommeront sa désagrégation et sa ruine.

Comment les patriotes russes n'essaient-ils pas d'arrêter le pays dans cette course à l'abîme et à la honte éternelle ?

Général MARABAIL.

A Travers la Presse

LA PARTIE RUSSE N'EST PAS ENCORE PERDUE

Paris, 1er décembre. — Toute espérance n'est pas interdite, estime le *Matin*, du côté de la Russie. Cependant il importe de demeurer vigilant :

Si demain, 2 décembre, un armistice en bonne règle était conclu entre certaines troupes russes et le commandant du front est de l'Allemagne, il serait sans valeur, n'ayant la signature que des délégués d'un pouvoir inexistant. Ce qui serait plus grave, c'est que dans un ministère de concentration les maximalistes introduits en nombre proportionné à la vraie force pussent faire adopter des solutions inspirées par l'Allemagne. Toutefois nous ne croyons pas que des membres du parti cadet ou même les révolutionnaires minimalistes se prêteraient à ce jeu. Nous pouvons répéter aujourd'hui : la partie n'est pas perdue. Nous pouvons ajouter que de nouvelles possibilités d'action morale en Russie s'ouvrent pour les alliés. Mais il est essentiel qu'aucune démarche ne soit de nature à heurter la sensibilité d'un peuple durement éprouvé, que notre unique désir est d'aider en tenant le plus grand compte de sa situation actuelle.

LES PROTECTEURS DE BOLO

Il faudra bien savoir, dit M. Gustave Hervé (la *Victoire*), quelles protections ont continué de couvrir Bolo après son arrestation et ont amené des faits comme ceux que M. Clémenceau a révélés à la Chambre mercredi. A ce propos, M. Hervé entr'ouvre un dossier qui, dit-il, « serait suffisant à Sherlock Holmès pour découvrir toute l'équipe des protecteurs de Bolo à la police, à la Sûreté générale et dans le monde politique.. » Ce dossier est celui d'un ancien soldat, M. Chanron, médaillé et pensionné, qui se trouvait à Bruxelles au moment de l'entrée des Allemands. Ils le condamnèrent à mort; il s'évada et se réfugia en Hollande. Le 27 août 1915, M. Chanron adressa de Rotterdam à M. Malvy, ministre de l'intérieur, une lettre dans laquelle il dénonçait, d'après de hautes personnalités belges, Bolo comme un des grands chefs de l'espionnage allemand. M. Chanron se mit en mesure de venir rapidement en France.

Mais, ajoute M. Hervé, il se passa alors quelque chose de singulièrement troublant :

Le malheureux Chanron, qui avait pris le bateau pour venir raconter de vive voix au ministre de l'intérieur son grand secret, débarqua à Dieppe presque aussitôt après l'arrivée de sa lettre.

Sitôt débarqué, si tôt coffré, sous l'inculpation d'espionnage !

Simple erreur, allez-vous dire, comme la police en commet trop souvent.

C'est ce que tout le monde penserait si le malheureux Chanron n'avait été maintenu en prison pendant une longue année, malgré six tentatives du capitaine rapporteur du parquet militaire de Rouen, M. le capitaine Poncelet, pour le faire relâcher par un non-lieu.

C'est ce que tout le monde penserait si, une fois libéré, Chanron n'avait été conduit, par mesure administrative, au fond de son département, là-bas dans l'Isère, non sans être accompagné d'une bonne fiche administrative le signalant comme malfaiteur dangereux.

Non, il n'y a pas besoin d'un Sherlock Holmès pour découvrir, à l'aide de cette simple lettre du 27 août 1915, toute la chaîne des protecteurs de Bolo.

DE NOUVEAUX « COMPAGNONS DE JEHU »

Ce sont ceux dont M. Ludovic Naudeau, l'envoyé spécial du *Temps* en Russie, nous révèle la mystérieuse existence :

Dans les familles militaires on s'exaspère du péril permanent auquel sont exposés les officiers livrés sans défense aux caprices de leurs moujiks habillés en soldats. Résignées, pour ceux qui leur sont chers, aux honorables périls du champ de bataille, les épouses, les sœurs, les amies s'indignent de tant d'assassinats, de tant d'holocaustes ignobles accomplis dans l'ombre. Cette lente terreur, cette chronique et sporadique tuerie finiront par susciter ici des Charlotte Corday.

Puisque la foule frappe, elle sera frappée. Œil pour œil, dent pour dent. Le talion. Une espèce d'association secrète de « compagnie de Jehu » se forme, qui exercera des représailles contre les bourreaux des officiers. On tuera trois soldats pour chaque lieutenant immolé, cinq pour chaque capitaine, dix pour chaque commandant. Je connais une demoiselle qui est prête à tirer sur deux soldats, n'importe lesquels, si son fiancé, un sous-lieutenant, meurt autrement que sous les coups de l'ennemi. Ceci n'est point une bravade. Il faut se souvenir que bon nombre des attentats nihilistes furent naguère commis par des jeunes filles qui, comme Vera Zassoulitch, appartenaient à d'excellentes familles. Un nihilisme à rebours, s'attaquant au despote Caliban, un nihilisme réprimant les férocités de l'aveugle lion populaire n'est pas du tout inconcevable. On va peut-être croire que je plaisante, mais je ne plaisante pas. J'écris ces lignes à bon escient. Nous n'avons pas fini de frissonner !

M. CLEMENCEAU DANS SON MINISTÈRE

L'*Opinion* nous montre M. Clémenceau opérant dans son propre ministère :

M. Clémenceau expédie en trois phrases lapidaires et en deux boutades les rares privilégiés qu'il consent à recevoir. De temps à autre, il se lève, c'est pour entr'ouvrir la porte de communication avec le cabinet voisin, où l'indispensable M. Mandel régit une escouade de secrétaires et de dactylographes. Il passe par l'entrebâillement sa terrible tête de Mongol, coiffée d'une calote noire de sacristain, mais à laquelle il donne une allure de bonnet de police. Puis il crie :

« Un tel ! Qu'on aille me le chercher tout de suite ! »

Parfois, il arrive qu'on vienne lui répondre en tremblant :

« Un tel n'est pas là, Monsieur le Président. »

Alors, il tonitrue :

« Ah ! il n'est pas là ! Eh bien, vous lui direz qu'il a eu bougrement raison de ne pas être là, car j'allais lui passer un de ces savons ! »

La manière de M. Clémenceau n'a pas changé. C'était la même qu'il employait quand il était ministre de l'intérieur et menait ses préfets à la baguette. Le *Cri de Paris* en porte témoignage :

Le préfet d'un département du centre se rendait, un jour, à Paris sans congé régulier. Il aspirait à terminer sa carrière dans une trésorerie générale comme un rat dans un fromage. Et il espérait que M. Clémenceau, dont il se targuait d'être l'ami, lui octroierait cette grosse prébende.

Sans faire antichambre, le préfet fut introduit dans le cabinet du ministre.

« Te voilà donc préfet de la Seine ? », s'écria M. Clémenceau.

» — Tu plaisantes ! », répondit le préfet, dont le cœur déjà palpitait d'espoir.

» — Dame ! je ne connais qu'un préfet qui ait le droit d'être à Paris sans mon autorisation : c'est le préfet de la Seine !

» — J'ai de graves raisons pour venir te trouver, mon cher Georges, » répondit l'administrateur, qui commençait à se sentir mal à l'aise. « C'est au sujet de cette trésorerie dont je t'ai déjà entretenu. »

Mais le tigre avait tiré une montre de son gousset :

« Il est quatre heures; à quatre heures et demie, tu as, si je ne m'abuse, un express pour X..., ton chef-lieu.

» — Mais, je ne comptais partir que demain, » hasarda le préfet d'une voix suppliante.

» — A quatre heures et demie, tu as un express pour X..., répéta froidement M. Clémenceau. Je ne te retiens pas. »

Le préfet, en grande hâte, quitta le ministère. Il saute dans un taxi et put prendre l'express. Il était à peine rentré chez lui, qu'on l'appelait au téléphone. Il reconnut, dans l'appareil, la voix de M. Clémenceau :

« C'est bien toi ? disait le tigre. Tu n'as pas manqué ton train ? Bonne nuit, mon cher ! »

Pour 100 grammes de pain économisés CHAQUE JOUR par chaque Français

Il arrivera CHAQUE JOUR plus de 5.000 Américains

par suite de la libération des navires qui auraient dû importer le blé exotique

Economiser du pain, c'est fournir des soldats au front

C'est rapprocher la Victoire

Le Scandale du Sucre de Marseille

NOUVELLES ARRESTATIONS

Marseille, 1er décembre. — De nouvelles arrestations se rattachant à celle d'Edouard Gauthier, président du Conseil d'arrondissement, viennent d'être opérées. On a saisi hier un chargement de 1,550 kilos de sucre provenant en partie d'une grande épicerie de la rue de la Darse. Des perquisitions faites aussitôt amenèrent l'arrestation de l'épicier nommé Fiorino Cyr, de sa femme et de son frère. On apprit que Cyr vendait le sucre 4 fr. 75 le kilo à Gauthier, qui le revendait à son tour 6 fr. 50.

La police continue son enquête en vue d'établir la provenance du sucre et les quantités vendues.

Les Colis postaux pour nos Prisonniers

Paris, 30 novembre. — Certains journaux se sont faits l'écho de plaintes adressées par leurs lecteurs qui se sont vu refuser dans les gares des colis destinés à des prisonniers de guerre.

Ces refus doivent remonter à une date antérieure au 29 novembre, car le 28, les réseaux ont été avisés qu'ils pouvaient accepter dans toutes les gares et bureaux de dépôt les colis destinés aux prisonniers de guerre.

L'Appel de la Classe 19

Paris, 30 novembre. — MM. Henri Lasnier et Patureau-Baronnet ont déposé l'amendement suivant au projet de loi ayant pour objet le recensement et l'appel de la classe 1919 :

« L'appel de la classe 1919 ne pourra avoir lieu avant qu'aient été mis en sursis illimité tous les militaires appartenant aux classes 1887, 88, 89, 90, à l'exception de ceux qui demanderont leur maintien sous les drapeaux. »

Exposé des motifs : La loi sur le recrutement en date du 8 août a porté à vingt-huit années la durée du service militaire des Français. Les classes 1887, 88, 89, 90 ont accompli plus que le temps légal prévu par cette loi. Une partie des hommes appartenant à ces classes a été mise en sursis pour divers travaux. Le nombre de ceux qui restent est minime. Les nécessités de la vie économique de la nation exigent le renvoi de la totalité de ces quatre classes. Il importe que la France ne soit pas surprise par la paix et que l'après-guerre soit préparée dès maintenant. Dans aucun pays allié, les hommes appartenant à ces classes ne sont mobilisés. Au moment où une loi spéciale va décider l'appel de la classe 1919, nous avons le devoir de mettre en sursis les militaires maintenus sous les drapeaux au delà du délai prévu par la loi de recrutement.

DOUKHONINE

demande à Tcherbatchef de le remplacer

Pétrograd, 29 novembre. — Le général Doukhonine, trouvant sa position extrêmement difficile, a invité le général Tcherbatcheff, commandant le front roumain, à assumer les fonctions de généralissime.

Contre l'Armistice

Pétrograd, 30 novembre. — Le Conseil municipal de Pétrograd a voté une résolution repoussant avec indignation toute tentative d'armistice séparé conclu à la veille de la formation de la Constituante :

« Pareil armistice, déclare la résolution, conduirait la Russie à une paix honteuse et l'abaisserait au rang d'une colonie européenne. »

Lenine dissout le Conseil municipal de Pétrograd

Pétrograd, 30 novembre. — Un décret du gouvernement de Lenine ordonne la dissolution du Conseil municipal de Pétrograd, dont les tendances politiques, prétend le décret, ne correspondent pas à celles de la majorité de la population de la capitale.

Le décret fixe au 9 décembre les nouvelles élections municipales, et au 11 décembre la première séance du nouveau Conseil municipal.

Lenine menace les conseillers municipaux d'arrestations immédiates et de peines sévères pour toute insoumission.

Deux Armées prêtes à soutenir Doukhonine

Pétrograd, 30 novembre. — Les généraux Préjevalsky et Volodtchenko, commandants respectivement le front du Caucase et du sud-ouest, télégraphient au généralissime Doukhonine qu'ils sont prêts à le soutenir avec le concours de leurs armées.

Un Appel des Cadets au Peuple

Pétrograd, 30 novembre. — Le parti des cadets a publié un appel à la population, déclarant que toutes les propositions faites par le gouvernement maximaliste ne sont pas l'expression de la volonté du peuple russe, et, par le fait, ne sont pas obligatoires pour lui.

Protestation des Anciens Ministres

Pétrograd, 1er décembre. — Sous la signature de M. Prokopovitch, ministre du ravitaillement et président du conseil par intérim, des ministres socialistes laissés en liberté, des adjoints des ministres internés à la forteresse Pierre-et-Paul, un appel du gouvernement provisoire proteste longuement contre l'usurpation du pouvoir par Lenine. Puis il déclare :

« Si les tentatives d'armistice et de paix séparée du gouvernement maximaliste ne rencontraient pas une opposition énergique dans la nation et dans l'armée, elles conduiraient la Russie à l'esclavage politique et économique, à la rupture avec les puissances de l'Entente; elles rayeraient la Russie du nombre des grandes puissances, l'abandonneraient complètement à la merci du vainqueur.

» Les actes d'insolence inouïe des émeutiers engagent le gouvernement provisoire de la République russe à déclarer que ses actes ne sont ni des actes du pouvoir en Russie, ni l'expression de la volonté nationale.

» Devant le danger mortel qui menace la Russie et son intégralité, le seul espoir qui reste est dans l'Assemblée constituante, seule maîtresse du sol russe. Craignant que les usurpateurs n'attentent à la souveraineté de la Constituante, dans le cas où elle ne se soumettrait pas à leur volonté, le gouvernement provisoire appelle tous les citoyens à organiser la défense de cette Assemblée et à lui assurer la possibilité de manifester impérieusement la volonté de la nation. »

En même temps que M. Prokopovitch, M. Maliantovitch, ministre de la justice, publie un ordre du gouvernement prescrivant l'ouverture de la Constituante, le 11 décembre, au palais de Tauride.

La Protestation des Missions militaires alliées

Pétrograd, 30 novembre. — La Note adressée au généralissime Doukhonine au grand quartier général russe par les missions militaires britannique, française, italienne, roumaine, serbe et japonaise se termine ainsi :

« Depuis le dernier soulèvement, les ambassades alliées, ici, n'ont entretenu aucun rapport avec le gouvernement des extrémistes. Les alliés se servent de leurs missions militaires aux quartiers généraux pour faire connaître aux russes leurs vues sur la politique des pacifistes russes. »

Petrograd sera représentée à la Constituante par six leninistes, quatre cadets et deux partisans de Kerensky

Pétrograd, 29 novembre. — Le dénombrement des bulletins électoraux pour la Constituante a donné un total de 928,354 voix, contre 549,378 voix pour les élections municipales d'août, où la première place fut gagnée par les socialistes révolutionnaires, la deuxième par les cadets et la troisième par les maximalistes. Cette fois, les maximalistes ont eu 420,957 voix, ce qui, en faisant beaucoup moins de la moitié du total, prouve que les maximalistes ne sont pas en majorité, même dans la capitale, réputée centre des maximalistes.

Les maximalistes auront dans la Constituante six sièges. Les cadets ont eu 246,276 voix, et seront représentés par quatre membres à la Constituante. Avec 150,970 voix, les socialistes révolutionnaires auront deux sièges.

Les journaux donnent la liste suivante des délégués présumés de Pétrograd à la Constituante : les maximalistes seront représentés par Lenine, Trotzky, Zinovieff, Kameneff, Mme Kallontay et Staline. Parmi les cadets, figureront Milioukoff, Vinaver, Koutler et Roditcheff, et les socialistes révolutionnaires auront comme représentants Tchernoff et Kamkoff.

Lenine accélère la Désorganisation de l'Armée

Pétrograd, 29 novembre. — Le gouvernement a ordonné la fermeture de toutes les écoles militaires et la suspension, à partir du 28 novembre des promotions d'officiers.

Pas de Communiqué russe

Tsarskoïé-Selo, 30 novembre. — Il n'y a pas de Communiqué du grand état-major.

La Propagande allemande sur le Front

Pétrograd, 29 novembre. — Le « Den » publie aujourd'hui un ordre divisionnaire de la 218e division allemande, signé par le major-général Kreinburg, commandant la 62e brigade.

Voici cet ordre : « Numéro 266 (secret). Ne doit pas être emporté dans les tranchées de première ligne.

» Conformément à l'ordre du quartier général n. 2,098, des mesures immédiates et énergiques doivent être prises pour faire de la propagande parmi les forces ennemies. Le but est de désorganiser l'armée ennemie et d'obtenir des renseignements. La propagande doit être effectuée au moyen d'écrits distribués aux éléments les plus intelligents, et de conversations entre des hommes soigneusement choisis et la masse de soldats russes. Les commandants de compagnie ont ordre de trouver le point convenable pour envoyer ces écrits et de choisir des hommes capables de parler comme il convient aux soldats russes. »

Des instructions détaillées suivent sur la façon, le moment et les lieux où cette propagande doit être faite, et la manière dont les rapports doivent être faits au commandement allemand.

La Sibérie proclamerait son Indépendance

Pétrograd, 29 novembre. — La Sibérie serait sur le point de proclamer son indépendance, sous la direction d'un nommé Potapine. Des ministres auraient déjà été nommés; ils siégeraient au palais du gouverneur, à Onsk.

L'Odyssée du " Généralissime " Krylenko

Pétrograd, 1er décembre. — Le journal l'« Outro », qui a succédé à la « Novoïé Vremia », publie d'amusants détails sur l'odyssée du « généralissime » Krylenko, voyageant d'une armée à l'autre, en demandant qu'elles reconnaissent son pouvoir et ne rencontrant partout qu'insultes et railleries.

Arrivé par train spécial à Pskov, Krylenko essaya de haranguer la garnison, mais il dut s'interrompre brusquement, une véritable bataille s'étant engagée entre les soldats et ses propres gardes du corps. Au paroxysme de la rage, Krylenko ordonna l'arrestation en masse de tous les généraux qui refusaient de le reconnaître, puis il reprit le train et alla se réfugier à Dvinsk, d'où il déclare, par des messages désespérés, qu'il est décidé à livrer combat aux soldats contre-révolutionnaires.

Une Grève dans les Usines d'Aviation anglaise

Londres, 1er décembre. — 50,000 hommes et femmes employés dans les usines d'aviation de Coventry sont en grève depuis lundi.

A la Commission plénière du Reichstag

Von Kuhlmann approuve à son tour les Propositions des Maximalistes, attaque violemment la France et l'Angleterre et parle des Buts de guerre de l'Allemagne

Bâle, 30 novembre. — Dans la séance d'aujourd'hui, à la commission plénière du Reichstag, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. von Kuhlmann, a pris la parole à la suite du rapporteur, le prince de Schonaich-Carolath.

Après des communications confidentielles, il a parlé de la prétendue conférence des financiers à Berne mentionnée dans les documents secrets publiés par la Russie.

LES EVENEMENTS DE RUSSIE

M. Von Kuhlman a continué en ces termes :

« Nos regards sont actuellement avant tout tournés vers l'est

» La Russie, qui a allumé le flambeau de la guerre dans le monde, la Russie dans laquelle une clique de bureaucrates et de parasites corrompus jusqu'aux moelles a obtenu, en imposant à un gouvernement peut-être parfois bien intentionné, mais faible et mal dirigé, la mobilisation, qui devient la cause véritable et immédiate de cette formidable catastrophe des peuples, a balayé les coupables et lutte maintenant dans des jours difficiles pour avoir, grâce à un armistice et à la paix, la possibilité de se reconstituer à l'intérieur. Je n'ai pas besoin de rien ajouter aux paroles précises par lesquelles le chancelier a indiqué hier l'attitude du gouvernement allemand vis-à-vis de ces aspirations. Dans cette affaire non plus, nous ne nous écarterons pas des principes d'une politique ferme, fondée sur des réalités.

» Les principes fondamentaux exposés au monde par les dirigeants actuels de Pétrograd paraissent pouvoir servir de base à une nouvelle organisation à l'est qui, en tenant pleinement compte du droit des peuples à décider eux-mêmes de leur sort, est propre à garantir les intérêts permanents essentiels des deux grands voisins : l'Allemand et le Russe.

» Je suis particulièrement satisfait que nous puissions poursuivre ce but dans un étroit accord avec nos alliés et aussi, me semble-t-il, avec l'appui moral de la grande majorité des représentants du peuple allemand ici réunis. Cela donnera aussi à notre action à l'extérieur le poids nécessaire. »

LA GUERRE EN ITALIE

» Au sujet de la situation militaire, a continué M. de Kuhlman, je voudrais me borner à quelques mots sur la campagne d'Italie qui est en plein développement, et sur ses répercussions politiques déjà visibles, mais que naturellement il est encore impossible d'apprécier pleinement. »

M. de Kuhlman rappelle la percée du front italien, la descente des troupes allemandes dans « ces plaines resplendissantes d'Italie qui depuis le temps des Hohenstaufen exercèrent sur l'impatience allemande une si magique attraction.

« Il n'y avait pas un pays d'Europe avec lequel le monde intellectuel allemand entretenait avant la guerre de plus étroites relations que l'Italie...

» Cet Etat crût à l'ombre de la Triplice en prestige de force, en richesse; mais, grande fut l'amertume que nous éprouvâmes plus tard, pendant la guerre, à voir des fous qui croyaient que l'heure était venue de tendre un piège au sanglier allemand, et à voir l'Italie, sous les excitations de la presse vendue et sous la conduite de dirigeants sans conscience et à courte vue, faire, par simple convoitise territoriale, une politique honteuse qui s'expie dans le sang. Cependant il y a plus d'un Italien auquel dans cette heure de complet effondrement on ne peut pas refuser complètement la sympathie. »

L'ETAT DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE

M. de Kuhlman déclare ensuite que les répercussions des succès militaires se font sentir aussi en Angleterre et en France, dont il compare l'évolution intérieure à celle de l'Allemagne.

« Tandis qu'en Allemagne, dit-il, pendant le cours de la guerre, on applique dans le travail fructueux la grande parole prononcée au début des hostilités par l'empereur et que les relations entre le peuple et la Couronne deviennent, sur la base d'une confiance mutuelle, toujours plus libérales, plus vivaces et par suite plus solides, en France et en Angleterre, la liberté de pensée et de parole est en partie étouffée par les moyens de la violence la plus brutale. Tout tend de plus en plus, dans les démocraties de l'ouest, à la dictature absolue. En France, le parti acharné à la guerre, dont M. Poincaré est le premier représentant, joua sa dernière carte dans le jeu de la guerre à tout prix en appelant au pouvoir M. Clémenceau. Tandis qu'à Berlin le chancelier discute à fond avec les partis les bases des mesures du gouvernement, les journaux dévoués à M. Clémenceau célèbrent la façon dictatoriale et absolutiste dont il constitua son cabinet, sans consultation du Parlement, et disent qu'un de ses premiers actes fut la répression inexorable des efforts en faveur de la paix.

» En Angleterre, cette situation existait déjà avant. Le parti de la guerre à tout prix avait déjà, il y a quelque temps, hissé M. Lloyd George sur le pavois en lui donnant les pleins pouvoirs qui, au mépris de toutes les garanties si chères aux constitutionnels anglais en faisaient un véritable dictateur. Malgré tous ses efforts pour conduire la guerre avec autant d'intransigeance que possible, il ne fit peut-être pas tout ce que ses amis avaient espéré de lui. Néanmoins, il est clair qu'il n'y a personne en Angleterre qui, plus que Lloyd George, ait la ferme résolution de continuer la guerre, à la seule exception de lord Northcliffe, qui sera peut-être un prochain Premier anglais (rires). Mais pour quelque temps nous pouvons bien compter avec ce fait que les deux pays occidentaux, soi-disant démocratiques, continueront la guerre sous la direction de leurs dictateurs Clémenceau et Lloyd George. Nous pouvons aussi compter avec ce fait qu'ils continueront à causer de la création d'un haut commandement commun. (Rires.)

LES BUTS DE GUERRE DE L'ALLEMAGNE

» Je voudrais encore parler du courant d'idées qui s'est reflété dans la presse ennemie et que les hommes d'Etat ennemis ont adopté comme leur. On prétend que si l'Allemagne garde une telle réserve sur ses buts de guerre, c'est parce que le gouvernement a le désir d'opérer une manœuvre de tromperie; on dit que les Allemands, rusés, veulent attirer leurs ennemis à des négociations de paix, et qu'alors ils présenteront des demandes si extravagantes, calculant que les peuples des pays ententistes sont si fatigués de la guerre que les hommes d'Etat ententistes n'oseront pas refuser les demandes allemandes. On prétend que, pour cela, il faut continuer la guerre jusqu'à ce que l'Allemagne soit forcée de déclarer en détail ses buts de guerre.

» Si nos adversaires veulent apprendre ce que nous voulons, c'est très simple pour eux; nous sommes à leur entière disposition, mais jamais une grande Conférence de paix n'a eu lieu sans que des sondages préliminaires aient cherché à définir les intentions et les buts des différents belligérants.

» Lorsque j'ai eu l'honneur de parler devant vous pour la première fois, on ne savait pas encore si nos ennemis répondraient à la Note du pape; on ne savait encore si certaines tendances vers une politique de conciliation, tendances qui lentement étaient apparues dans les puissances occidentales, gagneraient en force et en influence. Aujourd'hui, il est certain que l'Angleterre et la France se sont décidées à ne pas répondre à la Note papale, et qu'elles continueront à s'en rapporter aux armes.

Après le Chancelier allemand M. de Seidler se déclare prêt à entrer en pourparlers pour la paix

Bâle, 30 novembre. — On mande de Vienne :

Au début de la séance de la Chambre des députés, M. de Seidler, président du conseil, a fait la déclaration suivante :

« Comme la Chambre le sait, le gouvernement de la monarchie a déjà accepté l'invitation du gouvernement russe d'entrer en pourparlers immédiats, en vertu d'un armistice et de la paix générale. (Applaudissements prolongés.)

» Le gouvernement est décidé, fidèle au point de vue qu'il a fait connaître à diverses reprises, de conduire les pourparlers dans un esprit de conciliation, parce que son intention est d'obtenir au plus tôt une paix qui rendra possible à l'avenir la collaboration confiante des peuples. (Vifs applaudissements.)

» Ainsi qu'il ressort de la réponse de M. le Ministre des affaires étrangères au gouvernement russe, le gouvernement de la monarchie s'est déclaré prêt à entrer en pourparlers sur la paix générale. (Applaudissements.)

» **Au cours de ses négociations le gouvernement aspirera à conclure avec tous les Etats qui s'y déclareront prêts, sur la base de l'invitation lancée par la Russie, une paix qui sera également honorable pour les deux groupes de belligérants et qui sera basée sur le principe de ne faire violence à aucun peuple, ni territorialement ni économiquement.** (Approbation.)

» Le gouvernement de la monarchie reconnaîtra aux Etats qui envisageront avec lui la conclusion de la paix le droit d'assurer à leurs peuples la pleine liberté de décider de leur avenir politique. Nous nous abstiendrons de toute immixtion dans la politique intérieure des contractants, mais nous exigerons à notre tour qu'on s'abstienne de toute immixtion dans notre propre organisation constitutionnelle.

» Je dois ajouter qu'à mon point de vue, en tant que président du conseil autrichien, un Etat comme le nôtre, qui possède une Chambre des députés élue sur la base du droit électoral direct, général, égal et secret, peut, à bon droit, affirmer qu'il a une représentation populaire, comme on pourrait difficilement en concevoir de plus démocratique, et que toutes possibilités sont données aux peuples de la monarchie de fixer eux-mêmes leur sort politique. » (Applaudissements.)

M. de Seidler a terminé en disant que cette déclaration liquidait les questions posées par les socialistes et le parti allemand.

L'AUTRICHE ENVERRAIT DES DELEGUES AUX CONFERENCES PROJETEES

Stockholm, 30 novembre. — Le bruit court que le gouvernement austro-hongrois, disposé comme le gouvernement allemand à entamer des négociations avec Lenine en vue de la conclusion d'un armistice et de la préparation d'un traité de paix, aurait consenti à envoyer des représentants aux conférences qui commenceraient, dans ce but, le 2 décembre.

Les Buts de Guerre des Alliés

LA LETTRE DE LORD LANSDOWNE OFFICIELLEMENT CONDAMNÉE

Londres, 30 novembre. — M. Bonar Law, dans une réunion des délégués des partis conservateurs et unionistes, à laquelle assistaient sir Edward Carson et M. Walter Long, a condamné avec énergie la lettre de lord Lansdowne, qu'il a qualifiée de désastreuse. Il a ajouté :

« Le point de vue exposé par lord Lansdowne n'est nullement partagé par n'importe lequel de mes collègues appartenant ou non au cabinet. »

Une motion condamnant la lettre en termes des plus énergiques a été ensuite votée et télégraphiée à la Conférence de Paris.

Lord Lansdowne aurait exprimé les Vœux de toute une Coterie

Londres, 1er décembre. — Lord Lansdowne, interviewé, a déclaré qu'il n'avait rien à ajouter à sa lettre et affirmé qu'il en était le seul auteur.

« Je n'ai, a-t-il dit, consulté personne avant de l'écrire. On a prétendu que des suggestions avaient été faites par d'autres personnes, c'est absolument faux. »

Cependant, un certain mystère plane sur la rédaction et la publication de la lettre de lord Lansdowne. Tant que ces points obscurs n'auront pas été éclaircis dans un débat au Parlement, on continuera de se montrer inquiet et nerveux dans le public et dans les milieux politiques. On est convaincu que derrière lord Lansdowne il y a toute une coterie politique; on chuchote des noms connus, on rassemble en une étrange compagnie tous ceux qui ont ouvertement approuvé la lettre.

Des questions seront certainement posées au gouvernement lundi, et date sera prise pour la discussion. De nombreux députés sont résolus à provoquer la discussion et à démasquer les intrigues de cette fausse politique. Le patriotisme ralliera encore une fois le Parlement et le pays autour du gouvernement.

La Conférence interalliée

LES TRAVAUX DES SECTIONS

Paris, 1er décembre. — La Conférence des alliés, pour laquelle on avait prévu une durée de trois jours, paraît devoir se prolonger pendant les premiers jours de la semaine prochaine. La question s'est posée de savoir si une communication officielle ne devrait pas être faite à la fin des travaux, mais les gouvernements semblent y avoir renoncé. Ils auront la tribune des Parlements où ils seront certainement interpellés pour s'expliquer. Ils auront alors l'occasion de dégager pour l'opinion publique les résultats de la Conférence.

Ces résultats ne peuvent être qu'une union rendue sans cesse plus intime par les souffrances communes entre les alliés, car chacun des peuples combattants sait bien que s'il se laissait aller à la lassitude, il serait la première victime de sa défaillance.

Entente plus grande au point de vue des directions militaires, secours financier aux héroïques petites nations qui ont tout sacrifié à l'honneur, aide à l'admirable armée roumaine dont il faut continuer à assurer le ravitaillement malgré les événements de Russie, voilà certainement des questions qui ont été discutées, sinon résolues à la Conférence.

DEJEUNER AU QUAI D'ORSAY

Paris, 1er décembre. — Un déjeuner a été offert ce matin au quai d'Orsay par M. Pichon, ministre des affaires étrangères, et par Mme Pichon, aux membres de la Conférence des alliés.

REUNIONS DE SECTIONS

Paris, 1er décembre. — Aujourd'hui, les différentes sections de la Conférence interalliée ont continué leurs travaux sous la présidence des ministres français qui prennent part aux séances.

Réunion du Comité de guerre interallié

Versailles, 1er décembre. — Le comité de guerre interallié s'est réuni ce matin, à dix heures, au Trianon-Palace, sous la présidence de M. Clémenceau, président du conseil, ministre de la guerre. Un service d'ordre très rigoureux était assuré par la gendarmerie.

Front italien

Trois Batailles engagées depuis dix Jours

Milan, 1er décembre. — Ce n'est pas une bataille, c'en est trois qui se livrent depuis dix jours, trois batailles différentes par leur caractère, leur terrain et leur tactique, et nettement séparées par les défilés profonds de la Brenta et le haut Piave. A gauche, la bataille des plateaux; au centre, celle du mont Grappa et de ses contreforts; à droite, celle du bas Piave, dans la plaine de la Vénétie.

Sur les plateaux, l'ennemi tâche de briser les défenses de Sisemol, du Meletta, du Fior, du Tondarecar, qui barrent le haut val Frenzela. Il veut à tout prix franchir cette barrière pour descendre par cette vallée et prendre par revers nos défenses de la Brenta, dont la vallée est pour lui une voie d'invasion indispensable. Contre le massif du Grappa, les attaques se déchaînent avec une nouvelle force, portant plus à l'est le centre de la lutte maxima entre Brenta et Piave. Après son mouvement dans la direction de Bassano l'ennemi précise maintenant un mouvement vers Montebellana. Il tente de rescendre par les deux grandes vallées parallèles de la Brenta et du Piave.

La Ration de Pain

Paris, 1er décembre. — D'après les déclarations de M. Boret sur le pain, on peut deviner que la ration de base sera de 200 grammes, mais elle s'élèvera, croyons-nous, suivant les catégories de consommateurs, à 400 et 600 grammes.

En Argentine

M. LUXBOURG NE SERA PAS REMPLACÉ

Buenos-Ayres, 30 novembre. — Le gouvernement dément que l'Allemagne ait fait des démarches pour nommer le successeur de von Luxburg.

LE JEU PARLEMENTAIRE

DANS LA CAGE

Paris, 30 novembre. — Ce n'est pas attenter à la sérénité parlementaire que de constater qu'à chaque grande séance d'ordre politique la Chambre nous donne la comédie.

Friands d'assister aux vifs trémoussements des représentants du peuple, des assistants narquois, plus cruellement tassés que sardines en baril, prennent des bains de vapeur prolongés dans les tribunes et se retirent à la fin, d'autant plus satisfaits et courbaturés que les incidents ont été plus bruyants. J'ose dire qu'ils sont dans leur tort et s'abandonnent ainsi aux plus mauvais jeux de l'esprit. Il est vrai qu'ils répondent que c'est la pure malice française et qu'au demeurant le respect y est toujours. Les dieux me gardent d'en douter !

Mercredi, ils eurent leur plein de contentement. De 3 heures à 11 heures du soir, nos législateurs, sans aucun repos, se distinguèrent. Ils furent, en effet, on peut l'assurer, au-dessus d'eux-mêmes. L'orchestration de la cérémonie ne laissa rien à désirer. Aux plus palpitantes minutes, les cris d'animaux en furent la base.

Dans le concert conduit par le groupe le plus bruyant, — celui des Prophètes, — on discernait même fort aisément l'imitation parfaite et pour ainsi dire naturelle de l'âne, du paon et du roquet.

Au milieu de cette assemblée si vive et si animée, le tigre, grand fauve de plus belle allure que ses menus cadets, fit d'abord une entrée prudente et montra patte de velours.

Il serra les mains rondement, bonnement, et s'assit avec modestie entre le diligent M. Pichon et l'excellent M. Nail, ses disciples. Et tour à tour, à la tribune, vinrent s'époumoner des législateurs pleins de conscience et de bonne volonté. J'en dirai peu de chose, estimant qu'on vous en parle suffisamment ailleurs.

Le tigre les écoutait d'une manière goguenarde. Cependant, aux bons endroits, il manifestait fort courtoisement son attention ou son approbation. Vers la fin, ayant sans doute accumulé sous le feu de certaines rhétoriques et de quelques invectives une certaine dose d'impatience, on le vit s'agiter un peu et, tout à coup, montrer la griffe.

Ce fut pour faire connaître à la Chambre qu'il avait réveillé plusieurs dossiers oubliés à la préfecture de police. L'évocation de la somnolence étrange de ces pièces, paraît-il importantes, agita profondément l'assemblée. Puis, il ajouta de cette voix nette, maintenant un peu assourdie, mais qui garde de beaux reflets : « ...Et je n'ai pas tout dit ! » Voilà qui promet.

Ceci déclaré et après avoir brièvement précisé la position du gouvernement dans une question où l'initiative appartient à la Chambre, il opposa le plus complet dédain aux objurgations les plus essoufflées de M. Renaudel lui-même.

Entre temps, un double incident d'un caractère exceptionnel avait déjà secoué rudement toute la salle.

Ce fut l'apostrophe de M. Maurice Barrès et la manifestation des tribunes.

M. Maurice Barrès s'est beaucoup plu, en maintes circonstances, à saisir et à décrire avec un art inimitable les attitudes de certains de ses contemporains aux prises avec le démon de la politique. Il serait curieux aujourd'hui de le surprendre à son tour au point culminant d'une séance pathétique.

Car l'heure grave du débat fut celle où le député de Paris, ramassant en quelques minutes d'intervention ses quatre arguments essentiels contre M. Malvy, prit corps à corps l'ancien ministre et réclama le conseil de guerre.

Mis en cause à propos d'un article de journal par M. Sembat, ancien ministre du charbon, dont la pensée était sans doute de faire passer le débat du terrain juridique sur le terrain politique, nous vîmes donc M. Barrès, mince et long, se lever pour faire face à la gauche hérissée. Il parla peu; chacune de ses périodes était hachée par des clameurs et des bravos. Raide et glacé, sans même remuer sa mèche triste, les bras croisés, il dit finalement de sa place et avec force tout ce qu'il avait à dire.

Montrant notamment la bande du *Bonnet Rouge*, « journal allemand subventionné par nos fonds secrets », allant réclamer au ministère de l'Intérieur et l'obtenant la restitution du chèque Duval, c'est-à-dire « le prix de la trahison », il lança la phrase retentissante : « Les bandits ont-ils supplié ? Les bandits ont-ils menacé ? Les bandits ont-ils offert de partager ?... »

Voilà ce qui ne plut pas à quelques agités ! Ils ouvrirent la porte au vacarme comme si on avait voulu leur faire une injure personnelle. Cela pourra même surprendre bien des gens. A leur suite, une partie de l'assemblée se dressa contre « l'accusateur ». Une autre partie l'acclama. La troisième, entre les deux, restait béante. Un maladroit, enfin, l'insulta en criant : « C'est vous qui avez voulu la guerre ! » La riposte vint, instantanée. Elle vint des tribunes publiques, bondées de poilus qui, tournés vers l'orateur immobile, l'applaudirent à tout rompre. D'un geste, Maurice Barrès montra ces tribunes aux obstructionnistes.

L'agréable M. Deschanel, écarlate et débordé, péniblement atteint par ces entorses au règlement, s'en prit à sa cloche innocente, puis prononça les paroles sévères qu'il fallait. Il se couvrit même de l'autorité de M. Sembat, qui avait aussi réclamé le silence à ses amis trop zélés.

M. Sembat, lui, s'était éclipsé de la tribune. Il y revint après l'orage et chercha vainement dans sa jovialité coutumière des consolations à son imprudence préalable.

M. Malvy, sur la fin, vint réclamer à nouveau la Haute Cour, bonne justicière. Il l'obtint. Qui aurait pu refuser quoi que ce soit à un homme dans son état ?

Henri SABARTHEZ.

En Espagne

LES JUNTES ARBITRES DE LA SITUATION

Madrid, 30 novembre. — La tension s'accentue entre les Juntes militaires et les éléments politiques avancés au sujet de la question de l'amnistie des condamnés de la grève révolutionnaire. Les juntes qui avaient donné l'assurance qu'elles recueilleraient les aspirations du prolétariat, laissent maintenant entendre par leur organe la « Correspondencia militar » qu'elles ne veulent pas paraître céder à la pression des Maisons du Peuple et des leaders révolutionnaires. Tout ceci explique le silence officiel et donne l'impression dominante que les juntes sont les arbitres de la situation.

L'EVASION DU SOUS-MARIN DE CADIX

L'affaire de l'évasion du sous-marin allemand de Cadix, que les Allemands se vantaient d'avoir étouffée en disant que l'Espagne ne saurait pousser jusqu'au bout ses réclamations, n'est point du tout considérée comme close par le cabinet Garcia Prieto. Dans les milieux officiels, on affirme que le gouvernement est fermement résolu à maintenir et à poursuivre les réclamations faites par l'Espagne.

Le président du conseil qui conservera le portefeuille des affaires étrangères au moins jusqu'à la réunion des nouvelles Cortès, entend ne pas laisser derrière lui une situation équivoque. On s'explique dès lors que la propagande allemande redouble d'efforts en vue d'influencer les prochaines élections générales.

L'EMPRUNT NATIONAL

A CEUX QUI N'ONT PAS SOUSCRIT

C'est lundi 26 novembre que la souscription à notre troisième Emprunt national a été ouverte. Et c'est une étrange force d'entraînement et d'exemple qui émane de la foule très diverse qui en ces premiers jours assiège les guichets des établissements de crédit. Quelques-uns, comme la Banque de France, fonctionnent sans trêve de neuf heures du matin à cinq heures du soir, tous les jours, même le dimanche. En sorte que personne ne peut se plaindre de n'avoir pas eu le temps de venir. Aussi c'est partout la même conviction réfléchie, le même empressement chez les gros comme chez les petits souscripteurs. Bourgeois, ouvriers, femmes qui ont là-bas un être cher, poilus permissionnaires, accomplissent avec la même émotion leur devoir patriotique. Et tous ont la même certitude qu'en l'accomplissant ce n'est pas seulement un excellent placement qu'ils effectuent, d'un rapport jusqu'à ce jour inhabituel de 5,83 %. En aidant la nation, ils garantissent encore leur patrimoine qui en est partie intégrante, la possession de leurs biens, qui a pour condition essentielle la permanence de la patrie qui les sauvegarde.

***

C'est à ceux qui n'ont pas souscrit encore que nous voudrions nous adresser aujourd'hui, surtout à ceux qui peuvent mais ne veulent pas souscrire. En dehors du plaisir de ne pas faire comme tout le monde, il y a toujours des mécontents et aussi des gens qui se croient plus habiles que les autres. D'aucuns disent : nous souscririons si l'Etat nous laissait tranquilles avec l'impôt sur le revenu et celui sur les bénéfices de guerre. D'autres prétendent qu'il vaut mieux garder leurs disponibilités et leurs Bons en vue d'un nouvel Emprunt qui donnera peut-être un intérêt plus élevé. Raisonnement d'égoïstes qui désirent conserver tous leurs avantages sociaux sans rien donner à la société. Pouvons-nous même admettre qu'il se trouve à cette heure des citoyens qui supputent de l'Etat une situation plus difficile pour se procurer un jour de plus grands avantages ?

Admettons qu'il n'en est rien et qu'ils sont de bonne foi. Eh bien ! même dans cette hypothèse, leur raisonnement qui, s'il était exact, serait odieux, est en vérité tellement faux qu'il n'est autre chose que l'expression d'une sottise.

Que gagnez-vous à conserver vos Bons, vos obligations, vos liquidités, pour attendre une autre occasion supposée plus favorable ? On ne le voit pas, mais on voit, en revanche, ce que vous perdez à attendre. Vous perdez pour votre argent, qui ne fait rien, un intérêt important de 5,83 %, et pour vos Bons de la Défense nationale, dont vous pourriez en ce moment disposer, la différence entre l'intérêt qu'ils vous rapportent et celui de la nouvelle rente, soit 0 fr. 83 %, ou 8,30 pour 1,000, ou 83 fr. pour 10,000, etc. Vous faites donc un raisonnement de mauvais administrateur de vos ressources, c'est-à-dire de mauvais économiste.

Ne perdons pas de vue, en effet, que le souscripteur est un acheteur de cette marchandise qui s'appelle des « francs de rente », et que son intérêt lui commande de l'acheter au meilleur compte :

Or, 100 francs de rente, en Bons de la Défense nationale, coûtent 2,000 francs;

100 francs de rente, en Emprunt actuel 4 %, coûtent 1,715 francs.

Le beau bénéfice de l'acheteur, dans ce deuxième cas, est donc de 285 francs.

Avec ce bénéfice, il pourra encore acquérir 16 francs de rente à 4 %, et il lui restera un solde en numéraire de 10 fr. 60.

Mais ce n'est pas tout. Votre avoir, toutes les propriétés que vous possédez, toutes vos valeurs n'existent que parce que l'Etat tient ses engagements. On voit ce qu'il est advenu de la Russie qui n'a pas eu le courage de faire l'effort militaire et l'effort financier. Si nous devions en arriver là, la ruine du pays serait notre ruine à chacun.

Donc le placement en rentes est le plus sûr qui existe. Et la preuve c'est que la sécurité de tous les autres dépend de la sienne. Pour les gens qui veulent réfléchir, c'est l'évidence même. Seulement on compte toujours sur le voisin pour faire l'effort. On dit : Il y aura bien assez de souscripteurs; je n'ai pas besoin de souscrire.

Alors, tant pis pour vous ! C'est précisément parce que tout le monde souscrit, parce que tous les Français sont caution les uns des autres que la nouvelle rente, dont la marge de hausse est si intéressante, se présente avec une prodigieuse réserve de force ascensionnelle dont l'ancien 4 % nous a déjà donné un exemple que nous rappelions l'autre jour. Quand vous voudrez plus tard vous mettre sur les rangs, vous serez obligé de payer plus cher qu'aujourd'hui. Tout le monde, en effet, comprend que cet emprunt à long terme est le premier qui présente, comme il le fallait logiquement, un avantage supérieur à celui des Bons à court terme, autrefois presque aussi bien traités et qui ont obtenu une faveur énorme dans le public. Aujourd'hui on ne demande pas mieux que de les convertir en rente perpétuelle parce que, en dehors du supplément d'intérêt, on est sûr d'avoir son argent quand on voudra par la vente devenue possible grâce au fonds d'amortissement, lequel, d'autre part, signifie pratiquement que la rente « ne peut pas baisser ».

Voilà pourquoi tout le monde veut en prendre et souscrit avec la même sincérité. Même au-dessus de 300 francs de rente, chacun demande à être intégralement servi sans que sa souscription soit réduite. Presque tous les établissements, on le sait, se sont mis en mesure de satisfaire à ce désir.

***

Quel emploi meilleur que la nouvelle rente pourrait-on, en vérité rechercher, et quels fonds voudrait-on conserver que l'on jugerait préférables ?

A-t-on bien tenu compte de l'intérêt réel qu'elle rapporte ? On dit 5,83 %. Par comparaison, c'est bien davantage.

Vous oubliez, en effet, de compter dans le rendement effectif cet appoint très important qu'est l'exemption d'impôt sur le coupon de rente, exemption qui équivaut à peu près à 1 fr. par 8 fr. ou 0 fr. 50 par 4 fr. de rente, soit 13 % du revenu.

Quand vous avez une obligation au porteur soit de l'Etat, soit d'une grande Compagnie dont le coupon est de 7 fr. 50, n'est-il pas vrai que vous ne touchez guère dans la plupart des cas qu'aux environs de 6 fr. 50 ? Et pourtant dans votre esprit le taux de rendement n'a pas diminué.

Eh bien ! au regard des autres titres de votre portefeuille, pour juger le rapport absolu de la nouvelle rente 4 %, vous devez la placer dans des conditions identiques. Non seulement elle rapporte 5,83 %, mais en outre le montant de l'exemption d'impôt dont toutes vos autres valeurs sont frappées soit environ 0 fr. 50 pour 4 fr. C'est donc en face d'elles et sans parler même de la prime de hausse, un placement *actuel au relatif* de 5,83 + 0,50 = *6 fr. 33* %, et c'est là une constatation mathématique et indiscutable.

Apprendre à bien compter est quelquefois nécessaire pour bien agir.

Paul FRANK.

L'Episcopat et l'Emprunt

Dijon, 30 novembre. — Mgr Landrieux, évêque de Dijon, a adressé aux curés du diocèse une lettre pour leur demander de prêter leur concours au troisième emprunt de guerre en exhortant leurs paroissiens à souscrire.

Au Brésil

LES BOCHES EXCLUS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SANTOS

Rio-de-Janeiro, 30 novembre. — La lutte contre le commerce allemand vient d'être marquée par la décision grosse de conséquence de la Chambre de Commerce de Santos, la plus importante place d'exportation du Brésil, qui vient d'exclure de son sein les maisons et les membres allemands, même naturalisés.

En Argentine

PUBLICATION DES DEPECHES CONCERNANT M. LUXBOURG

Buenos-Ayres, 30 novembre. — Le ministre des affaires étrangères annonce qu'il publiera sous peu toutes les dépêches sur le compte de Luxbourg.

LES SCANDALES

L'Affaire Bolo

DEPOSITION DE M. COGGIA ANCIEN PREFET DES BASSES-PYRENEES

Paris, 30 novembre. — Le capitaine Bouchardon a entendu ce soir M. Coggia, ancien préfet des Basses-Pyrénées, sur l'incident suivant :

« Un jour de l'an dernier, Bolo, qu'accompagnaient deux dames, voulut passer sans sauf-conduit la frontière espagnole en un point du département des Basses-Pyrénées. Le commissaire spécial chargé de la surveillance en cet endroit refusa au pacha l'autorisation de quitter le territoire français. Celui-ci le prit de haut; d'autorité, il décrocha le récepteur du téléphone installé dans le bureau du commissaire et demanda la communication avec le préfet de Pau, M. Coggia. Celui-ci, dès qu'il eut Bolo au bout du fil, lui demanda de prier le commissaire de prendre le récepteur.

M. Coggia félicita alors son subordonné de sa perspicacité, et Bolo ne put passer en Espagne.

Le témoin a également donné des renseignements intéressants sur le séjour de Bolo dans le Midi.

LA PREMIERE Mme BOLO ENTENDUE

Paris, 30 novembre. — M. Bouchardon a entendu ce matin Mme Bolo-Soumaille. La première femme du pacha a, paraît-il, raconté des choses très intéressantes, mais l'instruction refuse de les faire connaître pour le moment.

Le capitaine-rapporteur a eu ensuite un long entretien avec M. Sébile, directeur des recherches à la Sûreté générale.

L'Affaire du "Bonnet Rouge"

DÉPOSITION DE M. DECHARME

Paris, 30 novembre. — M. Decharme, conseiller de préfecture de la Seine et beau-frère du banquier Marx de Mannheim, a fait une longue déposition devant M. Bondoux, adjoint au capitaine-rapporteur, au sujet des documents qu'aurait copiés Mme Lewis, dactylographe du « Bonnet Rouge », sur les incidents d'Agadir.

LES DOSSIERS SECRETS

Paris, 1er décembre. — On sait que le fonctionnaire de la préfecture de police visé par la déclaration de M. Clémenceau à la Chambre mercredi dernier au sujet des dossiers versés tardivement à l'instruction des affaires en cours ou retrouvés subitement, était M. Dumas, chef du service des renseignements généraux. Il importe d'ajouter que lorsqu'il refusa à M. Drioux, juge chargé de l'instruction ouverte au sujet du chèque Duval, de se séparer d'un dossier détenu par son propre service, M. Dumas fut couvert par son chef direct.

D'autre part, lorsque l'affaire a passé aux mains de la justice militaire, M. Dumas a été entendu une fois par le capitaine Bouchardon et a répondu sans aucune réticence aux questions qui lui étaient posées. Le dossier en question a été mis à la disposition du commissaire-rapporteur dès que celui-ci en a exprimé le désir. Enfin, il convient de préciser que le dossier relatif à Bolo, retrouvé récemment, et communiqué tardivement, auquel M. Clémenceau a fait allusion, appartenait au deuxième bureau de l'état-major. Au lieu d'être transmis au parquet du conseil de guerre en avril 1917, il ne le fut qu'en octobre dernier.

L'Affaire Hélène Brion

HELENE BRION INTERROGEE

Paris, 1er décembre. — Mlle Hélène Brion, l'institutrice défaitiste de Pantin, a été amenée devant le capitaine Larcher, rapporteur près le premier conseil de guerre, qui lui a fait subir l'interrogatoire d'identité et l'a de nouveau inculpée de propagation de nouvelles alarmistes par application de la loi du 5 avril 1914. L'accusée a confirmé le choix qu'elle a fait de Me Jean Longuet, député de la Seine, comme défenseur.

Du dossier, il semble résulter que Mlle Brion appartenait à une vaste organisation ayant des ramifications en province et son rouage principal à l'étranger. C'est d'ailleurs d'un pays neutre, on le sait, que parvenaient les tracts et brochures de propagande apportés à Hélène Brion et à ses complices. Aussi, sur mandat du rapporteur, M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, vient-il d'être chargé de nouvelles opérations dans les départements et à l'étranger.

L'Affaire Goldsoll

Paris, 30 novembre. — A la suite de la plainte déposée par M. André Tardieu, haut commissaire de la France aux Etats-Unis, contre le naturalisé Goldsoll, M. Emile Constant, député de la Gironde, a déposé sur le bureau de la Chambre la proposition de résolution suivante :

« La Chambre invite le gouvernement à rechercher et à faire connaître, sans souci de la charité humaine, qui est inconnue sur le front, les responsabilités ministérielles, militaires ou politiques qui mettent en cause la naturalisation de Goldsoll, ses échappatoires devant le devoir militaire et la mission invraisemblable qui lui fut donnée en Amérique. »

M. Malvy devant la Haute Cour

UNE CONTRE-PROPOSITION

M. Etienne Flandin soumettra à la commission la contre-proposition suivante :

« Lorsque la Chambre des Députés a prononcé la mise en accusation soit du président de la République, soit d'un ministre pour crimes commis dans l'exercice de ses fonctions, le Sénat, saisi par son président du procès-verbal de la délibération de la Chambre, déclare se constituer en cours de justice. Il ordonne que la délibération de la Chambre des Députés et toutes pièces qui y sont jointes seront immédiatement transmises au procureur général près la Cour de Cassation pour être pris par lui toutes réquisitions de droit à fin d'information.

» Le Sénat entend en audience publique lecture du réquisitoire du procureur général et ordonne qu'il soit procédé, sous les seules modifications ci-après exprimées, à l'instruction, à l'accusation et au jugement dans les conditions prévues par la loi du 10 avril 1889 sur la procédure à suivre pour juger toute personne inculpée d'un attentat contre la sûreté de l'Etat.

» Le huis-clos peut être ordonné si la sécurité nationale l'exige et dans les conditions prévues par l'article 31 de la Constitution du 4 novembre 1880.

» Les fonctions de ministère public sont remplies par le procureur général près la Cour de Cassation, assisté au besoin des avocats généraux qu'il désigne.

» La Chambre des Députés peut désigner un ou plusieurs commissaires pour soutenir l'accusation concurremment avec le ministère public. »

La Commission des dix-huit

Paris, 30 novembre. — Le scrutin pour la nomination d'une commission de dix-huit membres, relative à l'établissement de la procédure en matière de mise en accusation, d'instruction, de jugement du Président de la République et des ministres devant le Sénat constitué en cour de justice, pour crimes commis dans l'exercice de leurs fonctions, a donné les résultats suivants : Votants, 133. Ont obtenu :

MM. Alexandre Bérard, Bienvenu-Martin, Savary, 133 voix.

MM. Boivin, Champeaux, Colin, Flandin, Goirand, Guillier, Monis, Pérés, Peyronnet, Riou, Simonet, 132 voix.

MM. Chéron, Milliard, Valée, 131 voix.

MM. Brager de La Ville-Moysan, 130 voix.

M. Libert, 128 voix.

La commission comprend, suivant l'entente préalable établie entre les groupes, neuf membres de la Gauche démocratique, quatre de l'Union républicaine, trois de la Gauche républicaine et deux de la Droite. Quatre anciens gardes des sceaux en font partie : MM. Bienvenu-Martin, Monis, Milliard et Valée. La commission, aussitôt constituée, s'est réunie officiellement.

LES RESTRICTIONS

Paris, 30 novembre. — Le ministère du ravitaillement nous communique la note suivante :

« Le conseil des ministres vient d'approuver les mesures proposées par M. Victor Boret, ministre de l'agriculture et du ravitaillement, et M. Vilgrain, sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement, en vue d'organiser le rationnement du pain, tout en tenant compte des habitudes et des intérêts des consommateurs, des producteurs et des intermédiaires.

» Du fait de l'insuffisance des dernières récoltes et de la limitation du tonnage disponible, ce rationnement est devenu une nécessité qui s'impose. Il importe donc de l'établir sans tarder et de l'accepter franchement. Il a été admis, comme principe fondamental, que **le taux de la ration journalière de pain de tous consommateurs autres que les agriculteurs consommant les produits de leur propre récolte, ne saurait dépasser celui de la ration des soldats au front.**

» Les caractéristiques du nouveau régime sont les suivantes :

MOINS DE PAIN, MAIS MEILLEUR

» D'une manière générale, le rationnement s'opérera par le contingentement de la farine de chaque département. En outre, dans les communes de plus de vingt mille habitants, il pourra être établi une carte individuelle de pain, dont les modalités feront l'objet d'un arrêté ministériel qui sera publié quelques jours avant le décret.

» Dans chaque département, un contingent de farine pour la fabrication du pain sera fixé par le préfet, après avis de l'office départemental des céréales, d'après le chiffre de la population et les taux de ration journalière admis par le gouvernement. Ce contingent sera réparti par l'Office départemental, entre les meuniers chargés d'approvisionner les communes. Tous les efforts des administrations et organisations locales devront tendre à régulariser la consommation et obtenir qu'elle ne dépasse pas les limites du contingent ainsi fixé.

» Dans les communes et agglomérations de communes d'une population de vingt mille habitants et au-dessus, le rationnement pourra être organisé au moyen de la carte de pain. La carte sera individuelle. la ration sera décidée par le ministre de l'agriculture et du ravitaillement, après consultation du Conseil municipal et du préfet. Dans ce cas, il sera institué un office communal du pain, présidé par le maire, qui assurera l'établissement et la distribution des cartes.

REQUISITION DES CEREALES

» L'office départemental des céréales comportera, désormais, un bureau permanent qui deviendra l'organe d'exécution. Ce bureau aura notamment pour mission d'assurer la répartition entre les meuniers des céréales et des contingents de farine sous la direction de l'administration centrale.

» Tous les moulins seront, en effet, placés sous la surveillance du ministre de l'agriculture et du ravitaillement. D'autre part, et cette mesure est la conséquence des autres, toutes les céréales seront réquisitionnées par l'Etat, à l'exception des quantités nécessaires aux ensemencements, à la consommation des familles attachées à l'exploitation agricole, à la nourriture des animaux de ces mêmes exploitations.

» La réquisition des céréales s'opérera soit par les achats des commissions de réception, soit par les achats des meuniers et des commerçants agissant pour le compte de l'Etat et à défaut de ces livraisons amiables par la voie de la réquisition.

» Les rémunérations accordées aux intermédiaires seront sensiblement inférieures à celles actuellement pratiquées. Cette réduction est motivée par le fait que l'Etat devenant seul acheteur, les opérations commerciales se trouveront notablement simplifiées. En outre les répartiteurs disparaissent du fait que leurs attributions sont confiées aux offices départementaux.

LA FABRICATION ET LA VENTE DU PAIN

» Le nouveau régime comprend des dispositions intéressantes relatives à la fabrication et à la vente du pain et des pâtisseries.

» En ce qui concerne le pain, le décret maintient la fabrication du pain de consommation courante avec vente au poids, avec cette différence que désormais la longueur, la forme et le poids du pain seront réglés par les usages locaux ainsi qu'il était admis antérieurement.

» Les pains de fantaisie pourront être vendus à la pièce; toutefois la vente n'en sera permise qu'autant que les magasins seront approvisionnés en pain de consommation courante et au cas d'épuisement de la provision de pain de consommation courante, les boulangers seront tenus de vendre au poids le pain de fantaisie.

» Les pains de fantaisie et les pains de régime ou de santé ne pourront d'ailleurs être fabriqués qu'avec la même farine que le pain de consommation courante dont ils ne différeront que par la forme et le degré de cuisson.

» **Tous ces pains devront être fabriqués avec la farine entière comprenant tous les éléments nutritifs du blé à l'exception du son et des impuretés.**

» Ces dispositions marquent donc un retour à une alimentation rationnelle, et **si la quantité est rationnée, du moins la qualité du pain se trouvera améliorée** par la remise en vigueur des règles anciennes de fabrication.

» D'autre part, il importe de noter que le prix de la farine étant désormais le même dans tout le territoire, le prix du pain tendra à s'unifier également, seules des circonstances purement locales pouvant amener de légères différences de prix.

LE PAIN AU RESTAURANT

» **Il sera interdit de servir à un client plus de 100 grammes de pain par repas dans les restaurants où le prix du repas dépasse 4 fr. et plus de 200 grammes dans les restaurants où le prix du repas est inférieur à 4 fr.**

LA PATISSERIE

» En ce qui concerne la pâtisserie, toutes les restrictions actuelles sont maintenues : fermeture deux jours par semaine, interdiction d'employer des farines panifiables. En outre, le nouveau régime comporte les interdictions suivantes :

» 1. Interdiction de consommer sur place dans les pâtisseries et confiseries, non seulement de la pâtisserie et confiserie, mais même des aliments et des boissons;

» 2. Afin d'éviter l'emploi illicite des farines panifiables, interdiction de la fabrication et de la vente de la pâtisserie par les boulangers. Toutefois, sur la demande du Conseil municipal, la fabrication et la vente de la pâtisserie par les boulangers pourront être autorisées les dimanches et jours fériés, sous réserve qu'aucune farine panifiable ne sera employée pour cette fabrication;

» 3. Interdiction de la fabrication et de la consommation de la pâtisserie et biscuiterie dans les restaurants, hôtels, cafés, maisons de thé, buvettes, cantines, crèmeries, magasins et généralement tous établissements ouverts au public.

» L'application des restrictions annoncées dans le décret du ministre du ravitaillement entreront en vigueur à partir du 1er janvier prochain. »

Appel au Concours de Chacun

Paris, 30 novembre. — M. Victor Boret a adressé au Président de la République un rapport pour le prier d'approuver le décret sur les dispositions concernant notre ravitaillement en farine et les nouvelles restrictions. Ce rapport se termine par un appel au concours de tous les Français :

« Ces mesures ne peuvent avoir leur pleine efficacité que si nos concitoyens veulent bien collaborer à leur exécution. Une œuvre de cette importance ne peut réussir que si chacun en comprend la nécessité, est disposé à faire les sacrifices exigés pour gagner la guerre. L'esprit qui anime nos populations depuis l'ouverture des hostilités nous donne confiance qu'elles sauront se plier aux restrictions qu'imposent les circonstances actuelles. »

La Vente de la Bière

Paris, 30 novembre. — Par suite de la pénurie d'orge, la bière sera réservée à une partie de la population, militaires et certains malades; peut-être sera-t-on obligé d'en interdire la vente dans les cafés.

A LA CHAMBRE

M. RENAUDEL ET M. CLEMENCEAU

Paris, 30 novembre. — A propos du procès-verbal, **M. Renaudel**, socialiste, se plaint de ce que l'analytique et l'« Officiel » n'aient pas rapporté exactement les paroles de M. Clémenceau sur la découverte de nouveaux dossiers dans les affaires en cours. M. Clémenceau a dit qu'on avait découvert un nouveau dossier Bolo à la préfecture de police; l'« Officiel » dit : « ailleurs ».

C'est la seconde fois, ajoute M. Renaudel, que M. Clémenceau corrige ses paroles à l'« Officiel ».

La Question des Prisonniers de Guerre

MM. Frédéric Brunet et Pasquale devaient interpeller sur la situation des prisonniers de guerre.

M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, dit que le gouvernement a envoyé à Berne deux hauts fonctionnaires de la guerre et des affaires étrangères, qui vont négocier l'échange des prisonniers.

On se met d'accord pour discuter le premier vendredi qui suivra la rentrée de janvier.

Les Pensions

On reprend la discussion de la loi des pensions. M. Lefas a la parole.

M. Lefas, qui est président de la commission des pensions, soutient qu'aucun projet autre que celui de la commission ne peut servir de base à un régime de pensions. Les taux qu'on a vivement critiqués peuvent être modifiés. Il expose les avantages du projet qui, avant d'augmenter le chiffre des pensions, en accorde à ceux qui en manquent.

Le fardeau de la preuve contre les réclamations d'une veuve est mis à la charge de l'Etat. On a donné droit à pension aux enfants naturels. Nous avons obtenu d'aller au delà de ce que demandait le gouvernement. Sans enfreindre les règles du Code civil à l'égard des ascendants, nous avons pour ceux-ci établi le droit à une allocation. Nous avons établi une majoration pour charges de famille.

La seule inégalité du projet est celle due à la différence des grades, qui n'est pas le fait de la commission.

L'orateur critique successivement tous les contre-projets, trop compliqués et dont la tarification ne peut reposer sur des bases certaines, la guerre n'étant pas terminée. Aucune administration, assure M. Lefas, ne pourrait liquider les deux millions de pensions de taux différents prévues par le contre-projet de M. Léon Bérard.

M. Lefas se livre à des dissertations sur les chiffres, pour justifier le système égalitaire de la commission.

M. Léon Bérard lui fait observer que c'est seulement pour les hommes des réserves que son contre-projet ne respecte pas la hiérarchie pour l'établissement de la pension, mais qu'il tient compte des grades pour les militaires professionnels.

M. Lefas dit qu'il est impossible actuellement d'évaluer ce que coûtera cette loi, peut-être des milliards. Mais c'est une charge que les générations futures devront payer par reconnaissance pour la génération. Cependant, on ne fait pas luire aux yeux des mutilés des espérances qu'on ne pourrait réaliser. L'honneur du pays commande de faire honneur à notre signature, et nous aurons ainsi bien mérité de la France. (Applaudissements.)

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

DEMANDE D'AUTORISATION DE POURSUITES CONTRE DEUX DEPUTES

Ce jour-là, la Chambre se réunira dans ses bureaux pour l'examen d'une demande d'autorisation de poursuites contre deux députés : MM. Turmel et Jean Hennessy.

La séance est levée.

Prochaine séance mardi.

Les Sursis pour la Classe 1889

Paris, 30 novembre. — Le ministre de la guerre fait savoir qu'en présence de certaines incertitudes assez fréquentes, les hommes de la classe 89 ne sont pas démobilisés. Seuls, ceux qui exercent **certaines professions nettement définies** sont susceptibles d'être mis en sursis d'appel, illimité ou limité, suivant le cas.

Communiqué italien

Le Duel d'Artillerie de plus en plus intense sur tout le Front

Rome, 30 novembre. — *La lutte d'artillerie, dont l'intensité s'est augmentée sur tout le front, a été particulièrement vive dans la REGION DES MELETTE (PLATEAU D'ASIAGO) et dans LA PLAINE DU MOYEN ET DU BAS PIAVE.*

Dans la ZONE DU LITTORAL, un monitor anglais a atteint en plein et a rompu un pont de barques jeté par l'ennemi à la hauteur de PASSARELLA (Passarella se trouve sur la rive droite du Piave, à 12 kilomètres de l'embouchure).

A ASIAGO, un avion ennemi a été abattu au cours d'un combat aérien.

Pendant la nuit dernière, nos appareils ont efficacement bombardé des campements ennemis ENTRE FELTRE ET FONZASO.

(Feltre et Fonzaso, à une huitaine de kilomètres l'une de l'autre et à 320 mètres d'altitude, sont dans la partie montagneuse, entre Piave et Brenta, à une quinzaine de kilomètres au nord du mont Grappa.)

En Palestine

Londres, 30 novembre (officiel).

L'ennemi a opéré jeudi et les jours suivants des démonstrations tout le long de son front qui s'étend de cinq milles environ au NORD-OUEST DE JERUSALEM jusqu'à la mer, sans être parvenu à modifier nos positions.

Il n'a poursuivi aucune attaque sérieuse, sauf à NEBI-SAMWIL, où son effort local d'hier a été aisément repoussé.

L'artillerie turco-allemande a de nouveau pris pour objectif la mosquée élevée à l'endroit traditionnel de la tombe du prophète Samuel, lieu de vénération aussi bien pour les chrétiens que pour les mahométans et les juifs. Le minaret a été détruit à la suite de ce bombardement.

Un détachement de 40 hommes du régiment d'un comté de l'est a attaqué un poste turc sur le NAHR-EL-AUJA, occupé par une garnison de 100 hommes. Environ 50 Turcs ont été tués ou faits prisonniers et une mitrailleuse a été prise.

Cinq aéroplanes ennemis ont attaqué trois de nos avions. Un appareil turc a été descendu hors de notre champ d'action et quelques-uns des autres ont été endommagés.

L'AUTRICHE-HONGRIE accepte d'entrer en Négociations

Amsterdam, 30 novembre. — Selon un télégramme de Vienne, le gouvernement austro-hongrois a répondu ainsi au radiotélégramme russe du 28 novembre, daté de Tsarskoïé-Selo :

Au gouvernement russe,

La circulaire des commissaires du peuple du 28 novembre, dans laquelle le gouvernement russe se déclare prêt à entrer en négociations pour la conclusion d'un armistice et d'un traité de paix générale, a été reçue par le gouvernement austro-hongrois.

Le gouvernement austro-hongrois est d'avis que les lignes principales de la proposition du gouvernement russe constituent une base convenable pour l'ouverture de telles négociations.

Le gouvernement austro-hongrois se déclare, en conséquence, prêt à entrer en négociations, ainsi que le gouvernement russe le propose, au sujet d'un armistice immédiat et d'une paix générale.

CZERNIN.

Plus de 9 Milliards de Crédits pour le 1er Trimestre 1918

Paris, 30 novembre. — Le ministre des finances a soumis au conseil des ministres, qui l'a autorisé à en effectuer le dépôt, le projet portant ouverture des crédits provisoires applicables au premier trimestre de 1918. Les dépenses prévues s'élèvent pour cette période à plus de 9 milliards, dont plus de 8 milliards et demi exclusivement applicables aux dépenses militaires.

BORDEAUX

1

Il y a un an

2 DECEMBRE 1916

Autour de Bucarest, la bataille est engagée. Les Roumains continuent à résister héroïquement et reprennent deux villages.

Les gouvernements alliés mettent l'embargo sur tous les navires grecs ancrés dans leurs ports.

Les cinq Ecoles

Dimanche 2 décembre, à quatre heures, dans les salons de l'hôtel de Bordeaux (entrée rue Mautrec), premier concert de la compagnie des Cinq Ecoles, dont voici le programme :

Causerie de M. Paul Berthelot.

1. *Quatuor* (Chausson), avec Mme Moussempès, MM. F. Lespine, Edger et Marchal.

2. a) *Le Colibri*; — b) *Hébé*, chanson grecque dans le mode phrygien (Chausson), Mlle Lalanne; au piano, Mlle H. Bussière.

3. *A la Mémoire de mon Fils*, poème pour quatre cordes (G. Liégeois), MM. F. et J. Lespine, Edger et Marchal.

4. a) *L'Invitation au Voyage*; — b) *Phydilé* (C. Duparc), Mlle Lalanne; au piano, Mlle H. Bussière.

5. 3e *Concerto* pour violon : allegro, andante, finale (Saint-Saëns), M. Jacques Lespine.

Piano Erard de la maison Bermond.

Entrée : 4 fr. Abonnements : une personne, 20 fr.; deux personnes, 27 fr.; trois personnes, 35 fr.

La Crise économique

COMMERÇANTS DETAILLANTS ET COMMIS COMPTABLES

En juin dernier, à la suite du mouvement des « midinettes », le Syndicat des commerçants détaillants de la Gironde signa avec le Syndicat des commis et comptables une convention accordant une indemnité quotidienne de vie chère de 1 franc. Au début de novembre, sous prétexte que les conditions d'existence devenaient de plus en plus difficiles, le Syndicat des commis et comptables demanda une nouvelle indemnité.

Le Syndicat des commerçants détaillants répondit alors par une déclaration d'incompétence. Le mouvement de juin, en effet, avait été déclenché par la corporation de l'habillement, c'est-à-dire par des employées et employés presque tous en service chez les membres du Syndicat des commerçants détaillants.

Aujourd'hui, la situation est autre. Le Syndicat des commis et comptables, qui a pris l'initiative du nouveau mouvement, groupe en effet les représentants du personnel de presque toutes les maisons de commerce de Bordeaux, soit environ vingt mille. Le Syndicat des commerçants détaillants ne se reconnaît donc pas qualifié, parce que trop restreint, pour traiter au nom de toutes les maisons intéressées.

Le Syndicat des commis et comptables riposte en revendiquant le droit de traiter avec le Syndicat des commerçants détaillants et en refusant à ce dernier la faculté de ne pas traiter pour lui-même.

La question en est là. Tout fait prévoir qu'une prompte solution interviendra. D'après nos renseignements, elle sera comprise de telle sorte que tout en évitant des surenchères trop souvent renouvelées, elle sauvegardera à la fois les intérêts des employés et ceux des employeurs, également respectables.

OUVRIERES ET PATRONS FOURREURS

Il y a environ deux mois, nous avons mis nos lecteurs au courant du différend survenu entre les ouvrières et les patrons fourreurs de Bordeaux. On nous communique aujourd'hui la convention suivante qui met fin au conflit :

Entre la Chambre syndicale des ouvrières et ouvriers fourreurs en confection, et les patrons fourreurs soussignés, il a été arrêté et convenu ce qui suit :

1. **Indemnité de vie chère.** — Si les ouvrières sont absentes soit le matin ou l'après-midi, l'indemnité de vie chère est réduite de moitié. Si elles sont absentes toute la journée, cette indemnité de vie chère est supprimée totalement pour la journée d'absence.

Ne donnent pas droit à réduction ou suppression de l'indemnité les absences qui sont le fait du patron ou celles reconnues et acceptées par lui.

2. **Heures supplémentaires.** — Toute journée d'absence pendant la journée normale de l'atelier, lorsqu'elle a été admise comme justifiée antérieurement ou postérieurement par le patron, ainsi que les absences d'heures, ne feront pas obstacle au paiement, comme heures supplémentaires, des heures faites au commencement ou à la fin de la journée normale.

3. **Semaine anglaise.** — Toute journée d'absence du fait de l'ouvrière, sauf le samedi, donne lieu à une réduction d'un cinquième de l'indemnité représentative du repos de l'après-midi du samedi.

4. **Apprenties.** — Il est entendu que les dispositions de la convention relative aux heures supplémentaires s'appliquent aux apprenties comme aux ouvrières et ouvriers.

5. **La journée de travail du samedi est fixée à quatre heures.** — Le repos du samedi après-midi pourra, par dérogation, être suspendu pour les ouvrières et ouvriers du 8 septembre inclus au 31 décembre inclus. Ils ont droit à l'indemnité représentative du repos de l'après-midi du samedi pendant les semaines de dérogation. Les heures faites le samedi en plus de quatre sont majorées comme heures supplémentaires du sixième aussi bien pour les ouvrières comme il est fait pour les ouvriers.

6. Les ouvrières donnant leurs huit jours, les patrons seront obligés de donner deux heures payées pour rechercher du travail.

7. La journée normale du travail est fixée à neuf heures du 1er janvier au 31 août et à dix heures du 1er septembre au 31 décembre. Les heures faites en supplément seront majorées comme heures supplémentaires.

8. Les heures supplémentaires devront être faites de préférence les autres jours que le samedi, et elles ne pourront être faites ce jour-là qu'en cas d'extrême urgence.

9. **Le salaire de cinquante-quatre heures sera acquis pour quarante-neuf heures.**

La convention, signée par trois patrons, une déléguée du Syndicat des ouvrières et ouvriers fourreurs en confection, le secrétaire général de l'Union des Syndicats de la Gironde, et M. Olivier Bascou, préfet de la Gironde, a été déposée au Conseil des prud'hommes.

L'Epuration de Bordeaux

Devant les nombreux vols qui se commettent journellement au moment de la débauche, sur les quais de la rive droite de la Garonne, deux rafles ont été effectuées vendredi soir, à La Bastide : la première, à la hauteur du pont Bouthier; la seconde, aux abord du passage à niveau du chemin Cauzac.

Au cours de ces rafles, dirigées par le capitaine Belliard, ayant sous ses ordres les officiers de paix Cacciaguerra et Commenge, onze individus, tous porteurs de marchandises volées ou n'ayant aucun pièce d'identité, ont été conduits à la Permanence. Deux d'entre eux ont été écroués pour vol de blé et de charbon. Les autres, porteurs de petites quantités de marchandises volées, ont été relâchés après vérification d'identité.

Rien ne peut égaler pour un Français une automobile fabriquée en France par des Français avec des capitaux français ?

Association mutuelle des Familles des Prisonniers de Guerre ou Disparus

Le bureau de l'Association a l'honneur d'informer ses adhérents qu'à l'assemblée générale du dimanche 2 décembre prochain au siège social, à l'Apollo, à 10 heures du matin, il sera rendu compte, outre les questions à l'ordre du jour par MM. Penil et Domy, délégués de la Société au Congrès de Toulouse, des résolutions et vœux présentés et admis au dit Congrès.

COMPTABILITÉ STÉNO-DACTYLO, etc
JAMET-BUFFEREAU 67, Cours Pasteur BORDEAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Pour avoir envoyé à Bordeaux quatre quartiers de viande reconnue impropre à la consommation, deux bouchers du Lot-et-Garonne, Jean Maraillac, de Coutures, et Alfred Courrèges, de Monsempron-Libos, ont été condamnés chacun à cent francs d'amende.

CONSEIL DE GUERRE (18e Région)

Présidence de M. le colonel BONNEFOY

DRAME DE LA JALOUSIE

Le soldat Kremer, mobilisé à l'arsenal de Tarbes, avait une amie, Mme B..., qui, souffrant de ses brutalités et de sa jalousie lui signifia son congé.

Kremer, furieux, saisit un couteau et frappa la veuve B.. de plusieurs coups, lui faisant des blessures graves.

Traduit devant le conseil de guerre, Kremer a été condamné à **cinq ans de travaux forcés.**

LAIT CONCENTRÉ
NESTLÉ
SUCRÉ et SANS SUCRE
LA MARQUE PRÉFÉRÉE

ÉTAT CIVIL

DECES du 30 novembre

Elise Victorin, 37 ans, rue Prémeynard, 78.
Veuve Fournier, 41 ans, rue Maubec, 3.
Fernand Cazeneuve, 47 ans, r. de la Fusterie, 20.
Marie Trouttet, 49 ans, rue Terre-Nègre, 95.
Jacques Joyeux, 54 ans, rue Le-Reynard, 10.
Marie Urvoy, 54 ans, rue de Trégey, 56.
Françoise Muller, 65 ans, rue Beaufleury, 71.
Veuve Lemière, 73 ans, rue Rosalie, 12.
Veuve Gulpouil, 87 ans, rue de Vincennes, 6.
Veuve Delmas, 87 ans, rue Cazemajor (école).

MAISON de DEUIL GILLIS 228 r. Ste-Catherine Chapeaux-Couronnes-Manteaux

CONVOI FUNÈBRE Les familles Nadal, Lasserre et Ducamp prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Etienne MONCAUP,

contremaître à la Société industrielle de résine de Bègles, ancienne maison Gaston Lagrolet, qui auront lieu le dimanche 2 décembre, en l'église Saint-Delphin, Pont-de-la-Maye.

On se réunira à la maison mortuaire, 72, avenue Favarque, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Dax.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

M. Gaston Lagrolet et le personnel de la Société anonyme industrielle de résine de Bègles prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Etienne MONCAUP,

leur contremaître, qui auront lieu le dimanche 2 décembre, en l'église Saint-Delphin, Pont-de-la-Maye.

On se réunira à la maison mortuaire, 72, avenue Farvarque, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. Harribey, Mlles Madeleine et Marthe Harribey, Mme Casteig et son fils, René Lacrouts, les familles Tartas, Martin, Dupouy prient leurs amis et connaissances d'assister aux obsèques de

Mme Eugénie HARRIBEY, née CASTEIG,

leur femme, mère, fille, sœur, tante et cousine, qui auront lieu dimanche 2 décembre en l'église Saint-André.

On se réunira à la maison mortuaire, 6, rue des Frères-Bonie, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Louis Sallano, Mme veuve Lucien Sallano, ses enfants et petits-enfants, Mme Marçalet (de Marseille), Mme veuve X. Morin, Mme veuve A. Sallano, ses enfants et petits-enfants; Mme Amélie Sallano, en religion Marie de Saint-Bernard, religieuse réparatrice; Mlle Caroline Sallano, les familles Sallano (de Saint-Palais), Péria, Berdéco, Canto (de Saint-Macaire), J. Loubières, H. Chédor, S. Maxwell, E. Cinto prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Louis SALLANO,

soldat au 7e colonial,

leur époux, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et petit-cousin, qui auront lieu dimanche 2 courant, en la chapelle de l'hôpital militaire, à dix heures.

On se réunira à neuf heures et demie au dit hôpital, rue Saint-Nicolas. P. F.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Ferdinand Dupleix, M. Raymond Dupleix (aux armées), M. et Mme Daniel Dupleix et leurs enfants, M. et Mme Lemesle et leurs enfants, M. et Mme Emile Lacouture et leurs enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Léonce DUPLEIX, née Sylvia RIVIÈRE,

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante, grand'tante et amie, qui auront lieu lundi 3 décembre, en l'église Notre-Dame.

On se réunira à la maison mortuaire, 32, rue du Réservoir, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Ni fleurs ni couronnes.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve H. Roustan, les familles Frèche et David prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Henri ROUSTAN,

leur époux, frère et oncle, qui auront lieu le 3 décembre, en l'église St-Amand de Caudéran.

On se réunira à la maison mortuaire, route de Saint-Médard, 49, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres génér. (Serv. de Caudéran)

AVIS DE DÉCÈS ET SERVICE FUNÈBRE

Mme veuve Joanny, M. et Mme Louis Dubreuil et leur famille ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Maxime-Pierre JOANNY,

sous-lieutenant au 7e colonial, décoré de la croix de guerre, tombé au champ d'honneur le 29 juillet 1917, à l'âge de 27 ans,

leur fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, et les prient d'assister au service funèbre qui aura lieu jeudi 6 décembre, à dix heures du matin, en l'église de Caudrot (Gironde).

REMERCIEMENTS ET MESSE

Les familles Duprat, Dupuy, de Sarrau, Clauzel, Borde et de Venancourt remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Louis DUPRAT, née Cécilia DUPUY,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite à dix heures, lundi 3 décembre en la basilique Saint-Seurin, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

REMERCIEMENTS ET MESSE

Les familles Léglise et leurs familles remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean LEGLISE,

Une messe sera dite à son intention lundi 3 décembre, à 9 heures, en l'église de Talence.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales (Serv. de Talence)

REMERCIEMENTS Les familles Fonade, Lassigniardie, Mortier, Borde, Gautier, Baguenard, Favin-Lévêque, Glottin, Harlé, Promis, Philippon remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Emmanuel FONADE,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Les messes ont été dites dans la plus stricte intimité.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

SPECTACLES

SAMEDI 1er DECEMBRE

THEATRE DES BOUFFES. — A 8 h. 30 : « R...
TRIANON-THEATRE. — A 8 h. 30 : « L'Enjôleuse ».
APOLLO-THEATRE. — A 8 h. 30 : « Tout à l'Américaine ! »
SCALA-THEATRE. — A 8 h. 30 : « Ça vaut l'Voyage ! »
THEATRE DE L'ALCAZAR. — A 8 h. 30 : « La Dame de Monsoreau ».

Skating-Palace

Samedi, soirée de gala. Dimanche, grande matinée et soirée avec orchestra.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 2 décembre 1917

(30)

Le Bandit Gentilhomme

Par RESCLAUZE DE BERMON

CHAPITRE XXIII

La Jeunesse de Lionnette

En cette soirée de la fin de mars, l'affluence était grande au casino de Monte-Carlo.

Le chanteur russe Chaliapine y donnait sa troisième représentation, et cela avait attiré de tous les points mondains de « la Rivière » un flot d'élégances qui pendant les entr'actes se déversait dans les salles de jeu.

Ce n'était qu'épaules nues, qu'écharpes scintillantes, que coiffures étoilées de diamants, qu'hommes en habit, le gardénia à la boutonnière. Les uns jetaient négligemment en passant un louis sur la rouge ou sur la noire; d'autres, au contraire, se poussaient en jouant habilement des coudes pour s'emparer de la première chaise laissée vacante par le premier décavé.

A une table de roulette, une femme était assise. Belle comme le démon ou le génie du jeu, elle avait groupé autour d'elle une infinité de curieux. Ses yeux superbes éclairaient tout le visage dont la pâleur était réchauffée par leur flamme ardente. On n'y voyait qu'eux; eux et une bouche pure de forme, mais gonflée de sensualité et cruelle d'expression.

Cette femme jouait un jeu insensé. Comme si elle eût fasciné les pièces d'or, celles-ci s'empilaient devant elle, formaient à côté des liasses de billets de banque des colonnes aux alignements compliqués. Mais ce qui passionnait les spectateurs, c'était la partie étrange et muette qui semblait s'être engagée entre cette femme et un homme assis en face d'elle. Accroché pour ainsi dire à sa veine, celui-ci mettait exactement les mêmes sommes sur la même couleur, sur le même numéro.

La joueuse, exaspérée, changeait rageusement ses combinaisons, sautait sans calcul de la rouge à la noire, jouant un jeu de plus en plus désordonné, de plus en plus enragé, mais auquel, en dépit de tout, la chance demeurait fidèle. De temps à autre, quand, avec une égale habileté et une égale grâce, ces deux étranges joueurs ramassaient leur argent, leurs rateaux se heurtaient et leurs yeux se rencontraient. Ce n'était que l'espace d'un éclair, mais il semblait que de ce choc rapide des étincelles dussent jaillir.

Cette femme était la marquise de Libernières.

Cet homme était le baron d'Ammard.

L'heure à laquelle se ferment les salles de jeu arriva.

A ce moment-là seulement le marquis de Libernières reparut.

Il avait abandonné sa femme pour la seule passion qui se partageât son cœur avec elle : celle du trente et quarante.

Debout derrière leur fille, monsieur et madame Letourneur avaient suivi son jeu.

Quand le marquis arriva, ils s'éloignèrent ensemble.

Perdu dans la foule qui s'écoulait, d'Ammard suivit.

Au vestiaire, son bras frôla celui de la marquise et, de nouveau, dans leurs regards se produisit un choc.

Il la vit monter dans l'ascenseur qui met en communication le Casino et la gare; il y monta avec elle.

Bien qu'il eût un billet pour Cannes, il descendit à Nice.

Le coupé des Letourneur était à la gare.

D'Ammard sauta dans un fiacre et donna l'ordre au cocher de suivre de loin.

La scène muette qui venait de se passer à la table de jeu du Casino de Monte-Carlo lui ouvrait de nouveaux horizons.

Tout un plan s'ébauchait qui lui ferait prendre sa revanche de la partie perdue avec mademoiselle de Libernières, et lui permettrait d'assouvir enfin sa vieille haine contre les époux Letourneur.

Comme si un courant télépathique eût mis en communication leurs pensées avec les siennes, monsieur et madame Letourneur, seuls dans leurs appartements, causaient de lui, à leur retour de Monte-Carlo.

Allongé dans un fauteuil, le banquier, noctambule par essence, fumait voluptueusement son dernier cigare avant d'aller se coucher.

Son cou long et décharné, son profil busqué à la peau jaunie se découpaient sur le mur en une ombre comique. Une mèche rebelle d'un trop beau noir qui se dressait en aigrette au sommet de son crâne pointu lui donnait plus encore un aspect menaçant d'oiseau de proie.

— Tu te l'es imaginé, ripostait-il avec un mouvement d'épaules, en réponse à une réflexion de sa femme. Nervosité féminine !

— Ah ! nous y sommes ! Le grand mot qui a réponse à tout.

Et, s'animant :

— Tu n'as donc pas vu le croisement de leurs regards ? C'est du feu qui en sortait. L'amour de ta fille pour cet homme se rallumera à la première étincelle. C'est moi, sa mère, qui te le dis. Jamais elle ne l'a oublié. C'est la rage au cœur qu'elle a épousé le prince Bolbi; c'est de rage qu'elle a mené cette vie scandaleuse dont les échos sont arrivés jusqu'à nous. Elle a voulu faire souffrir comme elle avait souffert. Moralement assassinée par un homme, elle a rendu à tous ceux qui l'ont approchée le mal qu'un seul lui avait fait.

Letourneur lança à sa femme un regard impatienté.

— Tant pis pour eux, dit-il. La vie privée de Lionnette ne nous regarde pas. C'était affaire au prince Bolbi, comme c'est affaire maintenant, au marquis de Libernières.

— Ce qui nous regarde, reprit madame Letourneur en essuyant ses yeux humides, c'est que la fatale passion de Lionnette a tout détruit, tout desséché en elle... Il n'y reste plus place pour les affections légitimes... Elle déteste son frère... Elle nous aime à peine.

Le banquier lança dans l'air une spirale bleue.

— Rengaines ! dit-il nonchalamment. Lionnette nous aime à sa manière... Elle n'est pas démonstrative, voilà tout... Et puis quoi ? Que pouvions-nous faire de plus que ce que nous avons fait ?

Madame Letourneur courba le front.

— Ne pas lui voler son enfant, dit-elle d'une voix sourde... l'enfant l'eût sauvée.

— Tais-toi donc ! fit Letourneur en secouant avec impatience la cendre de son cigare. Que voulais-tu qu'elle en fît, de l'enfant ? Elle ne pouvait pas rester vieille fille pour l'élever en cachette, n'est-ce pas ? Le célibat ?... Elle n'avait pas ça dans le sang. Alors quoi ? Mariée, que pouvait-elle pour lui ?

— L'aimer.

Un silence se fit, après quoi le banquier reprit :

— Oh ! l'inconséquence des femmes ! Mais c'est de peur qu'elle ne l'aime que tu le lui as enlevé ?

— C'était un crime ajouté à l'autre.

D'un bond, Letourneur fut debout.

Une colère à peine contenue faisait fulminer son regard.

— L'autre ? dit-il d'une voix dont il maîtrisait les éclats à grand'peine... L'autre ?... Qu'est-ce qui te prend ?

Elle eut un rire sinistre.

— Tu le demandes, fit-elle... Alors, tu n'as rien remarqué ? Tu n'as pas fait un rapprochement entre le mystère qui plane sur la naissance de la petite de Libernières et une ressemblance inouïe avec... avec qui tu sais ?...

— Tu es folle, dit Letourneur en haussant les épaules.

— Peut-être le suis-je, en effet, reprit madame Letourneur en frissonnant... oui, je dois l'être, car depuis le jour où je me suis trouvée en face de cette Mildred de malheur, je n'ai pas eu un jour, je n'ai pas eu une nuit. Un spectre me hante... Il est à mes côtés... toujours... et il a ses traits... et il a sa tournure... mais des traits décharnés, effrayants... et pour tout vêtement un linceul... et quand je me couche, quand je veux m'endormir, ce spectre se couche à mes côtés... et si je ferme les yeux, il se secoue et me réveille... Et comme si ce n'était pas assez, voici que maintenant c'est le baron d'Ammard qui reparaît... Que nous veut-il ? Après vingt ans !... Non, non, vois-tu, nous aurons beau faire, nous n'échapperons pas... Notre heure viendra... Je la sens venir.

Le lendemain matin, un chasseur de l'hôtel de Luxembourg montait la garde devant la grille de la villa Letourneur, sous les fenêtres de laquelle les orangers balançaient leurs fruits d'or.

Il avait comme consigne d'attendre une occasion de parler à la femme de chambre de la marquise de Libernières.

Ce pouvait être long, mais il avait été si grassement payé !

Le hasard le favorisa.

Envoyée par la marquise chez sa modiste au sujet d'un chapeau auquel elle voulait faire apporter une modification, la femme de chambre sortit dans la matinée.

Le rusé chasseur attendit qu'elle ne fût plus en vue de la villa, avant de l'aborder.

Alors, prestement, il glissa dans sa main un billet bleu qu'il avait reçu pour cela et une enveloppe sans adresse.

— Pour madame la marquise de Libernières, dit le gamin avec un clignement d'yeux averti. En personne et sans témoins.

— Compris.

La soubrette empocha.

Le billet était sans signature, mais n'en eût-elle pas après de longues années reconnu l'écriture, la marquise ne se fût pas trompée au ton dont il était libellé.

— « Ce soir, dix heures, au premier entr'acte, sur la terrasse du Casino de Monte Carlo. »

C'était un ordre.

Le premier mouvement fut tout d'exaspération, de révolte.

Le second fut une tentation violente, irrésistible.

Depuis le bal masqué, depuis les quelques phrases incisives, brutales, échangées entre elle et celui que, sous son masque, son cœur avait si vite reconnu, elle ne pouvait échapper à la sensation de brûlure qu'y avait imprimée le regard de d'Ammard.

Depuis lors, elle se défendait avec toute l'ardeur de sa nature impétueuse et violente contre l'empire que cet amant d'autrefois avait repris sur ses pensées.

La veille encore, pendant leur jeu enragé, ç'avait été entre eux une lutte sourde, muette, presque tragique.

Plusieurs fois, elle avait eu envie de quitter sa place; puis, par orgueil, elle était restée.

Et maintenant, devant ces quelques mots qui lui faisaient refluer au cœur les sensations oubliées de sa jeunesse amoureuse, elle restait silencieuse, le front plissé, la bouche pensive, les yeux ardents comme un brasier sans flamme.

Toutes les voluptés engourdies, toute la fièvre des désirs assoupis bouillonnaient en elle.

A travers les amours tragiques dont sa vie avait été faite, à travers tous les cœurs qu'elle avait brisés, c'étaient toujours les sensations goûtées aux bras de son premier amant qu'elle avait poursuivies sans les retrouver jamais.

(A suivre.)

L'EFFORT DE LA FRANCE ET DE SES ALLIÉS

L'Amérique aux côtés de la France

Conférence de M. Gibbons

Vendredi soir a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de Bordeaux, la conférence du professeur américain Gibbons sur « l'Amérique aux côtés de la France ». Comme nous l'avons dit, cette conférence organisée par le comité « l'Effort de la France et de ses alliés », était exclusivement réservée aux militaires.

Plus d'un millier de soldats se pressaient sur les gradins. Sur l'estrade avaient pris place : le général Chapès, qui présidait; M. Daniel Guestier, président de la Chambre de commerce de Bordeaux; M. Moreau, représentant le préfet de la Gironde; le comte russe Prozor, le général américain C...; le lieutenant-colonel Quiquandon, major de la garnison; le lieutenant-colonel de Beaumont, sous-chef d'état-major de la 18e région; les capitaines Gauguet, Libersac et Aubry, le lieutenant Coinchant, des officiers alliés, les commandants des différents dépôts, les directeurs des hôpitaux militaires, etc.

A 8 h. 30, — heure militaire — la réunion commença. Le général Chapès prononça une allocution familière où il rappela l'importance de l'intervention américaine à nos côtés. De vigoureux applaudissements lui prouvèrent que son auditoire vibrait avec lui.

M. Herbert Adams Gibbons, qui est un grand orateur, prit ensuite la parole. Nous ne pouvons traduire l'émotion à la fois respectueuse et affectueuse avec laquelle fut écoutée sa conférence. Les soldats français à qui il s'adressait l'interrompaient à chaque minute par des bravos nourris, et c'était comme une affirmation d'amitié et de confiance réciproques.

M. Gibbons parla tout d'abord de la leçon de nos ancêtres, dont le culte du droit s'est manifesté par des actes plus encore que par des paroles. Ils se sont toujours tenus sur le chemin du devoir, et en se rangeant aux côtés de la France, l'Amérique ne fait que suivre l'exemple de La Fayette.

Depuis le début de la guerre, bien qu'elle demeurât officiellement neutre, l'Amérique travaillait ardemment pour nous. Ses engagés volontaires étaient nombreux dans la légion étrangère et les corps canadiens. Elle nous avait envoyé un personnel sanitaire important et admirablement dévoué. En outre, ses capitalistes couvraient nos emprunts, et ses ouvriers peinaient pour nous dans les immenses usines.

Aujourd'hui que les Etats-Unis sont nos alliés, leur effort se décuplera, se centuplera. C'est que notre cause s'identifie avec celle de la liberté humaine et de la civilisation. Les Américains ont compris que l'Allemagne était l'ennemie de l'humanité et des droits imprescriptibles de l'homme. Voilà pourquoi ils sont pour nous et avec nous.

« C'est vous, soldats de France, qui avez racheté le monde entier, s'écrie l'orateur. C'est pour nous que la France a été crucifiée !... Nous avons compris la tragique beauté de votre sacrifice. Pour nous attacher à leur cause, l'Allemagne voulait nous noyer dans un torrent de mensonges. Vous, votre propagande a été la Marne, l'Yser, Verdun. Après Verdun, il ne restait plus un seul germanophile en Amérique !... »

On devine quelle ovation formidable salue ces paroles. L'éminent conférencier explique ensuite ce que fait et ce que fera l'Amérique. Elle a voté le service obligatoire; elle mobilise toutes ses réserves d'or; elle contrôle rigoureusement les exportations; elle met toute sa flotte en service; elle envoie des troupes en Europe; elle accentue l'effort de ses usines; — l'ancien pacifiste Ford livre trois cent mille autos par jour ! — elle améliore sa production alimentaire; elle prend les mesures les plus énergiques pour remédier à la crise des transports, et ce n'est pas fini !

« Les Américains, continue M. Gibbons, ont l'ardente conviction que le sol sur lequel ils viennent se battre est déjà consacré par le sanglant sacrifice. Nous venons ici payer une dette depuis longtemps contractée. L'Amérique ne vient pas en France pour sauver la France; elle vient en France pour l'aider à sauver le monde !... »

Nouvelles acclamations. Elles éclatent encore lorsque l'orateur déclare que son pays ne déposera pas les armes avant la libération des pays envahis et le retour de l'Alsace-Lorraine à la mère-patrie.

Ici, M. Gibbons s'adresse, dans leur langue maternelle, aux Américains présents dans la salle. Il leur demande de formuler solennellement ce beau serment, qu'il répète en français :

« Nous jurons de partager votre dette envers vos morts. Nous jurons d'achever avec vous le travail sacré que vous avez commencé dans le sang et la douleur. Notre concours sera prompt et sans limite. Notre profession de foi et d'espérance tient en trois mots, qui sont à la fois un cri d'amour et une prière au destin : Vive la France !... »

Plusieurs minutes s'écoulent avant que s'apaise le bruit des vivats. Le silence se rétablit lorsque se lève M. Chauvelot, délégué du ministère des affaires étrangères.

M. Chauvelot connaît admirablement les Etats-Unis. Il donne quelques précisions suggestives. La fortune de notre nouvelle alliée, par exemple, s'élève au chiffre fantastique de un trillon 250 milliards. « C'est-à-dire, explique M. Chauvelot, qu'après avoir dépensé mille milliards, il y aura encore un « rabiot » de 250 milliards !... »

Après avoir parlé du voyage que vient d'accomplir M Gibbons sur le front d'Alsace, notre excellent confrère décrit un grand camp américain en France. Pour bien montrer l'âme et le cœur des Sammies, il cite le texte de trois affiches apposées sur toutes les tentes. Ces affiches disent :

« Souvenez-vous que vous êtes des gentilshommes. »

« Depuis combien de temps n'avez-vous pas écrit à votre maman ? »

« Si vous avez envie de prononcer un juron, écrivez-le d'abord sur un morceau de papier. »

M. Chauvelot fait ensuite défiler devant ses auditeurs une magnifique collection de clichés photographiques pris par lui au cours de missions officielles aux Etats-Unis, en Alaska et aux Philippines.

Cet intéressant intermède terminé, le général américain C... s'adresse aux soldats français. Très lentement, en martelant les mots, car il ne connaît encore que très peu notre langue, il lit une allocution qui fait monter des larmes à tous les yeux.

« La bravoure française a fait l'admiration de l'univers, dit-il. Nous sommes vos élèves en héroïsme. Nous avons le ferme espoir de vaincre avec vous l'ennemi de l'humanité. Et nous sommes sûrs que l'avenir verra à jamais alliées les deux plus grandes républiques du monde ! »

Après l'ovation délirante qui suit ces mots, le général Chapès remercie les différents orateurs, et la réunion se termine dans l'enthousiasme.

Pour seconder les Combattants souscrivons à l'Emprunt

Alors que, sur le front, nos soldats unissent leurs efforts pour s'attribuer la Victoire et imposer la paix, ceux dont ils préservent la vie et les biens **doivent** leur fournir le matériel nécessaire à l'accomplissement de leur rude et glorieuse tâche.

L'EMPRUNT nous offre à tous l'occasion de leur apporter un efficace concours.

Tous ceux qui ont des disponibilités doivent les employer à souscrire :

Les porteurs de **Bons** ou d'**Obligations de la Défense Nationale** ont tout avantage à les échanger contre des titres du **NOUVEL EMPRUNT**, qui leur procurent un revenu plus avantageux, à l'abri de toute diminution pendant 25 ans, et leur assurent une augmentation de capital, le titre émis à 68,60 par 4 fr. de rente, étant remboursable à 100 francs.

CINÉMAS

Saint-Projet-Cinéma

Samedi et dimanche « **HERR DOKTOR** », avec René Creste. « **LE FIACRE N° 13** » et une série de comédies Gaumont.

Samedi, en soirée, entr'acte musical.

CINÉ-THÉATRE GIRONDIN

Samedi, soirée. Dimanche, 2 mat. à 2 h. et 4 h. Soirée

Kouria le Bossu, Ravengar, int. de M. X. de Volnay, l'énigmatique sorcier moderne.

Les Sports à Bordeaux

LE DIMANCHE SPORTIF

Les Rochefortais au Stadium de Bordeaux

Le grand match de dimanche, au Parc Olympique de la Côte-d'Argent, va mettre aux prises deux belles équipes.

Les Rochefortais ont déjà battu leur plus rude adversaire, le Stade rochelais, d'une façon très nette. Champion des Charentes la saison dernière, le S. A. rochefortais n'a succombé que de justesse en éliminatoire devant le Stade nantais, qui devait enlever le championnat de France. Le « team » comprend, entre autres joueurs de classe, l'excellent trois-quart Court, sélectionné dans l'équipe du sud-ouest; Duffaux, du T. O. E. C.; Bouguet, du S. U. U. C., etc.

Le « team » bordelais s'annonce formidable avec les Richer, Bonnet, Rousseau, Patou, Laulom, Nichols, Condom, sélectionnés en vue de la formation de l'équipe de France; Lacassagne, Hourdebaigt, Caujolle, les trois fameux internationaux. Inutile d'insister après une telle énumération.

Le match commencera à 2 h. 30, sous l'arbitrage de M. Léry, le référee tant apprécié l'autre dimanche. Le prix des places est ainsi fixé : Tribunes, 3 fr.; ligne de touche, 2 fr.; gradins et promenoirs, 1 fr. 25 (militaires, 0 fr. 75).

Les tramways des boulevards et Bayonne, Toulouse, conduisent au terrain; descendre au 263, boulevard de Talence, au pont du chemin de fer.

A BEGLES. — Stade bordelais (1) contre Rugby-Club bordelais (1). Ce match amical — remplaçant le match officiel qui devait mettre aux prises les deux équipes — constituera une belle. Ces deux teams ont, en effet, obtenu chacun une victoire l'un sur l'autre depuis le début de la saison. Ils ont été sérieusement remaniés, et le résultat n'est pas facile à prévoir. C'est un beau match en perspective.

Stade bordelais. — (D'arrière à avants) : Billard; Foussard, Monpezat, Soulan; Candau (cap.); Bérard; Erbin, Laffitte, Saint-Denis, Taillefer, Cler, Lafon, Tucoulou, Gaston, Biarnès.

Rugby C. B. — Capdevielle; Ducos, Duhau, Delugin, Fabrègues; Faisas, Saubois; Mario (cap.), Gérard, Dubern, R. Gérard, Grolot, Castel, Dufil, Lavalade. Coup d'envoi à 2 h. 30, sur le terrain de Musard, rue de la Liberté.

AU BOUSCAT. — U. A. libournaise (2) contre Stade bordelais (2).

Coupe de l'Avenir

AU STADIUM DE BORDEAUX (Parc olympique de la Côte-d'Argent). — Union B. S. B. S. contre Stade-Union-Langon-Saint-Macaire. Arbitre : M. le lieutenant Abadie. Coup d'envoi à 2 h. 30, sur un des terrains de rugby.

A LIBOURNE. — U. A. libournaise contre A. S. du Midi. Arbitre : M. Stanley Hutchison. Coup d'envoi à 2 h. 30, à Bègles.

FOOTBALL ASSOCIATION

Coupe Charles-Simon

AU JARD-MERIGNAC. — A 2 h. 30, Raincy-Sport (Paris) contre Etoile sportive de Mont-de-Marsan. L'équipe du Raincy est une des meilleures de Paris; elle a battu Boulogne et Vitry dans la Coupe de France du C. F. I.; Stade français et Maisons-Laffitte, dans la Coupe nationale (U. S. F. S. A.). Elle comprend deux internationaux : Cattenaet et Hérold. Le « onze » de Mont-de-Marsan est un des meilleurs, sinon le meilleur, du Sud-Ouest. Imbattue depuis la saison, l'équipe landaise a triomphé dimanche de la V. G. A. Médoc. Arbitre : M. Etienne Gasqueton. Entrée générale : 1 fr.; militaire, 0 fr. 50.

C'était à prévoir !

"SPORTS"

a été enlevé en quelques heures.

Réclamer les numéros du tirage supplémentaire dans tous les kiosques, à tous les marchands.

Où mange-t-on bien à Bordeaux ? Chez DUBERN. 42, allées de Tourny.

L'ALMANACH ILLUSTRÉ de la « PETITE GIRONDE »

Pour l'Année 1918

parait le dimanche 2 décembre et est mis en vente dans nos magasins et chez nos dépositaires.

Par les temps émouvants que nous vivons, l'« Almanach de la « Petite Gironde » est une publication des plus utiles et des plus intéressantes. Il renferme, en effet, au jour le jour, l'histoire du monde entier; donne, par mois, les décès des personnages connus; rappelle les grands faits de guerre ou autres qui se sont déroulés au cours de l'année écoulée; dans des notices complétées par de nombreuses illustrations, retrace les événements les plus saillants de cette période et publie des biographies d'une foule de personnalités célèbres ou dont la mémoire mérite d'être conservée.

Parmi les renseignements généraux donnés par l'Almanach, nous signalerons l'état des foires et marchés fixes ou mobiles de la Gironde et départements limitrophs; un calendrier avec les notions indispensables sur les travaux agricoles et de jardinage et les époques auxquelles ils doivent être entrepris; les indications climatériques et astronomiques; les prévisions du temps et des récoltes rédigées par un météorologue dont, depuis de nombreuses années, nos compatriotes ont été à même d'apprécier la science et la sûreté de vues; des statistiques diverses, etc.

On y trouvera également, avec la liste révisée des villes, sièges de dépôt des corps de troupes des différentes armes de notre région, des indications précises sur l'envoi des correspondances aux troupes sur le front français ou en Orient; les demandes de renseignements relatives aux militaires aux armées; la recherche des disparus; la correspondance entre les prisonniers et leurs familles; les secours aux prisonniers nécessiteux français; l'Office de renseignements pour les familles dispersées; l'Œuvre du vêtement du prisonnier de guerre, l'Office national du placement des mutilés et réformés; les pensions militaires, les permissions, les allocations, la répartition des classes, etc.

L'« Almanach de la « Petite Gironde », en donnant des renseignements généraux, présente aussi et surtout un grand intérêt au point de vue régional et local. Les événements qui intéressent Bordeaux et la région y sont rappelés et font l'objet d'articles qu'accompagnent des gravures.

Le prix de vente de l'Almanach de la « Petite Gironde » est de

50 Centimes

(franco poste 60 centimes)

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE CENON

Du 30 novembre.

	Amenés	Vendus	Prix par tête
Veaux nourrissons..	27	27	1re qté, 30 à 40f; 2e 20 à 30
Génisses	13	13	1re qté, 35 à 50f; 2e 25 à 35

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 30 novembre.

Huile de lin, de 370 à 375 fr.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 30 novembre.

Cuivre. — Comptant, 110 liv.; à trois mois, 110 liv.

Etain. — Comptant, 291 liv.; à trois mois, 289 liv. 10 sh.

Plomb. — Comptant, 30 liv. 10 sh.; livraison éloignée, 29 liv. 10 sh.

PRODUITS RÉSINEUX

La Situation

L'essence de térébenthine, après plusieurs semaines de forte excitation sur les marchés britanniques et français, a fini par « doubler le Cap », à Londres, de sch. 100, et à Dax, celui non moins important de 200 fr., s'avançant même à Londres, jusqu'à sch. 101/6, et à la dernière réunion dacquoise jusqu'à 210 fr., et toujours en grande fermeté, malgré le peu de transaction. Nous avons, d'ailleurs, expliqué pourquoi les producteurs landais-girondins étaient peu enclins à se débarrasser d'une marchandise si disputée en ce moment.

Il reste entendu que ces hausses formidables demeurent autant le fait d'une spéculation que celui de la rareté du produit en Europe et des difficultés d'en exporter d'Amérique.

Les stocks térébenthineux de Londres et de Liverpool se sont bien augmentés ces jours-ci d'un millier de fûts, mais en présence de la rareté du fret, on comprendra que les réserves londoniennes, par exemple, qui atteignent en ce moment 21,390 fûts de térébenthine ne permettent toujours pas de considérer le Royaume-Uni d'Angleterre comme suffisamment pourvu en essence.

Du côté « secs » la situation est devenue meilleure, par suite de l'autorisation d'exporter mensuellement 1,100 tonnes de brais à destination de l'Angleterre et de l'Italie, par moitié. On peut considérer pour les brais le prix de 72 fr. comme base d'achat, pour marchandises prises aux usines, bien entendu.

En Amérique, où les marchés résineux sont virtuellement séparés des transactions européennes, puisque les transports restent presque exclusivement consacrés à la guerre, les cours ne suivent en aucune manière la voie ascendante de ceux du Nouveau-Monde et nous voyons, à Savannah, l'essence se stabiliser autour de 48 cents, sans grand entrain; et encore, savons-nous, de source des plus autorisées, que le groupement des intérêts résineux de là-bas s'oblige à quelques sacrifices financiers pour « entretenir » d'aussi fortes accumulations que celles que nous savons entassées un peu partout, sans débouchés présentement possibles; aussi, le prix précité de 48 cents doit-il être considéré comme une cote d'attente.

Les Américains sont gens tenaces et ils savent qu'en prenant patience ils récupéreront, et au delà, au moment voulu, les sacrifices qu'ils s'imposent en ce moment.

Em. Bx.

Londres, 30 novembre.

Essence de térébenthine. — Haussé. — Disponible, 113 sh.; décembre, 112 sh. 3/4, acheteurs; janvier-avril, 114 sh. 1/4, payé; mai-avril, 118 sh. ¼, vendeurs.

Résine. — Disponible, de 51 sh. 6 d. à 55 sh.

Chargeurs français

(Plisson et Cie)

Réunie en assemblée générale ordinaire le 24 novembre, les actionnaires des **CHARGEURS FRANÇAIS** ont approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1916, qui se soldent par un bénéfice net de 3,371,512 fr.

Le dividende a été fixé à 145 fr. net par action au porteur, soit 147 fr. 85 pour les titres nominatifs. Un acompte de 75 fr. ayant été payé, le solde, soit 70 fr. net, sera mis en paiement à partir du 15 décembre prochain contre remise du coupon n° 17.

L'assemblée a, en outre, décidé la répartition d'une somme nette de 250 fr. par action à prélever sur les réserves. Cette somme sera mise en paiement, à partir du 1er février 1918, contre remise du coupon n° 18.

Achetons Feuillards

NEUFS ET USAGÉS. Comptoir Industriel de Boulogne-sur-Seine

ARTHRITIQUES

En hiver, le traitement le plus efficace, le plus agréable et le plus économique, consiste à faire régulièrement usage des **LITHINÉS** en comprimés de la Société des Eaux de Martigny, « **SOURCE LITHINÉE** ». L'étui de 12 comprimés pour 12 litres d'eau minérale, 1 fr. 75. Toutes pharmacies. **Goutte, Gravelle, Reins, Foie, Voies urinaires.**

Dépôts à **Bordeaux** : Phies Bousquet, rue Sainte-Catherine; Grande Pharmacie Saint-Projet; Grande Pharmacie du Centre, 20, rue Sainte-Catherine; Fosse et Cie, 70, cours d'Alsace-Lorraine; Bordenave, 55, cours Intendance; Phies Costead et Denoix, à **Pau.**

Montres **Longines** Élégantes et précises.

ANÉMIE PROFONDE, NEURASTHÉNIE

L'ALEXINE

ordonnée dans l'univers par l'élite médicale 4f 50, Phies du monde entier. Laboratoire 15, r. Jean-Jaurès, Puteaux (Seine). Notice franco.

IMPUISSANCE GUÉRISON RAPIDE CERTAINE

et à tout âge par le plus puissant et inoffensif des aphrodisiaques, la Nymbine, composé nouv. (1913) déposé et appr. p. le corps médic. *Env. discr. notice grat.* Dépôt Nymbine, 12, r. Pont-Neuf, Paris.

Sauvez vos Cheveux PAR LE **Pétrole HAHN**

PRODUIT FRANÇAIS

Gros : F. VIBERT, Fabt, LYON.

La Montre rêvée !

Précise, élégante, robuste ! Vous la trouverez sur le catalogue illustré que vous recevrez gratis sur demande adressée au

Grand Comptoir National d'Horlogeri

Ed. DUPAS, à Besançon (Doubs). Écrivez aujourd'hui.

MAISON FRANÇAISE

En Vente dans les Magasins de la **Petite Gironde :**

LA COMPTABILITÉ

Expliquée par un Comptable

(3e édition)

Prix : 1 fr. 50

Envoi franco contre mandat de 1 fr. 60 adressé au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux.

AMPUTÉS BRAS et MAINS ARTICULÉS, AUTOMATIQUES **CAUET**

31, boulevd de Belleville, PARIS.

Demandez Catalogue, envoi gratuit.

« .....te-neuf Ans »

Nous avons tous entendu, dans les prétoires parisiens, l'élégante femme, qui vient témoigner, répondre à l'indiscrète mais obligatoire question du président, lui demandant son âge : « ...te-neuf ans, monsieur le Président. » Et nous savons qu'en remerciement du charmant sourire qui s'escrime à voiler cette « audacieuse » déclaration, le bienveillant inquisiteur accorde courtoisement le bénéfice du doute.

Est-ce vingt-neuf, trente-neuf, quarante-neuf ? — Ne cherchons pas. Mais il est certain que si la Parisienne dépense tant d'ingéniosité et de grâce pour dissimuler le nombre de ses printemps, surtout aux approches de « l'âge difficile », communément nommé âge critique, c'est parce qu'elle espère fort pouvoir prolonger longtemps sa précieuse jeunesse, ou tout au moins donner et garder cette inestimable illusion.

Certes, la ménopause n'est pas bagatelle qu'on puisse traiter à la légère. Si, à ce dangereux tournant de sa vie, une femme néglige sa santé, des troubles et des désordres, occasionnés par le changement que la nature opère en elle, se manifesteront sous forme de palpitations, mauvaises digestions, pesanteur dans le ventre, élancements, bouffées de chaleur au visage, migraine, épuisement nerveux, neurasthénie, etc., etc. Si, par contre, elle donne à son sang, principalement en cause, et à ses nerfs, particulièrement affectés, les soins nécessaires et appropriés qu'ils réclament, elle pourra certainement — et en beauté — franchir cette pénible étape.

Or, il est de notoriété publique que les Pilules Pink sont le plus sûr régénérateur du sang, le plus puissant tonique des nerfs. Toutes les femmes savent qu'avec l'aide des Pilules Pink, qui se trouvent dans toutes les pharmacies, elles peuvent conserver intactes les marques où se reconnaît l'éclatante alliance de la santé, de la jeunesse et de la beauté. Grâce à elles, le Temps ne viendra pas trop tôt « rompre le charme ». Il ne sera plus trop tard pour des promesses qu'on puisse tenir, pour des espoirs qu'on puisse réaliser, et tous désirs ne devront plus cruellement s'évanouir devant les tristes réalités. Ayez donc recours à elles et vous verrez qu'à « l'âge difficile », la vie vaut encore la peine d'être vécue. Faites-leur confiance, et vous pourrez, vous aussi, longtemps encore accuser « ...te-neuf ans ».

GUÉRISON CERTAINE DES HERNIES

par la méthode du célèbre spécialiste Déchamp, 135, boulevard Magenta, Paris, qui garantit la guérison par écrit. Renseignements gratuits dans les villes suivantes, de 9 à 4 heures :

Angoulême, lundi 3 décembre, hôt. du Palais.
BORDEAUX, mardi 4, hôtel Carnot, gare Saint-Jean.
Bergerac mercredi 5, hôtel de Londres.
Sarlat, jeudi 6, hôtel de la Madeleine.
Brive, vendredi 7, hôtel de l'Industrie.
Cahors, samedi 8, hôtel de l'Europe.
Montauban, dimanche 9, hôtel Terminus.
Toulouse, lundi 10, hôt. Arcades, pl. Capitole.
Valence-d'Agen, mardi 11, hôt. de France.
Agen, mercredi 12, hôtel Marty.
Castelsarrasin, jeudi 13, hôtel Moderne.
Gourdon, vendredi 14, hôtel de l'Ecu.
Villeneuve-sur-Lot, samedi 15, hôtel Gache.
Tonneins, dimanche 16, hôtel du Centre.

Ceintures pour Rein mobile, Descente de Matrice, Appareils pour Hydrocèles et Varicocèles, Bas varices.

Vétérinaires de Bordeaux

MM. Boudeaud, Chargé, Dauthuille, Martin, Meynard, Moreau, Sévérac ont adopté Tarif-Honoraires :

Bordeaux-Ville, sans changement, visite, 5 fr. Hors ville, visite 3 fr., plus indemnité de déplacement fixée à 0 fr. 75 par kilomètre parcouru tant aller que retour. Kilomètres comptés à partir de l'origine du bornage (place Gambetta).

JE GUERIS LA HERNIE

Nouvelle Méthode de Ch. COURTOIS

Spécialiste herniaire

80, Faubg Montmartre, Paris

Le professeur COURTOIS, l'éminent spécialiste qui seul garantit la guérison par écrit, recevra dans les villes suivantes :

Agen, dim. 2 déc., hôtel Central et Moderne.
Marmande, lundi 3, hôtel des Messageries.
Fumel, mardi 4 déc., hôtel de la Poste.
Villeneuve-sur-Lot, mercredi 5, hôt. Gache.
Tonneins, jeudi 6 décembre, hôt. Central.
Nérac, vendredi 7 déc., hôtel de France.
Beaumont-de-Lomagne, samedi 8 décembre, hôtel Boudilhon, **de midi à 4 heures.**
Montauban, dimanche 9 déc., hôtel du Midi.
Moissac, lundi 10, hôtel du Luxembourg.
Valence-d'Agen, mardi 11, hôtel de France.
Castelsarrasin, mercredi 12, hôtel Moderne.

CEINTURES VENTRIÈRES ANATOMIQUES POUR REIN MOBILE DESCENTE de MATRICE. EVENTRATION

Demandez **MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE** à **G. TRIBAUDEAU** Fabt à BESANÇON

Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. **FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.**

HERNIEUX !

Méfiez-vous des prétendus spécialistes qui voyagent dans vos régions et garantissent à tous la guérison, même par écrit. Leurs annonces sont trompeuses. Si vous en doutez, demandez à votre Docteur ce qu'il en pense. Au lieu de vous confier à leurs mains, souvent plus intéressées qu'expérimentées, adressez-vous à un Médecin qui, seul, est vraiment compétent.

Allez donc essayer gratuitement la nouvelle Méthode du Docteur **L. GARIGUE**, de la Faculté de Médecine de Paris à :

BORDEAUX Hôtel du Centre, 8, rue du Temple, lundi 3, mardi 4, mercredi 5 décembre, de 9 heures à 6 heures du soir.
ARCACHON, Hôtel Chort, jeudi 6 décembre, de 9 heures à 6 heures du soir.
LIBOURNE, Hôtel Loubat, vendredi 7 décembre, de 9 heures à 5 h. 45 du soir.
BERGERAC, Hôtel de Londres, samedi 8 décembre, de 9 heures à 6 heures du soir.
PERIGUEUX, Hôtel du Midi, dimanche 9 décembre, de 9 heures à 6 heures du soir.
LIMOGES, Hôtel du Commerce, lundi 10 décembre, de 8 heures à 5 heures du soir.
ANGOULÊME, Gd Hôtel de France, mardi 11 décembre, de 8 heures à 5 heures du soir.
COGNAC, Hôtel du Commerce, mercredi 12 décembre, de 9 heures à 6 heures du soir.
NIORT, Hôtel de France, jeudi 13 décembre, de 9 heures à 6 heures du soir.
THOUARS, Hôtel du Cheval-Blanc, vendredi 14 décembre, de 8 heures à 4 heures du soir.
POITIERS, Hôtel du Plat-d'Etain, samedi 15 décembre, de 9 heures à 6 heures du soir.
CHATELLERAULT, Hôtel de France, dimanche 16 décembre, de 8 heures à 2 heures soir.
SAINTES, Hôtel des Messageries, lundi 17 décembre, de 9 heures à 6 heures du soir.
ROCHEFORT, Hôtel de France, mardi 18 décembre, de 9 heures à 6 heures du soir.
LA ROCHELLE, Hôtel de la Paix, mercredi 19 décembre, de 9 heures à 6 heures du soir.

Les Hernieux ne pouvant se déranger doivent écrire pour recevoir gratuitement cette méthode à l'Institut Orthopédique, 7 bis, rue Eugène-Carrière, à Paris.

HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Le Bandage GLASER guérit la Hernie

C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.

En voici d'ailleurs une preuve :

« Monsieur Glaser, 12-9-17.

» Je souffrais depuis trente ans d'une forte hernie à droite quand j'eus l'idée d'avoir recours à vous. Depuis sept mois que je porte votre appareil, je n'éprouve plus aucune gêne, et malgré mon grand âge, 71 ans, la hernie n'apparaît plus.

» Pour vous prouver ma reconnaissance, je vous autorise à publier ma lettre.

» PÉRÈS (Joseph), à Garbic, par Montferran-Savès (Gers). »

Le bandage de M. J. GLASER est absolument sans ressort, il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître.

Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement. Allez tous voir cet éminent praticien à :

BORDEAUX, les 2 et 3 décembre, hôtel Moderne, 7, rue Buffon.
Orthez, le 4 décembre, Grand-Hôtel.
Bagnères-de-Bigorre, le 5 décembre, hôtel Bousquet, place Lafayette.
Bayonne, le 6, hôtel de Paris et Bilbaïna.
Oloron, le 7 décembre, hôtel de la Poste.
Dax, les 8 et 9 décembre, hôtel de la Paix.
Pau, 10 décembre, hôtel du Commerce.
Mont-de-Marsan, le 11, h. des Ambassadeurs.
Lannemezan, 12 décembre, hôt. de la Gare.
Tarbes, le 13, hôt. Darmau et du Commerce.
Lourdes, le 14, jusq. 12 h., hôt. de France.
Angoulême, samedi 15, hôtel des Postes.

Brochure franco sur demande à M. J. Glaser, 63, Boulevard Sébastopol, à Paris.

CEINTURES VENTRIÈRES POUR DÉPLACEMENTS DE TOUS ORGANES.

La neurasthénie n'est plus de bon ton.

Il fut un temps, naguère, où le suprême chic consistait pour les courageux à se découvrir l'appendicite, pour les timorés à s'accuser de neurasthénie. Et sur l'autel du snobisme les uns sacrifiaient leur tranquillité, les autres parfois leur vie. Mais à l'époque tragique où nous vivons, qui oserait encore se prétendre neurasthénique ?

Et cependant, en dehors de toute question de mode, cette maladie, comme l'appendicite, sévit réellement et fait de nombreuses victimes. Puisque donc la neurasthénie n'est plus de bon ton, c'est une raison, en plus de toutes les raisons raisonnables pour s'en affranchir rapidement au lieu de s'abandonner à ses caprices.

"Wincarnis" est l'antidote de la neurasthénie. Ses qualités toniques, apéritives, fortifiantes et reconstituantes font merveille dès le premier verre, et les symptômes du mal, céphalée, insomnie, fatigue, dépression cérébrale, anxiété, faiblesse neuro-musculaire, amoindrissement viril, disparaissent rapidement sous son action puissante et énergique.

Avec "Wincarnis", médication facile, sûre et délicieuse, vous ne serez plus prostré dans ce triste état de langueur qui gâte votre plaisir de vivre, vous ne désespérerez plus de tout et de vous-même, vous ne bouderez plus la vie qui vous semblera digne d'être vécue.

"Wincarnis" est l'ami sûr des mauvais jours; en toute confiance allez à lui. Prêt à vous rendre service il se tient à votre disposition dans toutes les pharmacies.

HERNIE

Chutes de Matrices

La Nouvelle Méthode de M. Noël DEMEURE

l'habile spécialiste herniaire de **Paris,** est la seule qui procure **sans gêne ni interruption de travail, un soulagement immédiat** et la **guérison** des Hernies ou descentes les plus grosses et les plus anciennes, comme l'ont prouvé les **nombreuses guérisons publiées.** Chaque jour, **M. DEMEURE** reçoit des lettres de remerciments. Voici encore le nom et l'adresse de quelques personnes **soulagées et guéries** par sa **Méthode : Mme Cœurveillé,** à Faveyrolles (Aveyron); **Mme Th. Planques,** Saint-Martin-Lalande, par Castelnaudary (Aude); **M. P. Marty,** propriétaire, Villemagne, par Bédarieux (Hérault); **M. Mo Maziè res,** 20, rue du Moulin, Mazamet (Tarn); **Mme Bernard,** à Bruges (Gironde); **Mme Chancellée,** 370, cours de Toulouse, Bordeaux.

Chaque jour, **M. DEMEURE** reçoit des lettres de remerciments de personnes **soulagées et guéries** par sa **Méthode.**

Nous avons la **ferme conviction** d'être **utiles à nos lecteurs** en leur conseillant d'aller voir en **toute confiance** le **GRAND SPÉCIALISTE** si connu et si aimé dans notre région, qu'il visite depuis plusieurs années, et qui recevra à **BORDEAUX,** dimanche 2 décembre, hôtel du Centre, 8, rue du Temple.

Saintes, lundi 3, hôtel des Messageries.
Barbezieux, mardi 4, hôtel de la Boule-d'Or.
Monpont-sur-l'Isle, le 5, hôtel du Puits-d'Or.
Blaye, jeudi 6, hôtel du Médoc.
Lesparre, vendredi 7, hôtel du Lion-d'Or.
Cognac, samedi 8, hôtel de Londres.
Périgueux, dimanche 9, hôtel Messageries.
Castillon-sur-Dordogne, 10, hôt. Boule-d'Or.
Libourne, mardi 11, hôtel de France.
La Rochelle, mercredi 12, hôtel de France.
Rochefort, jeudi 13, hôtel de France.
Jonzac, vendredi 14, hôtel de l'Ecu.
Angoulême, samedi 15, hôtel des 3-Piliers.
DEMEURE, 52, boulevard E.-Quinet, **PARIS.**

CADEAUX UTILES

C'est à BESANÇON

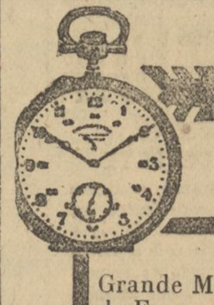

la Grande Métropole Horlogère de France que vous trouverez les **MEILLEURES MONTRES** en vous adressant directement à **Jean BENOIT Fils**

HORLOGER-CONSTRUCTEUR TECHNIQUE

Manufacture d'Horlogerie

BESANÇON (Doubs)

qui vous enverra contre 0.25 en timbres *Son Superbe Album Illustré*

Maison de Confiance, Fondée en 1791

La plus importante Maison vendant directement aux prix de fabrique

CONVALESCENTS

Six PILULES GIP par jour reconstituent rapidement organisme

3f30 le fl. de 100 - 64, Bd Port-Royal, Paris

AVIS aux FAMILLES

La meilleure eau minérale purgative est celle de **"PURGOS"** *dont l'action sûre et douce tient de celle des eaux de VICHY alliée aux sels purgatifs.* Dans toutes Pharmacies.

FEMMES QUI SOUFFREZ VOUS SEREZ SOULAGÉES & GUÉRIES PAR LES PILULES VÉGÉTALES DE L'ABBAYE DE CLERMONT VÉRITABLE JOUVENCE

Renseignements & Brochure Gratuits

S. THÉZÉE à LAVAL (Mayenne)

Le Directeur : **M. GOUNOUILHOU**

Le Gérant **G. BOUCHON**

Imprimerie GOUNOUILHOU

Rue Guiraude, 11, Bordeaux

HERNIE

La Maison BARRÈRE, de Paris, informe ses clients qu'ils trouveront ses appareils à sa succursale de Bordeaux

8, rue Voltaire, Bordeaux

(Intendance)

PIANO DEMANDE pour étude, 200 à 300 francs. Ecrire Duval, Agence Havas, Bordeaux.

Dame honor. offre pens. à pers. sér. Ec. Mme Jane, Ag. Havas, Bx.

On demande ouvrières pour travaux photo, Panajou fres, 50, all. de Tourny. Se prés. ap.-midi.

On demande j. filles magasin de vente Panajou fres, 50, all. de Touny. Se présenter après-midi.

Jeune fille très bon. sténo-dactylo de préfér. pourvue du brevet supérieur demandée par administration, situation très stable. Ec. Lalande, Havas, Bx.

A L. gr. chais, gr. local indust., 51, r. Cr.-Seguey. Ad. 165, r. Fondège.

Bureau américain occas. dem. Ecrire Pagel, Ag. Havas, Bx.

On dem. maison à louer vide quartier St-Seurin de préfér. Ec. A. Fenal, Ag. Havas, Bdx.

Constructeur sachant dessiner, longue expérience tous trav. et ciment armé bonne prat. direction nomb. pers. parle espagnol, dem. conduire travaux, se dépl. Ec. Delta, Ag. Havas, Bdx.

Terrain à v. pour industrie ou dépôt en ville, 1,000 mètres. Ecrire Myrié, Havas, Bordeaux.

A V. jolie sal. à mang. Louis XVI ét. de n. Ec. Alane, Havas.

On demande piano d'études. Ec. Alixe, Ag. Havas, Bordeaux.

Je louerais pl. c. 1er ét. 5 à 6 p. ou 2 p. pr bur. Ec. Lind, Havas.

Chasseurs à v. 300 fr. chienne Bragne français, 3 ans, très bonne. Ec. Toury, Havas, Bdx.

AUTO On demande dynamo p. éclairage. Indiquer marque et prix. Ec. André Merlou, Agence Havas, Bordeaux.

Jeune fille échang. av. anglaise leçons piano ou chant c. anglais. Ec. Cancat, Havas, Bdx.

On dem. à louer en vide maison ou appartement 10 pièces env. Ec. Lasserre, Havas, Bordeaux.

On demande louer appartement vide, 3 ou 4 pièces. Ec. Guiraude, Ag. Havas, Bordeaux.

Dame manteau fourrure, dame selle angl. Ec. Biram, Havas.

TYPO PÉDALISTE

Bon ouvrier demandé. Bareyre et Fraikin, 6, quai Louis-XVIII.

Achat barriques, bouteilles et fûts tous genres. Bons prix. Ecrire Rinel, Ag. Havas, Bdx.

Baccalauréat répét. méthode spéc. Ec. Pinpet, Havas, Bx.

Fonctionnre n. mob. louerait pte écb. ou appt 3-4 p., q. St-Genès, Simtot, Nansouty. Offr. 11, r. Cérons

MIEL en gros et détail. Ecrire : FOTEL, Ag. Havas Bordeaux.

A RENTE, 1 tête, échoppe double, 7 pièc., jardin, eau, gaz. Ecr. SEREL, Ag. Havas Bordx.

SACS PLATA, sucre, salines, Bayonne, demandés. Ec. FONGET, Agence Havas Bordx.

ON DEMANDE jeune homme de 16 ans environ, belle écriture et bonne orthographe, pour bureau Havas, 11, rue de Condé, de deux heures à trois heures.

Vous éviterez Vous soulagerez Vous guérirez ***INFAILLIBLEMENT***

l'ASTHME et la TOUX

AVEC LA MERVEILLEUSE

Tisane RAOUL MATET au Goudron

Cette tisane, absolument SANS RIVALES, agit avec rapidité sur

les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES

Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge.

NUITS CALMES ASSURÉES

Indispensable aux personnes délicates des bronches qui craignent le *FROID,* la *PLUIE,* le *BROUILLARD.* *SUPÉRIEURE* comme effet aux huiles de foie de morue les plus réputées.

" La Tisane RAOUL MATET "

joint à ses qualités exceptionnelles *UN GOUT EXQUIS.*

Se prépare en infusion, soit à l'eau, soit encore mieux au lait.

2f la boîte chez tous les Pharmaciens (impôt compris); par poste, 2f 35

Dépôt : Raoul MATET, 9, rue Sainte-Croix, 9, Bordeaux.

VENTE CHAMBRE NOTAIRES DE BORDEAUX

Le 5 décembre, maison rue Scaliger, 27 : rez-de-chaussée, 1er étage et jardin, 12 p. Revenu 1,226 f. Mise à prix, 15,000 fr.

On traitera de gré à gré. S'adr. Me MOTELAY, notaire.

2e AVIS Mme Fontaine a vendu s. f. comestibles, 94, r. r. Naujac. Dom. élu. Oppos. à la

GRANDE AGENCE

2, r. Vieille-Tour, 2 (Intce), Bordx

A V. meublé Centre Bordx, 14 chambres b. meubl. p. de loyer. — L'enlever avec 4,500 fr.

A V. MERCERIE, gd logt, loyer, 800 fr. Bénéf. net 6 fr. p. j. Prix 1,200 fr. — Départ forcé.

A V. Bar-restaurt, loyer 35 fr. p. mois. Bénef. net 10 fr. p. jour. Vend. tr. malade, cède p. 1,500 fr.

A V. Epicerie-comest. buvette, b. log. Bénéf. 3,000 fr. net par an. Prix 2,300 fr. Pressé. Chce situation

GRANDE AGENCE

2, r. Vieille-Tour, 2 (Intce), Bordx

JE SUIS ACHETEUR DE **WISKY OU GIN**

dispon. en France. GIAJOLA, 2, r. Vieille-Tour, 2 (Intce), Bordx

A V. bicyclettes dame et garçonnet, ét. neuf, 13, r. Colbert, 13.

Vaches laitières à vendre, Saint-Laurent-s.-Manoire, Périgueux

ON DEMANDE domestiques vignerons-laboureurs. — Gros gages. — S'adres. M. FOURÈS, 133, rue de Lyon, Libourne (Gde).

TEINTURE Nettoyage à sec. Apprêts

Usine LATASTE

3, Rue Lescure, 3, Bx. - Tél. 18.37

PAS de FRAIS de MAGASINS

SERVICE à DOMICILE. — EXPÉDITIONS.

Achète bouteiles bordelses. Faire off. E. Pinsan, 50, r. Borie, Bx

Mariages hon., disc., par « Le Réveil », 6 bis, r. Sénéchal, Toulouse

J'achète tout : meubles, vestiaires, etc. Laborde, 38, r. de Kater

SAUCISSONS américains. Disponible. Suis vendeur, prix réduits. BERTHAU - BERGERAC

A VENDRE comptoir pour bar, état neuf, deux baquets. S'ad. 224, cours Saint-Jean, 224, Bx.

OR, PLATINE, vieux DENTIERS ARGENTERIE, DIAMANTS

ACHETÉS AU MAXIMUM

31, rue Esprit-des-Lois (côté Gd-Théâtre)

MONTRES, PENDULES

RÉVEILS. Réparation garanties Livraison rapide. Prix modérés.

« **AUX MONTRES SUISSES FRANÇAISES** »

2, cours de l'Intendance, Bordeaux

A céder

Bar-rest. meublé, plein centre, 8 chambres meub., c. mobilisat. Recette bar, 200 fr. p. j. Meublé plein rapport. Prix : 15,000 fr.

Epicerie, mercerie, comest., vins. Loy. 700 fr. Rec. 70 fr. p. j. Px 2,800

Meublé 12 chamb. Loy. 850 fr. Recette 250 fr. p. mois. Px 4,000 fr.

Tabacs : bar s. quai rég., 80,000 f. Bar, 40 f. p. j. Loy. 500 f. Px 15,000 f.

S'adr. BUREAU AKA

12, Galerie-Bordelaise, Bordeaux.

TOURNURES DE FONTE

Suis acheteur comptant **AU PLUS HAUT PRIX** de toutes quantités disponibles ou à livrer. Ec. Dela, Havas, Bx.

NE VENDEZ PAS VOS **VIEUX PAPIERS**

registres, archives, etc. s. consulter COMMON, 13, r. des Cordeliers, Bordx. — Paie très cher.

Livres Industriels

1918. AGENDAS DUNOD parus Envoi franco contre mandat 3f60. GEORGES, 8-10-12, c. Pasteur, Bx

ON DEMANDE province ouvrières et entrepreneuses p. tricot et crochet laine à la main. Ecrire Mme MANIFACIER, 30, rue Turbigo, 30, Paris (3e).

LINGERIE EN GROS

Dubourg, 20, rue de Guienne, demande deux apprenties couseuses payées de suite.

RENAUD 12 HP, torp. 6 pl., occ. uniq., peu roulé. ATLAS 2 pl., démarreur et éclairage électr., jamais roulé. Pour visiter, PASCHOUD, 46, rue Mondron, ou 1, rue Saint-Hubert, 1.

PIANOS bon marché. Accords. Répar. Housty, 6, r. Guiraude

SOCIÉTÉ DES **MOTEURS GNOME & RHONE**

SOCIÉTÉ ANONYME au capital de 1,475,000 francs. Siège social : 3, rue de la Boétie, Paris.

MM. les Actionaires de la Société des moteurs **GNOME ET RHONE** sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le vendredi 28 décembre 1917, à 14 h. 30, au siège social.

Ordre du jour :

1° Distribution de réserves en espèces ou par attribution de valeurs servant d'emploi à partie des réserves;

2° Modifications, s'il y a lieu, aux résolutions adoptées par l'Assemblée extraordinaire du 21 avril 1917, relatives à la distribution des réserves et à l'augmentation du capital;

3° Modifications aux articles suivants des statuts :

« Art. 19 (Pouvoirs du Conseil d'Administration et délégation de ces pouvoirs). — Art. 17 (Nombre d'actions des membres du Conseil). — Art. 23 (Nombre d'actions pour assister aux Assemblées ordinaires). — Art. 30 (Nombre de voix aux Assemblées ordinaires). »

La présente convocation est faite conformément à la loi, une première Assemblée générale extraordinaire convoquée le 24 novembre 1917, avec le même ordre du jour que celui ci-dessus rapporté n'ayant pu valablement délibérer faute de réunir un nombre d'actionnaires représentant les trois-quarts du capital social.

Pour assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur devront produire un certificat constatant le dépôt de leurs titres au siège social ou chez un officier ministériel ou dans un établissement de crédit cinq jours au moins avant l'Assemblée.

Si l'Assemblée atteint le quorum pour délibérer valablement, il sera alloué un jeton de présence de cinq francs par action représentée.

Le Conseil d'administration.

SAVON LE KAKI, 10 kilos, 25f. Par 5 postaux, 122f. HUILE olive vierge 10 litres, 43f. Mandat d'avance. Contre remb. 1 fr. par colis. **LOISEL, fabricant, MARSEILLE**

HUILE D'OLIVE extra raffinée, colis 10 kil., 40 fr. d'avance, 41 fr. contre rembt franco domic. **J. Hagege** et Frères, 8, rue des Tanneurs, **Tunis. FIGUES SURCHOIX** de table. D'avance, colis 5 kil., 11 fr.; colis 10 k., 20 fr., franco domic. C. rembt, 1 fr. de plus par colis. **Ange Hagege, à Bougie (Algérie).**

DÉTECTIVE-OFFICE

Recherches Surveillces, Enquêtes G. MARIN Dr. transféré entresol 5, rue Gaspard-Philippe (St-Michel.)

CARTES BRUMURE

Bonne Année, à 50 et 62 fr. le mille. Solde : 30 fr. le mille. Brodées, Cartes anglaises. Amusantes, Collages, 52 fr. le mille. — Maroquinerie, Bijouterie, Papeterie, Ferro-Cérium, Parfumerie.

Demandez le Catalogue général. Prix sans concurrence.

ROUCHIER 49, Bd Thiers, Angoulême.

A vendre, cause décès, baladeuse et harnais, état neuf. — Marty, rue de Béziers, 13, Bordx.

Bicyclette hme, ét. neuf, à v. 24, rue Grignon, Bdx-St-Augustin

A V. Sanatorium industriel à vapr, gros bénéf., fortune assurée, cède 10,000 fr., matériel valr double. Ec. Gély, Havas Bx.

Sténo-dactylo très capable dem. emploi maison commce Chartrons, préf. vins. Dofey. Havas Bx

WAGONS en bon état demandés. Ecr. Rihen, Havas Bdx.

A V. carrosserie spacieux torpédo neuf. Duffau et Cie, carrossiers, 267, rue Judaïque, 267.

TRIANON-THÉATRE 6, RUE FRANKLIN, 6 (Cours de l'Intendance)

TOUS LES SOIRS ← DU 30 NOV. AU 6 DÉCEMBRE inclus → A 8 HEURES 45

Comédie en 3 actes *L'ENJOLEUSE* de Xavier ROUX et M. SERGINE

→ ON COMMENCERA PAR

Comédie en un acte *Le FILLEUL de GINETTE* de William REDSTAR

Matinées : Dimanche 2 et Jeudi 6 décembre, à 2 h. 45.

Places de 4 fr. 50 à 1 fr. 25. — Location au Théâtre, de 2 à 6 heures.

VENTE judiciaire en l'étude et par le ministère de Me COSTE, not. à Bdx, le 12 décembre 1917 à 14 heures, en deux lots, sauf réunion, de Fonds de commerce de fabricant de chapeaux et casquettes, exploité à Bordx, rue d'Arès n° 2, comprenant divers éléments énumérés au cahier des charges reçu par Me COSTE, not., 41, c. Victor-Hugo. Mises à prix : 1er lot, 500 fr.; 2e lot, 500 fr. Pour visiter, s'adr. M. Tabuteau, arb. de comm., rue Blanc-Dutrouilh, 18, Bordeaux.

EPILEPTIQUES

MAINTENANT VOUS GUÉRIREZ

N'HÉSITEZ PAS à demander au Laboratoire du Sud-Est à Saint-Priest (Isère) les preuves gratuites de la guérison de l'EPILEPSIE et des MALADIES NERVEUSES même de cas désespérés.

CIDRE pur jus depuis... **35f** SIMON l'hecto. Paludate, 66, Bordeaux. Tél. 506

ANGLAIS COURS COMMERCIAL 3 leçons de 1 h. par semaine.

COMPTABILITÉ EN 4 MOIS Chaque partie 10 fr. p. mois. COURS NOUVEAUX 1er ET 15

STÉNO-DACTYLO dep. 10 fr. p. mois. COURS SPÉCIAUX PAR CORRESPONDANCE (Notice 1ce). 41, rue Malbec (près crs Saint-Jean), 39, rue Ste-Catherine. T. 43-99.

A V. après décès boucherie bien achalandée, à Royan, place du Centre, 9. S'y adr. à Vve Younet, et à Me Biseuil, not., Royan.

SABOTIERS FINISSEURS ddés. Bons salaires. Chevrier, chemin des Cossus, 33 bis, Bouscat.

SABOTIERS. — Achetez sabots bruts de machines. Finissage seul à faire. Gros avantges. Chevrier, 33 bis, ch. Cossus, Bouscat.

10,000 bouteilles **BORDEAUX** blanc et rouge vieux à vendre, même par fractions, 2 fr. 50; caisse de 25. — Ecrire : MUNIER, Ag. Havas Bordeaux.

Gds **PORTRAITS, 15 fr.**

Pose directe ou d'après photo **FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx**

SAGE-FEMME 1re cl. reçoit des pens., se charge enfants, mais. seule, jardin, Mme Claverie.

ALLÉES DAMOUR, 39 bis

SAGE-FEMME. Reçoit pensionnaire, consultations. Mme Brumaud, à Mérignac (Gironde)

SAGE-FEMME 1re cl. bon. pension dep. 80 f. Me Clisson, 114, chem. Doumerc, Bx-St-Augustin

SAGE-FEMME, herboriste 1re classe, Mlle CHATAGNEAUD, 47, r. Ste-Catherine, Bx, reçoit pensionn. Consult. 2 à 5 h.

BRODERIES EN TOUS GENRES

Dessins Leçons **Mlle MEYRE** Prix Modérés

8 2, rue Judaïque, Bordeaux

ON désire acheter Sud-Ouest, domaine environ 1,000 hect. ou plus même, ne donnant aucun rapport. Eau courante. Région pittoresque préférée. On traitera sans intermédiaire. Ecr. L. JULIEN, boulevard du Château, 39, Neuilly-sur-Seine.

Etude de Me GUILHOT, notaire à Nay (B.-Pyr.).

VENTE AUX ENCHÈRES

Le 9 décembre 1917, à Arthez-d'Asson (B.-P.), au château d'Angosse :

1,500 Arbres haute Futaie

chênes, hêtres, ormeaux, etc. Exploitation très facile. S'adresser à Me GUILHOT, dépositaire du cahier des charges.

CAMION Delahaye 4 cyl. 24 HP, magnéto Bosch, carburateur Claudel, à vendre. S'adresser de 2 à 4 h., 7, rue de Cheverus.

TRAVAUX DE COPIE SOIGNÉS

Fournitures pour mach. à écr., 46, c. du Chapeau-Rouge, Bordx.

MUTILÉS DE GUERRE

bénéfice assuré toute l'année par représentation alimentation. Ecrire M. MONCLARD ET SES FILS, à SALON (B.-d.-R.).

SAVON de ménage, postal 10 k. 27 fr. **Huile** d'olive super. extra douce 10 l. 45 fr.; 5 lit. 24 fr. fo votre gare cont. rembours. Livraison immédiate. **Edmond Auguste, Salon (B.-d-R.)**

SAVON ménage supr non silicaté, à 240 fr. les 100 kilos; 125 fr. les 50 k.; gare Marseille. Echant. postal 10 k. à 26 fr. contre mandat. — COUSY, 25, place Thiers, 25, Marseille. — Demande agents. —

SAVON blanc mi-cuit, silicaté, 50 kilos, 90 fr.; colis 10 kilos échantillon, 20 fr., franco contre mandat d'avance. **PETINOT (C.),** 16, rue des Dominicaines, **MARSEILLE** (B.-d.-R.)

Capitaux

Je désire placer mes capitaux par hypothèques ou sur toutes autres garanties; j'achèterais même maison ou propriété de bon rappt ou créance. Ec. JEAN, pre, 42, r. de Paris, Colombes (Sne)

Meubles-bureaux américains occasion demandés. Faire offr. J. PESNEAU et Cie, à Preignac.

Auto FORD 1914, 4 pl., écl. élect., peu roulé, marche parfte. Ecr. Vve Durand et fils, Monpont-s.-l'Isle

Bon Savon de ménage

28 fr. le colis postal de 10 kilos franco gare destinataire contre remboursement. Ecrire à Albert et Cie, r. Ponsard, Salon (B.-d.-R.)

A VENDRE

Vaste domaine de La Cavayère situé à 6 kilom. de Carcassonne, propriété de rapport et d'agrément d'environ 230 hectares, dont 55 hectares vignobles, et le reste par égale proportion en céréales, pâturages et bois. Traversée par un cours d'eau poissonneux et pays de chasse. S'adresser à M. LAMORERE, négociant, à Hagetmau (Landes)

OCCASION à saisir, pressé, meublé à vend. plein centre. S'ad. 389, boulevard de Caudéran, Bx.

BRAISE à vendre. S'adresser au préposé manutention militaire, à Angoulême.

Achèt. pet. scie circulaire et locomob. Ec. Alberty, Havas Bx

AV. torpédo Berliet 18 HP, 1912. A. Tourillon, 6, r. Huguerie.

Professeur latin-français-grec, 8, place d'Aquitaine (au 1er).

Bureau des Domaines de Bordeaux

102, rue Sainte-Catherine, 102.

Vente de Mobilier de l'Etat

Samedi 8 décembre 1917, à 14 heures, à l'hôpital complémentaire n° 17, cours Gambetta, 124, à Talence, il sera procédé par le receveur des Domaines à la vente aux enchères, en plusieurs lots, de divers objets provenant de l'hôpital complémentaire n° 25 et de la direction de l'intendance, savoir :

219 aiguilles acier, 40 pinces à disséquer, 37 tiers-points, 39 limes, 31 tuyaux de poêles, 152 mètres tuyaux de toile, 59 stores verts, 173 m. q. toiles cirées, 33 m. q. linoléum, etc.; 10 couvertures, 173 TAIES D'OREILLERS, 670 caleçons, 3,599 chaussettes, 2,194 chemises, 420 gilets de flanelle, 492 pantalons en drap, 15 sarraux de médecin, 298 tabliers d'infirmiers, 423 VAREUSES DRAP, 52 VESTES, 165 PANTALONS, 1,223 MOUCHOIRS, 774 TORCHONS, 1,848 SERVIETTES, DÉCHETS DE FER, TUYAUX, lampes à pétrole, etc.

Au comptant, 5 % en sus. Enlèvement immédiat.

Le Receveur des Domaines, BONNAL.

EMPRUNT 1917

Pour souscrire, vendez vos **TITRES ÉTRANGERS** ennemis ou neutres.

Achat comptant, Avances sur titres cotés ou non

Renseignements financiers

ANDRÉ, 10, place Puy-Paulin, 10.

POUR TOUT CONSULTEZ

Cabinet-Etude **LATASTE**

9, pl. d'Aquitaine (44e année).

Coiffures de Dames

Maison O. LAPORTE

1, r. de l'Eglise-St-Seurin, Bordx.

Achat vestiaire, linge, meubles, chaussures, bibelots, débarras Fauché, r. de Belleyme, 41, Bx.

RHUMATISMES. Guérison radicale par la Tisane des Pères d'Afrique, 1f10 la bte, 103, bd Caudéran

DYNAMOS - MOTEURS

continu, alternatif, ttes puissances, toutes applications, groupes gaz pauvre et essence, turbines.

REBOBINAGES complets

Achat, vente, location, réparation de tout matériel industriel. Installations complètes ATELIER D'ÉLECTRICITÉ, 11, r. J.-J.-Rousseau, Bordx. Tél. 44.05.

Bureau placement Masson, Confiance, 29, Palais-Gallien, Bdx.

MUSIQUE. Horace, 18, rue Castillon, Bx. Vente et achat au compt de musique neuve et d'oc. Grande collection économiq. en grand formt à 0 fr. 30 et 0 fr. 40.

GARÇON livreur robuste, sach. soig. et cond. chevaux demandé, r. du Jardin-des-Plantes, 27.

Demande occasion LAROUSSE ILLUSTRÉ POUR TOUS, 2 volumes. Offres Bibliothèque sous-offic. 7e colonial, Bordeaux.

ACHETE fusils, revolvers, bon état, rue Croix-de-Seguey, 45.

OIGNONS

extra, 30 fr. 100 kilos. Casasnovas, place des Capucins, 55 et 73, cours Saint-Jean, 73, Bordx.

BOIS DE CHAUFFAGE

A V. par wagon pris à la tonne gare départ Gironde; croûtes de pin pelées, délignages, 60 fr.; bûches 1m50, 65f. Alberty, Havas, Bx

Tours. Cherc. ach. ou 1er tours robustes. Ec. Constant, Havas Bx

ON DEM. ouvriers et ouvrières pour fabrication balais, bien payés, 77, rue Montfaucon, 77.

HUILERIE - SAVONNERIE - STÉARINERIE

DE LA

Cie Gle de l'Afrique Française

Société au Capital de 5.000.000

4, Rue Esprit-des-Lois - BORDEAUX

DEMANDEZ PARTOUT

de Fabrication Française le

MARQUE DÉPOSÉE

Couleur ambrée.

Recommandé pour son économie et pour tous besoins.

Les BOUGIES — LA VIERGE AUGUSTINS GIRONDINS

Les LESSIVES — Du CORAN BLEU L'ANÉMONE Mousseuses et Savonneuses

PRODUITS FRANÇAIS

exclusivement fabriqués avec des matières françaises.

Communes d'Asson et d'Arthez-d'Asson, canton de Nay-Ouest (Basses-Pyrénées).

Vente aux Enchères publiques

Le dimanche 9 décembre, à onze heures, il sera vendu à la mairie d'Asson :

Une Coupe Bois de Hêtre

d'une superficie de 532 hect.

Quatre millions de pieds environ

pouvant faire traverses, poteaux télégraphiques et de mines, beau taillis pr chauffage ou charbon.

Mise à prix 150,000 fr.

plus 6 % pour les frais. Le tout au comptant.

ACIER RAPIDE. — Première marque, toutes dimensions : rond, carré, plat. Vincent DECAUP, 138, chemin du Petit-Bois, 138, Talence - Bordx.

Achèt. chamb. div., meub. occ. Soulié, emball., 11, r. Leyteire.

ETABLISSEMENTS Vve GAYET Huiles et SAVONS, à SALON (B.-d.-R.), demandent représentants. — Fortes remises. — Expédient directement par postaux. — Demander prix.

J'achète tout : meubles, vestiaires, etc. MASSEZ, 26, c. Cicé.

A V. GRAND HANGAR EN BOIS avec premier étage planchéié, côtés fermés, couvert tuiles Marseille, surface : 32 mètres long, 12 mètres large. S'adres. Labaylle, bureau 1, Bourse.

A VENDRE TROIS CHIENS chasse, bassets, pure race. — S'adresser H. RIGAUD, Messanges (Landes).

Ménage laboureur-vigneron ddé, bons gages. Abeilhé, Quinsac.

FEMME de mobilisé, tr. b. éduc., 27 a., brev. sup., dipl. fin ét. secon. dre pl. dme de cie d. fille ét. ou p. ag. Ec. Challiou, poste, Pontaillac.

LAINES garant. françaises, pr œuvres, 7 fr. 95 les 500 gr. Gd choix laines fantais. ttes teintes, ttes marques franç. et écossaises. Dépôt de fabriques. Floira Aîné, 2, pl. Tourny, Bdx.

J'achète livres, musique, PAPIER tous genres. JOURDE, 10, rue Duffour-Dubergier, Bdx.

OUVRIERES ddées, CORSETS « Le Furet », 192, r. Ste-Catherine

ACHAT au plus haut prix bijoux, diamants, argenterie, rec. Mont-de-Piété 200 %. BOES, bijout., 31, r. Porte-Dijeaux, Bx. Ne rien vendre, ne rien acheter sans le consulter, de 6 à 7 hres.

Savons de Marseille

SAVON « LE PLIANT », caisses de 50 et 100 kilos. Pour prix et conditions, écrire à la SAVONNERIE PROVENÇALE, MARSEILLE-St-JUST.

MARIAGES

Partis nombreux des deux sexes. Ecr. M. de Luis, Ag. Havas, Bx.

Pour créer affaires par correspondces indép. Ec. G. Gabriel, Evreux. **CHEZ SOI**

PIANO ACHETERAI occ. Mora 13, r. Blanquefort

PAINS DE REGIME. — BISCOTTES DASTARAC recommandées.

2e AVIS Mme Dufis a vendu son commerce « Comedy-Bar », qu'elle exploitait cours Chapeau-Rouge, n° 52, aux épx Gigun. Oppon 173, r. Ste-Catherine, UNION DES PROPRIÉTAIRES

AVIS Mme G. SABOUREAU-PARLANT, sage-femme de 1re classe, prévient sa clientèle qu'elle reçoit toujours des pensionres à son même domicile, 95, rue Porte-Dijeaux, 95, sous le nom de Mme G. SABOUREAU.

Sage-femme 1re cl. Mme Perez, r. Hautoir, 117, Bx. Pensionnres

ON DEM. batteuse 1m60 ou 40, double nettoyage, état neuf. MAILHE, Orthez (Basses-Pyr.).

Apprenti graveur prés. p. ses par. ddé. Chrétien, 2, pl. Puy-Paulin.

Obus. Mécanic. dds av. tour pr usinage obus. Ec. Biry, Havas Bx

JE NE FUME QUE LE NIL

1er AVIS M. Duchamp, continuant à la diriger, a cédé son Ecole commerciale, 39, r. Ste-Catherine. Réclamat. reçues Au Négociateur, 66, r. la Devise

1er AVIS Mme Bertrand a vendu s. « International Hôtel », 27, r. Fondaudège. Dom. élu Au Négociateur, 66, r. la Devise

2e AVIS M. Santherand a vendu son commerce de lingerie 18, r. J.-J.-Rousseau. Oppos. Au Négociateur, 66, r. la Devise

2e AVIS M. E. Terrier a vendu s. commerce boissons gazeuses, 100, bd Bègles. Oppos. Au Négociateur, 66, r. la Devise

2e AVIS Mme Lestrade a vendu s. comce, 166, r. d'Arès Opp. au Négociateur, 66, r. la Devise

A céder à 600 fr. et au-dessus Commerces vins, épiceries, merceries, bars, meublés, restaurants et affaires industrielles. Au Négociateur, 66, r. la Devise

ACHETEZ VENDEZ INDUSTRIES COMMERCES IMMEUBLES PROPRIÉTÉS **par le NÉGOCIATEUR**

66, rue la Devise, Bordeaux

BALADEUSE légère 4 places état neuf. Coupé caoutchouté bonne occasion; voiture pour poney dite bombarde, état neuf, à vendre. S'ad. 33, avenue Thiers, 33, La Bastide.

A V. près tram Léognan, Do. MAINE, beau château, 50,000 fr. Max, 73, r. de Soissons.

LITS-CAGES Lits fer, sommiers, matelas, traversins, coutil, laine, plume. Madrac, r. Parl.-Saint-Pierre, 27.

TERRAINS à exploiter à moitié. S'adresser château SYBIROL, Floirac (Gironde).

HOMME sérieux libéré de toute obligation militaire, demandé pour travaux d'entreposage. Entrepôts « Les Alliés », 14, cours du Médoc, 14, Bx.

Chauffeur-mécanicien débutant bons renseignements, demande de place sérieuse. Ecr. G. Tissot, 25, rue Goubeau, 25, Bordeaux.

Chauffeur 18 ans dem. emploi. Coulon, 16, all. d'Orléans, Bx.

ON DEMde commis emballeurs. Planteur Caïffa, 5, pl. Tourny, Bx

ON DEMANDE un ouvrier connaissant à fond la réparation d'automobiles. — S'adresser au GRAND GARAGE, à Niort.

A V. MOTO occ. 4 HP, 2 cyl. 46, rue Caudérès, 46, Bdx.

AVIS Par acte s.s.p. du 27/11/17 et pr cause de santé, Mme Coppens a rétrocédé à Mme Farnier le ce mercer.-bonnet. r. Bouquière UNION DES PROPRIÉTAIRES 173, r. Ste-Catherine, Bordx.

ON DEM., rayon 500 m. quartier Aquitaine maison vide 7 à 8 p. Ec. Denoyelle, 26, c. Verdun.

CHEVAL à v., s'attelle et se monte, 7 ans. S'adr. 9, rue Duffour-Dubergier, 9, Bdx.

Cheval pour baladeuse dem. Ec. à Noly, Ag. Havas, Bdx.

CHEVAUX Cheval et jument à vendre. Usine Olibet, Talence (Gironde).

PERDU le 29 enveloppe contenant 150 fr. Prière de la rapporter 61, rue de Pessac. Récomp.

TROUVÉ somme argent cours Victor-Hugo. La réclamer ch. M. Doucet, 14, q. Sainte-Croix.

TROUVÉ errant sur quai âne avec harnais. Réclamer RAUFASTE, rue Richard, 3, Bordx.

LUNDI 3 DÉCEMBRE
AU GRAND BON MARCHÉ
21 et 23, rue Ste-Catherine

PÈLERINES à manches, huilées et cirées...... 18, 25, 29f
PÈLERINES à manches, vulcanisées et reversibles. 59, 69, 79f
PÈLERINES à manches, gabardine caoutchoutée 79, 95f
RAGLAN caoutchouc........................ 39, 59, 79f

PARDESSUS de ville, col velours. 39, 49, 69, 79f
PARDESSUS de voyage, forme raglan. 49, 69, 89f
VAREUSES molleton, doublées chaudement. 25, 35f
PELERINES molleton. Long. 100, 22f; 115, 25f; 120, 29f

PANTALONS velours, toutes teintes. . 9f90, 14f90, 18f90
FOURRURES, VESTONS cuir et COUVERTURES pour Militaires.
Réclame Demandez notre COSTUME cheviotte, bleu ou noir, formes droite ou croisée....... 49f

POUR JEUNES GENS ET ENFANTS
Nous avons en stock des VÊTEMENTS imperméables RAGLANS, PELERINES à manches, PELERINES ordinaires, des PARDESSUS de Ville et de Sports.
Réclame COSTUMES Norfolk velours. De 7 à 14 ans 25f », 28f »
COSTUMES Marin, cheviotte grise. . . . 9f90, 11f90

IMPERMÉABLES p[illegible]
Toutes les Te[illegible]
Toutes les For[illegible]
Le plus beau Choix
Les plus belles Nouveautés

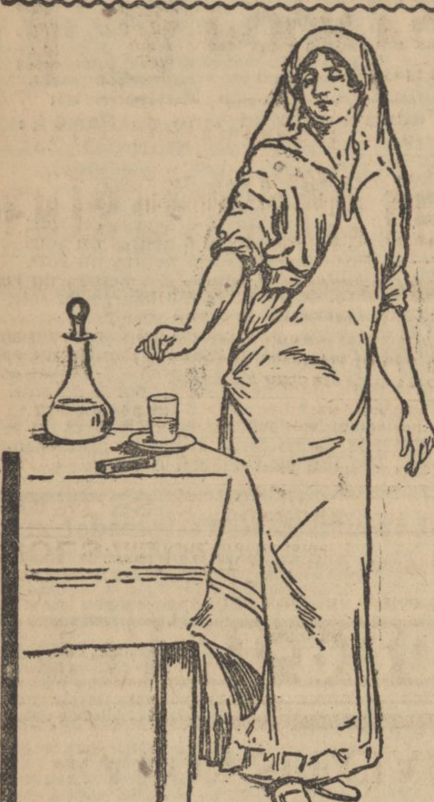

LA GRIPPE L'INFLUENZA

et tous les états infectieux entraînant de la fièvre

SONT TRAITÉS

DANS les HÔPITAUX

par

L'ASPIRINE "USINES DU RHÔNE"

QUI DONNE TOUJOURS LES RÉSULTATS ATTENDUS

LE TUBE DE 20 COMPRIMÉS : 1fr.50
En Vente dans toutes les Pharmacies.

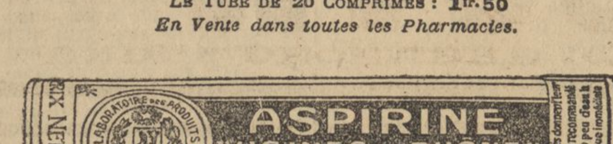

TROISIÈME EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE

« Je suis convaincu que tous les citoyens répondront à notre appel. Hésiter à souscrire, ce serait retarder la fin de la guerre en ne donnant pas sur-le-champ au pays tous les moyens de vaincre. »
(Discours de M. KLOTZ, Ministre des Finances, à la Chambre des Députés).

La nouvelle rente française 4 %, *exempte d'impôts*, garantie contre toute conversion avant le 1er Janvier 1943, est émise à 68 fr. 60. Les souscriptions pour 300 fr. de rente au maximum sont irréductibles et payables immédiatement. Au-dessus de 300 fr. de rente le paiement a lieu : 12 francs en souscrivant; 56 fr. 60 à la répartition. Le Souscripteur peut demander à bénéficier de la libération en quatre termes échelonnés de la manière suivante : 12 fr. en souscrivant, 20 fr. à la répartition, 17 fr. 20 le 10 mars 1918, 20 fr. le 5 mai 1918. Les coupons sont payables les 16 Mars, 16 Juin, 16 Septembre et 16 Décembre de chaque année.

Prix d'émission : 68 fr. 60
Revenu réel : 5 fr. 83 %

La souscription ouverte le 26 Novembre sera close le 16 Décembre 1917.

La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT

Caisse Centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Epargne, Banques et Etablissements de crédit, Agents de change et Notaires.

DOUBLEZ LA CAPACITÉ DE VOTRE CAMION !
REMORQUES Henri LABOURDETTE
Les mieux étudiées, les plus parfaites
De 1 à 6 Tonnes, 2 et 4 Roues
CAMIONS de 2 à 5 Tonnes, livrables de suite
L'Auto-Traction — Georges LEBOIS et Cie — Bordeaux
Agents exclusifs pour le Sud-Ouest. — Bureaux : 59, cours Intendance

BOUILLIE SIMONNOT
SOUFRE COMPOSÉ INSECTICIDE
à l'*hydro-carbonate de cuivre*. Procédés SIMONNOT, brevetés S. G. D. G. — L'emploi de ces deux produits, conformément aux indications, conserve la vigne en parfait état de végétation et maintient la récolte.
Engrais complets. Produits et Engrais chimiques.
S'adresser à MM. ERASME SIMONNOT & Cie, fabricants, à CETTE

ON demde famille vignerons pr travailler et diriger vignoble ds le canton de Lembeye. Salaire fixe. Pourcent. sur la récte. S'ad. M. Lirou, Lembeye (B.-P.).

Pour assaisonner chez vous ou au restaurant SALADES, LÉGUMES, VIANDES, POISSONS, etc. N'EMPLOYEZ QUE L'
Olvina
VINAIGRETTE TOUTE PRÊTE de qualité supérieure préparée par les Etablissements Talbot Bordeaux
NE RIEN AJOUTER à L'OLVINA
Elle est Complète Pratique et Economique

Aux Rhumatisants !
LE PALMOL est un Remède extrait de Plantes. Il pénètre presque instantanément dans les Tissus. Il agit et procure de suite le bien-être tant désiré. Il guérit les RHUMATISMES, la SCIATIQUE et les Névralgies. Il assouplit les Muscles. Souverain contre les ENGELURES.
Je lui dois ma souplesse et mon agilité.
"Le PALMOL dissipe la douleur comme le Soleil dissipe la brume."
La Boîte : 3f30. Toutes Pharmacies, ou écrire au Laboratoire du PALMOL, à RAUZAN (Gironde) pour envoi fco poste 3f50
Dépôts à Bordeaux : Phies Bousquet, du Centre, François, Saint-Projet. Angoulême : Phie Joubert; Rochefort : Phie Ollivier; Niort : Phie Clémot; Biarritz : Phie Detchepare.

LE THERMOGÈNE

Voici les froids et l'humidité avec leur cortège de **Rhumes, Bronchites, Maux de gorge, Douleurs, Névralgies, Rhumatismes, Lumbagos, Torticolis, Points de côté**, etc. C'est le moment de se préserver et d'avoir chez soi une boîte de THERMOGÈNE

Avec ce remède propre et si actif, plus d'*Emplâtres, Thapsias, Teinture d'Iode, Vésicatoires*, etc. d'un usage désagréable !

REFUSEZ

toute boîte ne portant pas au dos le portrait ci-dessus du

"Pierrot crachant le feu"

La Boîte (hausse provisoire) : 2 fr. 20, impôt compris.

606 SYPHILIS et VOIES URINAIRES
INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance, Bordeaux
Même Maison à LYON, 17, rue de la République.

ANIS DEL OSO
L'excellente liqueur est malgré l'hiver toujours une grande faveur. La distillerie du Sud-Ouest se permet l'avis aux intéressés qu'il est dangereux d'ajouter crédit à des produits non autorisés. Lire dans les grands régionaux l'entrefilet ; « *Ni absinthe, ni similaire.* »

A V. coupé FIAT, 12 HP 1912, 4 vit., excell. état. Tastet, r. Lafaurie-Monbadon, 25, Bdx.

A LOUER POUR Petite Industrie local 150 mq. avec 1er étage, 3, r. Manutention. S'adres. n. 11.

POUDRES ET CIGARETTES ESCOUFLAIRE
On n'en trouve donc plus ?... Si, PARTOUT
ASTHME BRONCHITE CHRONIQUE EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS.
Montrez cette annonce à votre pharmacien. Pour boîte d'essai gratuite : 62, Gde-Rue, Louvres (S.-O.)

FORCES INCONNUES Avec la *RAYONNANTE*, expédiée à l'essai, vous pouvez soumettre une personne à *votre volonté*, même à distance. Dem. M. STEFAN, 92, bd St-Marcel, Paris, son livre No 41. Gratis.

PROGRES DENTAIRE 38, Allées de Tourny, 38 DENTIER perfectionné, garanti...... 50f

DATTES EXTRA POUR TABLE. Postal 10 kilos, 24 fr. ; 5 kilos, 13 fr. franco domicile France, contre remboursement. — Charles BESSIS ♣, exportateur, TUNIS. Adresse télégraphique : « Oilexport ». Représentants sérieux demandés.

Spécialité D'AGRANDISSEMENTS *Inaltérables*
Voir PHOTO LUMINA 25 rue Sainte Catherine, BORDEAUX

SERVAN Place Gambetta Cours Intendance BORDEAUX
SPÉCIALITÉ DE COLLIERS DE PERLES

606 INSTITUT DE LA FACULTÉ DE PARIS, 59, Rue Huguerie, Bordeaux. Syphilis et ses accidents. Guérison contrôlée. Voies urinaires. Écoulements, Goutte matinale, Rétrécissements, etc. T. l. jours, de 10 à 12 h. et 3 à 7 h. DIMANCHES, de 10 à 12 h. et par lettre. [illegible]

Traitez la **TOUX** avec les *PASTILLES COMPRIMÉES* du *Dr DUPEYROUX* chargées d'éléments microbicides fixes et volatils au point d'en être givrées à une certaine température.
Les deux fosses nasales et la bouche étant les trois fenêtres par lesquelles les microbes pénètrent dans le milieu intérieur, ces *Pastilles*, grâce à leurs propriétés antiseptiques, préservent des Laryngites, des Enrouements, des Bronchites, des Broncho-pneumonies, de la Rougeole, de la Scarlatine, des Pneumonies, de la Dysenterie, du Croup, des Angines et autres infections.
Leur usage vous défendra contre les rhumes.
Le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, 5, Paris, envoie une boîte de ses Pastilles comprimées contre 1 fr. 70 en timbres ou mandat. Il consulte gratuitement par correspondance et envoie un questionnaire avec ses brochures médicales documentaires contre 30 centimes, prix de l'affranchissement.

Moteurs électriques
Force, Lumière
M. FONTANAUD
91bis rue Ste-Croix Bordeaux
Spécialité de Rebobinages
tous systèmes, continu, altern
VENTE, ACHAT, LOCATION
Téléphone 509

DENTIERS = SOINS = EXTRACTIONS Opérations sans douleur
E. CHAUBON, Chirurgien - Dentiste de la Faculté de Médecine. — 269, Place Nansouty. — BORDEAUX
— *Tous les jours de 9 heures du matin à 6 heures du soir.* —

CONSTIPATION

MAUVAISES DIGESTIONS, MIGRAINES, MAUX DE TÊTE

Les renvois, gaz, glaires, aigreurs, crampes et sensation de pesanteur au creux de l'estomac, migraines, maux de tête, proviennent de mauvaises digestions. Si, avec cela, le foie a perdu son activité et qu'un intestin inerte ne rejette plus régulièrement les déchets du bol alimentaire, c'est la constipation et ses conséquences funestes : teint jaune et faiblesse, qui vous conduisent à l'anémie, prenez alors les

Pilules Digestives Foster

TONI-LAXATIVES, ANTIBILIEUSES

jusqu'à ce que les selles soient régulières ; vous ne tarderez pas à retrouver l'appétit et un teint frais, indice d'une bonne santé.

Méfiez-vous des remèdes universels, dits infaillibles contre tout.

Les Spécialités Foster, créées et étudiées pour des maladies déterminées, remplissent exactement leur but.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
1fr. 50 Le flacon de 50 pilules; six flacons pour 8fr. 50
(IMPOT COMPRIS)
Expédition franco par la poste.
H. BINAC, Pharm., 25, Rue St-Ferdinand, Paris (17e).

TAMPONS dentaires de A. PINOT
Chirurgien-Dentiste
calment toujours les plus violents MAUX DE DENTS
1f. plus 0f10 impôt, toutes Pharmacies, 1f25 par poste.
DAUDE, phen à Belin (Gironde)

POUR SE MARIER SELON SES GOUTS, demander no Union Famill. à Mme F.-L. Simon, 259, avenue Daumesnil, 259, à Paris.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) *Clinique WASSERMANN* 28, rue Vital-Caries, Bx
ÉCOULEMENTS — Rétrécissements
Traitement en une séance

BANDAGES ressort, 5f, sans ressort, 10f.
BAS à VARICES belle qualité, depuis 5f.
CEINTURES, depuis 7f.
BARTHE, c. d'Alsace, 87, Bordx

JE NE FUME QUE LE NIL

MÈRES DE FAMILLES
à vos ENFANTS qui partent en promenade ou à l'école,
à votre MARI qui sort pour ses affaires,
à vos VIEUX PARENTS qui vont prendre l'air,
remettez quelques
PASTILLES VALDA
en leur recommandant d'en faire un USAGE FRÉQUENT
Avec elles, ils n'auront rien à craindre du Froid, de l'Humidité, des Poussières.
Avec elles, ils ÉVITERONT ou COMBATTRONT les Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.
Mais surtout ayez bien soin de N'ACHETER QUE Les Pastilles VALDA Véritables
vendues seulement en BOITES de 1.75 portant le NOM
VALDA

Cafés Prima
SÉLECTION des MEILLEURS CAFÉS
Importation Coloniale Française

No 0 Extra Prima 4f » le 1/2k.		No 3 Supérieure. 3f40 »	
1 Extra..... 3f80 »		4 Extra fine. 3f20 le 1/2 k.	
2 Extra supre 3f60 »		5 Superfine.. 3f » »	

Chicorée du Nord, garantie pure et de 1er choix 2f15 le 1/2k
Gde Brûlerie Bordelaise de Cafés 152-154, cours Victor-Hugo BORDEAUX — Téléph. 41-54

Dessin, Peinture ORNEMENT, par Profr diplôm. de l'Etat. Cours de 2 h. p. semne 3f p. mois, jour, soir ou Dim. 9, RUE DU TEMPLE

BACHES - TENTES | VENTE - LOCATION *Livraison immédiate.*
TOILES A VOILES. — JOACHIM, 19, rue des Faures, Bx. Tél. 32.18

CYCLES et ACCESSOIRES
Catalogue fco sur demande VÉLO-STOCK, 51, avenue Parmentier, Paris.

VENDEZ VOS BIJOUX
RECONNAISSANCES Dégagement gratuit 100 % et plus || Seul LÉGER vous les paiera TRÈS CHER 8, rue Huguerie, de 2 à 5 h., Bordeaux

Se méfier des Savons mi-cuits, brûlant le linge, et revenant plus cher que le Bon Savon.
ESSAYER NOTRE **SAVON 72 0/0 PUR** C'EST L'ADOPTER
Extra pur, 72 % d'huile gar. Colis postal 10 kilos, fco 36 fr.
HUILE D'OLIVE supérieure. Bidon 10 litres, fco 44 fr.
Prix spéciaux pour le Gros.
MAISON RAMBON, 28, rue Châteauredon, MARSEILLE

SAMARITAINE

BORDEAUX. — 24, 26, 28, 30, rue Sainte-Catherine. — BORDEAUX
Lundi 3 Décembre 1917, VENTE-RÉCLAME

COSTUMES pour HOMMES sur draperies fantaisie. Réclame 65f
PARDESSUS forme Ville ou Voyage. Réclame 69f
IMPERMEABLES pour HOMMES forme ample. Réclame 39f
VAREUSES beau molleton. Réclame 19f | PANTALONS HIVER. Réclame 12f50
CHANDAILS pure laine, col roulé ou cravate. Réclame 11f50
PARDESSUS ENFANTS. Réclame 42f | NORFOLK belle cheviotte. Réclame 32f

Elégants MANTEAUX pour DAMES sur belle bure, grand col mode, noir, marine, nuances mode... Réclame 65f
MANTEAUX sur beau drap d'Elbeuf, façon tailleur, ornés grosses piqûres. Réclame 85f
VETEMENTS IMPERMEABILISES sur gabardine laine, coupe nouvelle, beige, gris, noir, marine............ Réclame 110f
VETEMENTS CAOUTCHOUC sur gabardine laine, façon haute mode, gris, beige, réséda, noir, marine.................. Réclame 95f
CAOUTCHOUCS forme raglan et ceinture, sur cachemire. Réclame 45f
PÈLERINES CAOUTCHOUC sur gabardine ou cachemire beige, gris, réséda, marengo, noir, marine........ Réclame 75 et 39f
CRAVATES FOURRURE col mode, marmotte, castor, loutre, oppossum............... Réclame 55, 35 et 29f
VETEMENTS loutre Colombie, forme nouvelle. Réclame 295, 195 et 125f

A.-A. TUNMER & Co

96, RUE Ste-CATHERINE, BORDEAUX

MISE EN VENTE
de NOUVELLES SÉRIES
VÊTEMENTS IMPERMÉABLES

DAMES
SÉRIE RÉCLAME tissu caoutchouté réséda.. 59f
MANTEAUX forme nouvelle, col à transformation, réséda, gris, noir, marine..... 100f
PÈLERINES tissu caoutchouté, gris et beige, depuis 35f

HOMMES
VÊTEMENTS ANGLAIS marque Nicholson, en tissu cachemire laine..... Avec ceinture 60f
Sans ceinture 55f
MÊME GENRE mais tissu double. Avec ceinture 90f
Sans ceinture 85f

MILITAIRES
Gd ASSORTIMENT de PÈLERINES, CAPOTES dep. 25f

ENFANTS
PÈLERINES avec ou sans manches.

CATALOGUE ILLUSTRE franco sur demande

TOUT pour tous SPORTS

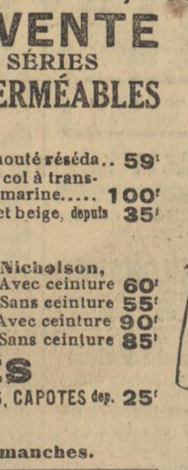

MAGASIN VERT

LUNDI 3 Décembre **OCCASIONS** LUNDI 3 Décembre

PENDANT le MOIS de DÉCEMBRE
Exposition de JOUETS
à des prix incomparables

Elégants Manteaux en beau drap métangé, gris, bronze-marron, marine et noir avec poches et col nouveau. ..... Exceptionnel, le manteau 85f »
Robe d'intérieur en beau velours côtelé, marine, nattier, violine, myrthe, taupe: col et écharpe en paillette broderie main.............................. Le peignoir 50f »
Serge fine, pure laine décatie pour blouses et costumes, largeur 110 c/m............................ Le mètre 8f90
Gants pour dames, en jersey noir et toutes nuances mode, 2 boutons pression.................. La paire 2f60
Formes Chapeaux en beau feutre, noir et toutes nuances mode, valeur 9f75 à 10f50............ Soldé, la forme, 6f50 et 5f »
Formes Chapeaux en velours bordé noir, et nuances mode, valeur 18f », Soldé, la forme 11f »

LOUVRE DE BORDEAUX

LUNDI 3 DÉCEMBRE 1917
SOLDE de FIN de SAISON
Occasions exceptionnelles à tous nos Rayons

Veloutine pour peignoirs et matinées, dessins fantaisie, largeur 80 c/m. Le mètre 2f25
Cheviotte pour costumes et vêtements, noir, marine et nuances foncées, largeur 130/140 c/m.......................... Le mètre 8f90
Drap peau de gant et demi-cuir décati, pour costumes et vêtements, noir et toutes nuances, largeur 130 c/m. Vendu au rayon, le mètre 18f90
Manteau drap cheviotte, façon nouvelle, avec ceinture, marron, marine et gris. 42f »
Brassières pour bébés, très joli tricot, pure laine ou laine des Pyrénées. 1f95 et 1f45
Jupons discrets, pour Dames, en très belle flanelle coton festonnée, rose, ciel, mauve et crème...................... 4f90
Ruban taffetas toutes nuances, no 100. Le mètre 0f85
Ruban satin double face nos 5 ou 12. 0f35 et 0f20

Un Lot Coupons guipure, étamine, liberty et cretonne meuble, d'une valeur de 1f75...... Vendu cours d'Alsace, le mètre 0f75
Pardessus pour Hommes drap marengo, tissu très belle qualité, col velours. Vendus au premier étage. 50f et 40f »
Caleçons pour Hommes, tricot coton couleur 3f45
Parapluies taffette avec lisière, hommes et dames.......................... Au choix 8f90
Gants jersey pour Dames, 2 boutons pression, couleur et noir............... La paire 2f95
Pantoufles doublées flanelle, semelle cuir, du 35 au 41.......................... La paire 3f95
Cartes de visite bristol supérieur : Blanches, le 100, 1f15 ; deuil, 1f45
Notre Agenda "Louvre de Bordeaux", recettes et dépenses......... 1f05
Porte-Fleurs forme flûte : 35 c/m 3f95 ; 30 c/m 2f95 ; 25 c/m 2f20 ; 18 c/m 1f45

LUNDI 3 DÉCEMBRE 1917
AU MAGOT
Occasions Exceptionnelles

FOURRURES, CONFECTION
ROBES, COSTUMES TAILLEUR

Grand Choix de Blouses Riches et Peignoirs
RAYON SPÉCIAL pour FILLETTES

NOUVELLES-GALERIES

BORDEAUX
LUNDI 3 DÉCEMBRE 1917 et Jours suivants

JOUETS - ETRENNES UTILES

Grande Exposition de Jouets au 1er Etage
En raison de la SAINT NICOLAS
CETTE GRANDE MISE EN VENTE A ÉTÉ DEVANCÉE DE 8 JOURS

PIANOS ERARD, PLEYEL, HERZ et Autos-Pianos, Pianos à queue. Grand choix. A. LACAPE, 170, rue Ste-Catherine.

ÉPILEPSIE Guérison, renseignements gratuits. BOUCAUD, spécialiste, Marmande (L.-et-G.)

GROSSIR De 3 à 8 kilos par mois. *Gratis, Méthode et Preuves.* Laboratoire MARIN Enghien-les-Bains (S.-O.). Paquet échantillon, 0f50. Dépôts Bordeaux : Phie Bousquet, Phie St-Projet.

MONOPOLE pour Bordeaux des Produits
FÉLIX POTIN
— 6 — Rue Michel-Montaigne

LUNDI, Réclame : COMESTIBLE, VOLAILLE, GIBIERS

CONFIT D'OIE.................. Le 1/2 kilo 5f »	BEURRE salé.................. Le 1/2 kilo 4f »
CONFIT DE CANARD.......... Le 1/2 kilo 4f75	MARRONS du Périgord....... Le 1/2 kilo 0f30
LIÈVRE au détail............. Le 1/2 kilo 3f50	CAFÉ extra supérieur........ Le 1/2 kilo 3f »
LAPIN au détail............... Le 1/2 kilo 2f35	CHOCOLAT...................... Le 1/2 kilo 2f50

Grand assortiment de Bonbons Chocolat, Crème, Pralinés, Fondants, Pralines et Dragées.
LIVRAISONS A DOMICILE

AUX 4 FRÈRES

LUNDI 3 DÉCEMBRE et Jours suivants

NOMBREUSES OCCASIONS
A TOUS LES RAYONS

A SAINT-PROJET
82, 84, 88, rue Sainte-Catherine (place Saint-Projet)

COLS AVIATEUR en lièvre de Sibérie, qualité extra belle, grande taille.................. Le col 16f95
BANDES de FOURRURE genre Schungs, pour garnitures.................. La bande 1f95
Redemandé : LAINE française bonne qualité, noire, marine, beige et grise. Le 1/2 kilo 8f95
RUBANS no 5, tout soie, toutes teintes. La pièce de 3 mètres 0f65

Grand Choix d'Articles pour Enfants, riches ou ordinaires pr œuvres de charité, Lainages en tous genres, Robes, Pèlerines lainage, Vêtements, Bas, Guêtres, Couvertures de vo'ture, Coiffures.
Prix sans concurrence.

DENTS SOINS Opérations sans douleur DENTIERS
CLINIQUES DE BORDEAUX, 10, rue Margaux

ENQUÊTES. SURVEILLANCES. — Agce DE VERTURY, Ex-Fonct. de la Sûreté, Dr, 24, rue Rohan (Hôtel particulier).

COMPAGNIE FRANCAISE

MAISONS SPÉCIALES DE TISSUS LES PLUS RÉPUTÉES DE FRANCE — LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE — BORDEAUX, 75-79 cours d'Alsace.

Lundi 3 Décembre
Mardi 4 —
Mercredi 5 —
et Jeudi 6 —

TISSUS de GRAND-HIVER

Vente à tarif réduit DURANT ces 4 Jours

DRAP anglais jaspé couleur pour tailleur et manteau, largeur 130-140-150. Depuis, le mètre 9f95
DRAP velours laine, teintes mode, largeur 130 × 140.................. Depuis, le mètre 18f »
FLANELLE fantaisie pour chemisette, largeur 80 c/m.............Depuis, le mètre 2f75
DRAPE cheviot mi-laine noir pour tailleur et manteau, largeur 130×140. Le mètre, 8f50 et 7f50
SERGE cheviotte pure laine, décati noir et marine, très souple, larg. 130×135. Le mètre 11f »

TOILE de soie, teintes modes, très belle qualité, largeur 100 c/m.................. Le mètre 8f25
VELOURS anglais pour costumes, teintes nouvelles, largeur 70 c/m. Le mètre 10f »
FLANELLE mic-mac pour gilets hommes gris et beige, largeur 80 c/m.. Le mètre 3f25
VELOUTINE pr robes et peignoirs, très belle qualité, larg. 80 c/m. Le mètre 2f45 et 1f95
TORCHONS coton croisé, encadrement rouge, sans apprêt..... La demi-douzaine 7f45

NAPPES russes damassées, 160/250. La nappe 7f25
DRAPERIE haute nouveauté, pour complets, larg. 140. Le mètre, 25f, 15f et 10f »
DRAP pour pardessus, très grand choix, largeur 140 c/m.......... Le mètre. 30f, 25f et 16f »
MOLLETON pr vareuses, noir, marine et gris, larg. 130 et 140. Le me. 18f, 12f et 10f »
TULLE point d'esprit. Le mètre : 220, 3f50 ; 180, 2f95 ; 140, 2f25

ACHAT au MAXIMUM
PLATINE
OR
DENTIERS
vieux, même brisés
RUE ESPRIT-DES-LOIS, 31
(MAGASIN BIJOUTERIE)
près place Comédie

HENRI MACÉ à NOYENT-MEON (Maine-et-Loire) avise sa clientèle qu'il est à sa disposition pour lui faire expédier, moyennant 5 francs de courtage par fût, du cidre de pommes pur jus extra, garanti bon. conserv. Orne ou Sarthe. Lui éc. hôt. Terminus, Bx

RINCEUSES étiqueteuses ouvrières demandées. Ouvrier tonnelier. MARCHAND, 68, rue d'Arès, 68, Bdx.

Aux Galeries Franco-Belges
140, cours Victor-Hugo (angle rue Sainte-Catherine), Bordeaux.
Actuellement Grand Choix de FOURRURES, prix divers.
Joli Choix de BONNETERIE D'HIVER
CAOUTCHOUCS Hommes, Femmes, Enfants, Militaires.

Portez vos CHAUSSURES, allées Damour, 37, Bordeaux, vous les reprendrez 24 heures après, munies de la SEMELLE "VULCACHO" en toile caoutchouc imperméable qui rendra votre semelle de cuir Inusable (sans déformation) 1/2 semelle............ La paire 1f50

LE MORATORIUM des loyers vient de paraître, publiant les droits et devoirs des propriétaires et locataires pendant la guerre. En vente chez M. Lamothe, rue Ste-Catherine, 221. Renseignements sur toutes difficultés, 2f.

ALIMENT NATIONAL SUCRÉ AU « LANCIER »
Le paquet de 12 déjeuners franco contre mandat........ 1.80
Dix paquets de 12 déjeuners franco contre mandat........ 17.50
Cent paquets de 12 déjeuners franco contre mandat........ 170.00
Mille paquets de 12 déjeuners franco contre mandat........ 1.650.00
Produits « Au Lancier », 7, rue Castel, NICE (A.-M.)
Lait Cacao sucré. — Bouillon FOURNIER
CHICORÉE DU NORD — CAFÉ GRILLÉ DU HAVRE
Agents demandés

LA VUE comme à 15 ANS SALOMON, opticien, 1, r. Ste-Catherine, BORDEAUX. Pince-Nez et Lunettes nickelées, 3f50, garantis pur cristal. Montures soignées, 5f50. Double inaltérable, 15f. Envoi contre mandat-poste. Indiquer l'âge myope

Demandez Partout
POUR VOS CHAUSSURES
LE CIRAGE CRÈME
LION NOIR
MARQUE NATIONALE FRANÇAISE
91, Grande-Rue, MONTROUGE (Seine).